

CONTRE LE RACISME, POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

Différences

mr
ap

CARAIBES / ANTILLES

LES CENT ECLATS
DES CARAIBES

SERONT-ELLES RELIEES PAR DES PONTS OU DES TUNNELS ?



Ce ne sera pas nécessaire ! L'avion supprime les frontières. Les nouvelles technologies abolissent les distances. Les antillais confortent la longue chaîne de coopération d'une île à l'autre. Préservation de la mer Caraïbe, patrimoine commun, meilleure desserte, économie d'échelle, défense commune de nos intérêts, promotion de la destination Caraïbe, enrichissement mutuel.

Les Antilles, quand on en connaît une, on veut les connaître toutes ! Car chez Nous, nous avons beaucoup à échanger et à partager.

"Au rendez-vous
du donner
et du recevoir"
Aimé Césaire



CONSEIL REGIONAL DE LA MARTINIQUE
Bureau de Coopération Interrégionale
Bd de Verdun • 97200 Fort-de-France • BP 601
Téléphone 59.63.00 • Télex 912041 • Télécopie 72.68.10

S O M M A I R E

Magazine créé par le MRAP
(Mouvement contre
le racisme et pour l'amitié
entre les peuples), édité par
la Société des éditions
Différences
89, rue Oberkampf
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.06.88.00

TARIFS
le numéro spécial : 40 F
le numéro mensuel : 10 F
ABONNEMENTS
1 an : 10 n° mensuels
et 4 n° spéciaux : 240 F
1 an à l'étranger : 300 F
6 mois : 130 F
Etudiants et chômeurs, 1 an :
150 F - 6 mois : 80 F - (joindre
une photocopie des cartes d'étu-
diant ou de pointage)
Soutien : 300 F
Abonnement d'honneur : 1 000 F
Les 4 numéros spéciaux
uniquement 1 an : 160 F

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
Albert Lévy
Rédactrice en chef :
Chérifa Benabdessadok
Journaliste :
Isabelle Avran
Maquette et secrétariat de rédaction
Michel Garcia
Iconographie : Joss Dray
ADMINISTRATION/GESTION
Yves Pras
Chargée de la communication
et de la promotion : Méline Gazi
Abonnements : Isabel de Oliveira
Nos remerciements pour l'aide ac-
cordée par le ministère des DOM-
TOM pour la réalisation de ce nu-
méro

**ONT PARTICIPE
A CE NUMERO**
Jean-Michel Caroit, Robert Pac,
Jean-Pierre Alaux, Elysaeth Can-
net, William Pierre-Joseph,
Claude-Valentin Marie, François
Téruel, Marie-Adèle Bella (stagiai-
re), Serge Alzas, Daniel Boukman,
Dominique Larifla, Claude Lise,
Elie Castor, Marcel Manville, père
Lacroix, Brigitte Stora, Julia Con-
stantine, George Pau-Langevin,
Myriam Cottias, Christiane Dan-
cie, Petra Marguc, Olivier Lannu-
zel, Jean Jamin, Jean Bernabé,
Patrick Chamoiseau, Raphaël
Constant, Michel Leiris, Louis
Xavier, Lambert Felix Prudent.

Photocomposition : PCP
17, place du Général-de-Gaulle,
93100 Montreuil
Tél. : 42.87.31.00
Impressions : Montligeon.
Tél. : 33.83.80.22
Commission paritaire n°
63634 - ISSN 0247-9095
Dépôt légal : 1991-05

Photo couverture : Rosy est maquillée
par Janine Berthier
Photo : Noël/Monier ARIA

L'AUTRE JERUSALEM

- 8 LA TRAITE, LE SUCRE, LE MAR-
CHÉ.** Jean-Michel Caroit.
- 14 LA 51^e ETOILE ?** Robert Pac.
- 16 INSOLITE DEMOCRATIE EN HAI-
TI.** Jean-Pierre Alaux.
- 20 TERRITORIO LIBRE DE AMERICA.**
Elysaeth Canet.
- 22 KINGSTON-SUR-TAMISE.** William
Pierre-Joseph.

TRANSATLANTIQUE

- 26 PAR DE FREQUENTS TRANS-
BORDS.** Claude-Valentin Marie.
- 29 QUOI DE NEUF SOUS LE SOLEIL ?**
Isabelle Avran
- 32 VOL AU-DESSUS D'UN NID DE
TOURISTES.** William Pierre-Joseph.
- 35 CES INDIENS DE LA FRANCE
EQUINOXIALE.** François Téruel.
- 36 COULEUR, DE TOUTES LES COU-
LEURS.** Marie-Adèle Bella.
- 39 LA FOI DANS LA FRATERNITE.** Le
père Lacroix de l'aumônerie Antilles-
Guyane de Paris interviewé par Chérifa
Benabdessadok.
- 40 AU CŒUR DES REALITES.** Domini-
que Larifla, député, président du conseil
général de Guadeloupe, Claude Lise, dé-
puté, premier vice-président du conseil
général de Martinique, et Elie Castor,
député de Guyane, ont répondu aux
questions de *Différences*.
- 43 LE CHAR ET L'ETOILE.** Portrait pas-
sionné de Marcel Manville par Isabelle
Avran.

- 44 DIS-MOI BLANCHETTE.** Brigitte
Stora.
- 47 LE METIER TOUJOURS A L'OU-
VRAGE.** Julia Constantine.
- 49 COHERENCE.** George Pau-Langevin,
directrice adjointe de l'ANT, interrogée
par Elizabeth L.

QUELLE EST TA FAMILLE ?

- 52 UNE HISTOIRE DE FEMMES ?**
Myriam Cottias.
- 54 ARRET SUR IMAGES.** Christiane
Dancie.
- 56 DIS-MOI COMMENT TU HABITES...**
Petra Marguc et Olivier Lannuzel.
- 58 LA BEAUTE EN FACE.** Un texte de
Michel Leiris « Antilles et poésie des car-
refours », présenté par Jean Jamin.
- 61 L'HISTOIRE EN DES TRESSES.** Ex-
traits d'« Eloge de la créolité » : Jean
Bernabé, Patrick Chamoiseau, Raphaël
Constant.
- 62 CE CORPS QUI BOUGE ET RIT.**
Louis Xavier.
- 65 UNE LANGUE EN ARCHIPEL.** Lam-
bert Felix Prudent.



**1 foyer sur 5
est déjà adhérent
à France Loisirs**

- un catalogue trimestriel gratuit
- plus de 400 livres reliés, des disques, des jeux
- des prix exceptionnels
- des achats « à la carte » par correspondance ou dans nos **190** librairies et boutiques près de chez vous

FRANCE LOISIRS - SERVICE 1000 - BP 6 - 75759 PARIS CEDEX 15 - TEL. : 45.67.35.32

billevesée..

DIFFUSION **scarlou**

VENTE EXCLUSIVE AUX PROFESSIONNELS

prêt à porter

35, rue des petits carreaux

75002 paris • ☎ 233.48.36

E D I T O

L'EGALITE

Tout l'ensemble caribéen reste marqué par les stigmates du sous-développement. Les rapports entre les îles, entre elles et les territoires ou nations limitrophes, entre les « communautés » elles-mêmes, portent par quelque nuance que ce soit les traces de l'esclavage et de la conquête coloniale. Prolongée sur plusieurs siècles, l'intervention des Espagnols, des Anglais, des Américains, des Français, des Hollandais a détruit, puis reconstruit des économies (des marchés), des langues, des liens de parenté, des imaginaires, des habitudes.

L'esclavage est mort et le racisme a reculé mais la mémoire persiste (proteste) comme une blessure mal soignée. Dans « *La rue Cases Nègres* » dont Euzhan Palcy a tiré le film au succès que l'on sait, Joseph Zobel fait ainsi parler un ancien esclave : « *Quand je fus revenu de l'ivresse de ma libération, je dus constater que rien n'était changé pour moi ni pour mes compagnons de chaînes... Je restais comme tous les nègres de ce pays maudit... les békés gardaient la terre, toute la terre du pays et nous continuions à travailler pour eux.* »

A chaque période de l'histoire, les groupes humains de la région ont porté haut leurs chants de revendication. Des « *nègres marrons* » (qui en firent baver aux esclavagistes) à Bob Marley, chantre rasta de la culture black, aux Portoricains new-yorkais en colère, en passant par Toussaint Louverture, fondateur de la République de Saint-Domingue.

La revendication à l'égalité et au droit au développement est toujours au centre des débats, en particulier pour ce qui concerne les départements français. Elle passe nécessairement par la réflexion sur la « *médiation à la liberté* » selon le mot d'Aimé Césaire c'est-à-dire sur les moyens pratiques, politiques, spirituels d'assumer le métissage culturel et ethnique ici plus flagrant qu'ailleurs. Cette problématique du « *mélange* » que la France vit si mal par rapport à ses immigrés maghrébins de l'Hexagone (marqués eux aussi du sceau de la colonisation) s'est exprimée et s'exprime encore dans le rapport « *Antilles-France* ». Michel Leiris (dont *Différences* publie un texte quasi inédit) écrivait à ce propos il y a bien longtemps : « *Ce mélange si rare, loin de répondre à une chance singulière, qui aurait été celle des Antilles, s'est opéré originellement sous le signe de l'esclavage, et il y a là comme une espèce d'hypothèque qui... n'est pas encore levée.* »

A écouter les Antillais de la migration, comment ne pas entendre que leur(s) couleur(s) leur colle(nt) à la peau malgré leur nationalité française !

Pourtant, l'une des solutions avancées, la décentralisation, appliquée depuis 1982 devait précisément s'accompagner de l'égalité économique et sociale et d'une plus grande attention aux réalités locales. En somme sortir de l'assistanat pour entrer dans le développement. Tout porte à croire que les effets attendus ne sont pas encore inscrits dans la réalité.

Différences vous invite au voyage, dans les deux sens.

Différences

**OU
L'HYPOTHEQUE**

Willy Vainqueur





Willy Vainqueur



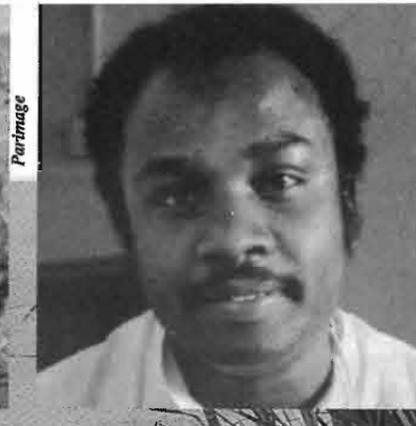
Parimage



Parimage



Parimage



Noël Montier



Willy Vainqueur

La Caraïbe – la mer, ses îles, ses pays limitrophes – constitue une zone stratégique par sa position géographique et les influences économiques et politiques qui s’y exercent. Elle est aussi un carrefour de syncrétismes civilisationnels aussi riche que Jérusalem, sans les lieux saints.

Peut-on lucidement présager à cette « autre Méditerranée »* un avenir paisible à défaut d’être radieux ? La réponse radicale résidait, dans les années cinquante, dans l’idée de fédéralisme caribéen de nations souveraines. Aujourd’hui, la recomposition des équilibres politiques et économiques, le développement des diasporas caribéennes dans les métropoles sont devenus des réalités incontournables. Le monde a changé, la Caraïbe aussi.

* Selon les mots d’Yves Lacoste.

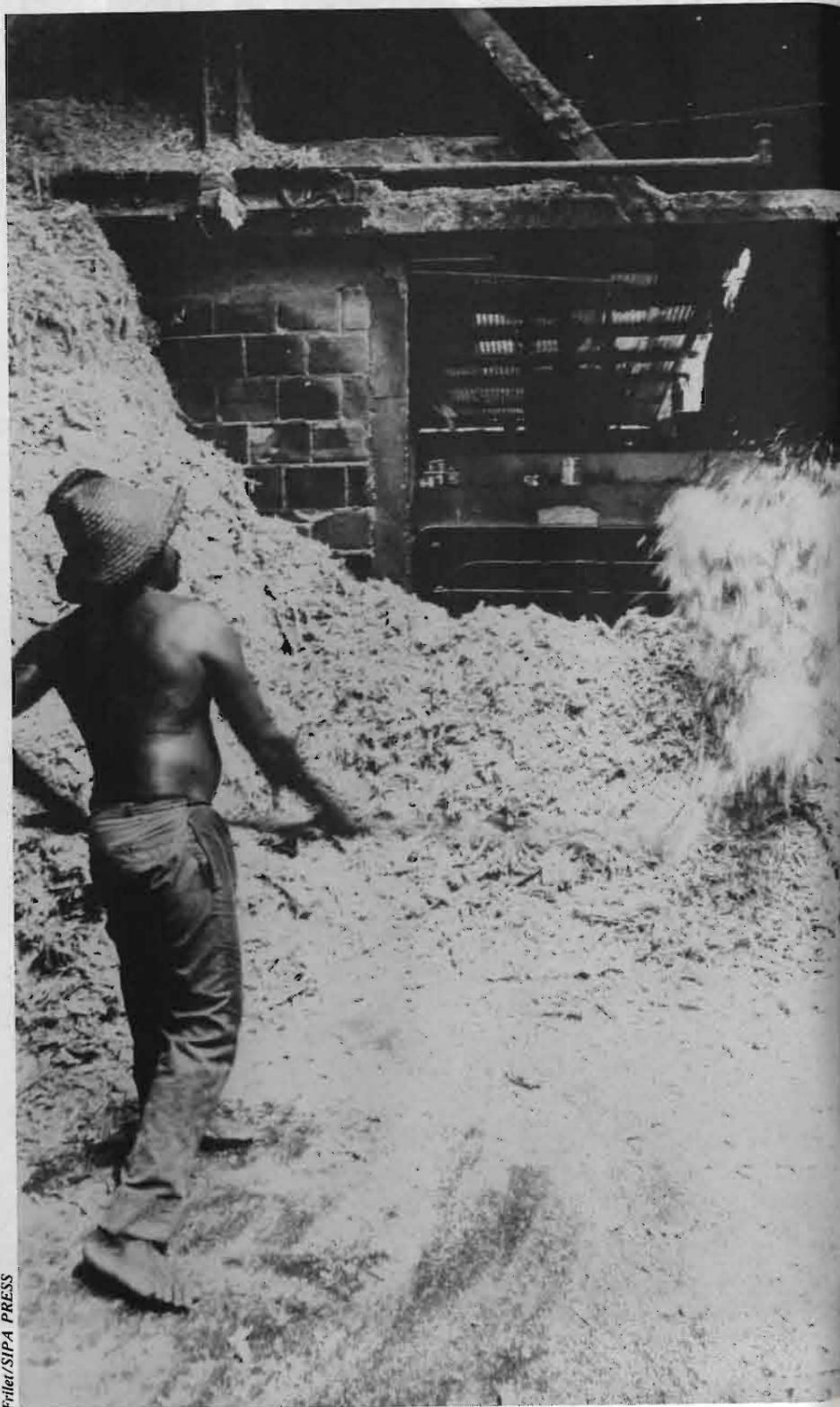
T R O P I Q U E D U C A N C E R

L’AUTRE JERUSALEM

Trente-cinq millions de personnes. Plus d'une centaine d'îles habitées. Des influences historiques, ethniques, culturelles, religieuses les plus diverses dans une zone sur laquelle plane l'ombre du « grand frère » américain. Tour d'horizon au pas de course. Retenez votre souffle.

Le cinquième anniversaire de la « découverte » des Amériques par Christophe Colomb, en 1492, va être l'occasion, dans les mois qui viennent, de reparler d'une région mal connue, le bassin caraïbe. Cette zone, d'une grande importance stratégique pour les Etats-Unis – la crise des fusées à Cuba, au début des années soixante en témoigne – jouait un rôle économique considérable il y a deux siècles. Vers le milieu du XVIII^e siècle, les trois quarts des échanges extérieurs de la France, superpuissance de l'époque, se faisaient avec l'île de Saint-Domingue (aujourd'hui appelée Hispaniola et divisée entre la république Dominicaine et Haïti). Le sucre était alors un produit stratégique dont le poids dans le commerce international était proportionnellement supérieur à celui des hydrocarbures aujourd'hui. Le fameux commerce triangulaire entre les ports européens de l'Atlantique, l'Afrique et les îles des Antilles a permis une accumulation de richesses considérables sur le vieux continent et a fait la fortune de villes comme Nantes ou Bordeaux. La traite des esclaves noirs, vendus dans les îles pour remplacer la main-d'œuvre indienne décimée par l'épée des conquistadors et les épidémies, a eu des conséquences durables tant en Afrique que sur le continent américain. En dépit de divers témoignages et des travaux de quelques historiens, ce trafic qui a fait des millions de morts et bouleversé le peuplement

Fritel/SIPA PRESS



LA TRAITE, LE SUCRE, LE MARCHÉ

de plusieurs continents demeure mal connu. Deux siècles plus tard, le sucre a perdu sa place dans l'économie mondiale et la Caraïbe évoque surtout les plages bordées de cocotiers où les riches touristes du Nord viennent échapper aux rigueurs de l'hiver.

Le présent du passé

Cette région demeure pourtant marquée de manière indélébile par son passé colonial. Tant au niveau du peuplement que des mentalités, la culture – pas au sens agricole, mais au sens de la civilisation – de la plantation sucrière reste l'un des éléments d'explication clé pour qui veut comprendre cette région. Peuplée d'environ trente-cinq millions d'habitants, la Caraïbe insulaire s'étend en un vaste arc de cercle entre le nord des côtes du Venezuela et la Floride. On compte au total plus d'une centaine d'îles habitées. La population varie de quelques dizaines de milliers d'habitants dans certains micro-Etats des petites Antilles à plus de dix millions à Cuba et à près de quinze millions à Hispaniola, répartis à peu près également entre Haïti et la république Dominicaine. Une population blanche, noire, indienne et très largement métissée. Dans certains pays, comme la république Dominicaine, les métis représentent plus de quatre-vingts pour cent de la population.

Dans la république voisine d'Haïti ou en Jamaïque, les Noirs sont, au contraire, très largement majoritaires. L'observateur attentif qui se déplace d'une île à l'autre est frappé de constater à quel point les différents pays restent marqués par l'héritage colonial. La Caraïbe est ainsi devenue une sorte de miroir déformant des diverses cultures européennes qui se sont succédées dans la région. On roule toujours à gauche à Kingston, la capitale de la Jamaïque, où nombre de traditions britanniques ont été conservées. L'influence espagnole est en revanche omniprésente à Cuba, en république Dominicaine ou à Porto Rico, où les vieilles villes coloniales rappellent la grande époque des conquistadors. Les coutumes françaises sont toujours présentes en Martinique, Guadeloupe, mais aussi en Haïti, l'un des pays les plus fascinants de la région car il a le mieux conservé l'héritage africain. D'autres îles comme Trinité offrent sur une superficie réduite l'étonnant spectacle d'un brassage culturel où se mêlent les apports européens, africains, et indiens (du sous-continent indien). Les temples hindous côtoient les mosquées et les églises chrétiennes autour du Port of Spain, la capitale de Trinité et Tobago, et le monde étonné a découvert l'existence de musulmans dans la Caraïbe au cours de l'été 1990 lorsqu'un commando du Jamaat al-Muslimeen – un petit groupe de musulmans radicaux – s'est emparé du premier ministre trinidadien,

M. Arthur Ray Robinson, et de son gouvernement.

Le « grand frère » américain

Depuis la fin du XIX^e siècle, cette mosaïque de races et de religions a peu à peu échappé à l'influence européenne pour se retrouver de plus en plus dans l'orbite du « grand frère » nord-américain. Au nom de la fameuse « doctrine Monroe », les Etats-Unis ont multiplié les interventions, économiques et militaires, dans le bassin caraïbe et en Amérique centrale. En 1915 et en 1916, en pleine Première Guerre mondiale, les « marines » américains ont débarqué à Saint-Domingue et à Port-au-Prince. Le motif officiel, recouvrer des créances nord-américaines, leur a permis de s'emparer des douanes et des postes clés de l'administration publique et surtout de mettre en place une armée locale garante de la « pax americana ». Un schéma que l'on retrouve au Nicaragua et dans d'autres pays latino-américains, et qui débouchera rapidement sur l'instauration de dictatures féroces. Somoza à Managua, Trujillo à Saint-Domingue et François Duvalier à Port-au-Prince se sont emparés du pouvoir dans la foulée des interventions américaines, et durant leurs longs règnes sanguinaires, Washington ne s'est guère préoccupé des multiples violations des droits de l'homme dans des pays qui brandissaient l'étendard de l'anticommunisme dès qu'apparaissait la menace de sanctions. Il a fallu l'arrivée, à la Maison-Blanche, de Jimmy Carter, pour que les Etats-Unis commencent à s'inquiéter sérieusement des atteintes aux droits de l'homme dans la région. Avec l'arrivée de Ronald Reagan à la prési-

JAMAÏQUE

Population : 2 480 000 habitants
Capitale : Kingston
Superficie : 10 990 km²
Langues : anglais, espagnol
Statut politique : Etat membre du Commonwealth
Ressources naturelles : canne à sucre, café, bananes, tabac, bauxite et alumine
Revenu par habitant : 1 060 dollars (1988).

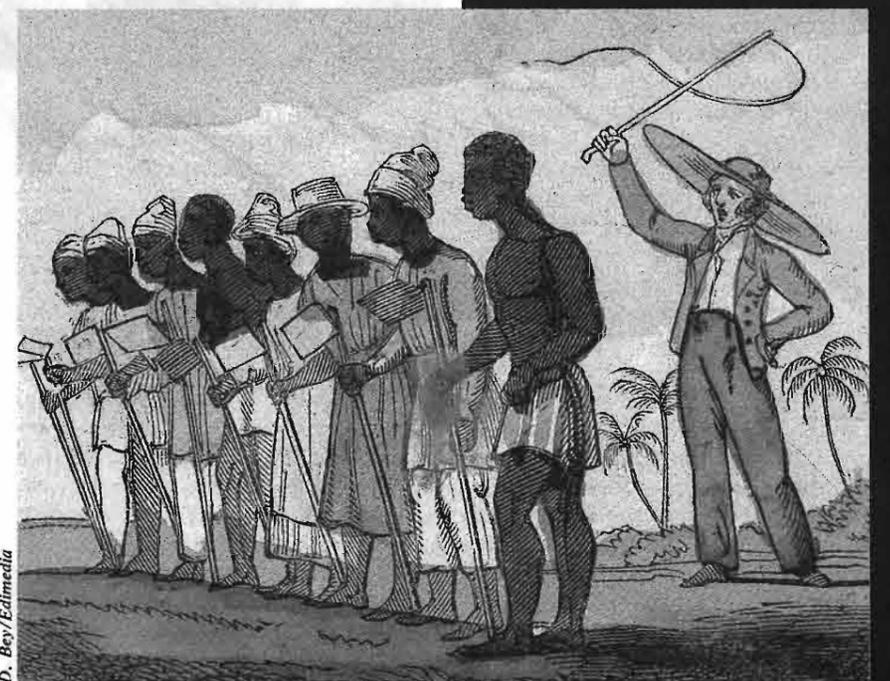
BAHAMAS

Population : 250 000 habitants
Capitale : Nassau
Superficie : 13 930 km²
Langues : anglais, créole
Statut politique : indépendant depuis 1973 lié au Commonwealth
Ressources : tourisme (3 159 197 visiteurs en 1989)
Revenu par habitant : 10 560 dollars (1988).

GUYANE

Population : 90 000 habitants
Capitale : Cayenne
Superficie : 91 000 km²
Langues : français, créole
Statut politique : département français d'outre mer
Ressources naturelles : manioc, cacao, café
Industries : agro-alimentaires, bois et ameublement, matériaux de construction et métaux non ferreux
Revenu par habitant : 2 718 dollars (1986).

L'esclavage, facteur d'accumulation de richesses



D. Bey/Edimedia

dence, Washington a adopté une attitude plus offensive à l'égard tant de Cuba que du Nicaragua sandiniste. L'intervention brutale des « marines », qui avaient mis fin à la « révolution constitutionnaliste » de Saint-Domingue, en 1965, allait reprendre en 1983, dans la petite île de la Grenade et sept ans plus tard, à Panama. Outre l'usage de la force, le président Reagan a défini une nouvelle politique économique à l'égard de la région. Au début des années quatre-vingt, il a lancé sa fameuse « Initiative pour le bassin des Caraïbes » (Caribbean Basin Initiative - CBI), dont le but avoué était de s'opposer à de nouvelles tentatives révolutionnaires dans la zone.

En résumé, la philosophie de la CBI consiste à ouvrir le marché nord-américain aux produits caraïbes, afin de favoriser la création d'emplois dans la région. Près de huit ans plus tard, le bilan apparaît pour le moins mitigé. Un certain nombre de pays ont profité de la suppression des barrières douanières. C'est ainsi qu'au cours des dernières années, quelque cent vingt mille emplois ont été créés dans les zones franches industrielles qui se sont ouvertes un peu partout en république Dominicaine. Des investisseurs américains, mais aussi chinois - de Taïwan ou de Hong Kong - et coréens ont « délocalisé » dans la Caraïbe une partie de leur production, dans les secteurs où le coût de la main-d'œuvre constitue une part importante du prix de revient. Outre l'accès privilégié au marché nord-américain, l'argument principal des promoteurs de zones franches est le très faible coût de la main-d'œuvre et, plus discrètement, l'absence de syndicats. Une industrie d'assemblage, dont les principaux pôles sont le textile et l'électronique bas de gamme, s'est ainsi développée dans plusieurs pays de la région. Mais les emplois créés sont peu qualifiés, mal payés et très précaires. En règle générale, les investisseurs ne s'installent pas si le « temps de retour sur investissement » dépasse quelques mois dans ces pays où le « risque politique » demeure souvent important. En cas de troubles, ils peuvent plier bagage quitte à abandonner leur équipement rapidement amorti. Le transfert de technologie, l'une des clés du développement, est pratiquement nul dans la plupart des zones franches où les cadres supérieurs sont le plus souvent étrangers. Les avantages spécifiques de la CBI pour les pays de la Caraïbe sont également menacés par la nouvelle « Initiative pour les Amériques », annoncée à la fin juin 1990 par le président George Bush. Afin de raffermir « les vents de la démocratie » dans l'hémisphère américain, Washington a promis une « Nouvelle relation de compagnonnage » entre le nord et le sud du continent. En fait, il s'agit surtout de rassurer l'Amérique latine, alors



A.F.P.

Intervention américaine à la Grenade en 1983. La Caraïbe une région sous influence.

que l'attention et les crédits nord-américains sont tournés vers l'Europe de l'Est et le Moyen-Orient.

Vers la délocalisation

Reposant sur la philosophie économique néolibérale en vogue depuis la crise des modèles socialistes et s'appuyant sur les réflexions des intellectuels conservateurs de la « Heritage Foundation » ou du groupe de Santa Fé, l'« Initiative pour les Amériques » a pour but avoué de soutenir la libre entreprise et les lois du marché, seuls à même, selon Washington, de renforcer le courant démocratique. Face à l'émergence du grand marché européen, les Etats-Unis souhaitent également constituer autour d'eux une vaste zone de libre échange et se disent prêts à ouvrir leur marché aux produits latino-américains. C'est précisément à ce niveau que les avantages de la CBI risquent

de se diluer, au détriment des pays de la Caraïbe et d'Amérique centrale. Face à des puissances économiques régionales comme le Mexique ou même la Colombie, de petites nations comme la Jamaïque ou la république Dominicaine ne font pas le poids et les responsables les plus clairvoyants de ces pays craignent une nouvelle « délocalisation » des zones franches, de la Caraïbe vers d'autres pays d'Amérique latine ayant atteint un ni-

veau de développement supérieur tout en conservant de bas salaires. On peut penser qu'un certain nombre d'investisseurs qui se plaignent de la situation énergétique très précaire en république Dominicaine - où coupures d'électricité quotidiennes durent parfois jusqu'à vingt heures par jour - préfèrent s'installer dans le nord du Mexique où la fourniture d'électricité est plus stable si leurs produits assemblés au Mexique bénéficient des mêmes conditions préférentielles d'accès au marché nord-américain. Le tourisme, qui est apparu au cours des dernières années, comme l'autre pôle de développement rapide dans la Caraïbe a récemment souffert des effets de la guerre du Golfe. L'augmentation des prix du pétrole, au début du conflit, a été répercutée sur les tarifs aériens et le poste vacances-loisirs a été amputé tant en Amérique du Nord qu'en Europe dès que la psychose de guerre s'est développée.

Les premiers indices de récession de l'économie nord-américaine avaient déjà été ressentis par l'industrie touristique caraïbe et le déclenchement des hostilités au Moyen-Orient a souligné la fragilité d'une activité qui fait vivre des millions de personnes dans la région. En république Dominicaine, le tourisme a chuté de trente pour cent au moment des fêtes de fin d'année, qui sont généralement la période où les taux d'occupation sont les plus élevés. L'histoire récente d'Haïti avait déjà montré la grande fragilité des « modèles de développement » fondés sur le tourisme et les zones franches industrielles. Avant sa chute, au début des années quatre-vingt, le dictateur Jean-Claude Duvalier promettait de transformer Haïti en « Taïwan ou Hong Kong des Caraïbes ». De fait, le tourisme s'était rapidement développé et les parcs industriels se remplissaient d'entreprises attirées par les avantages de la CBI et le coût très bas de la main-d'œuvre haïtienne. Mais les cinq années de troubles, de massacres et de coups d'Etat militaires qui ont jalonné la « transition démocratique » entre 1986 et la triomphale élection du père Jean-Bertrand Aristide en décembre 1990, ont fait fuir les touristes et les investisseurs. Alors que les hôtels restaient désespérément vides, les industries d'assemblage se sont déplacées vers la république Dominicaine voisine, la Jamaïque ou même le Costa Rica. Du boom touristique des années soixante-dix ne reste que la dramatique expansion du Sida qui, selon plusieurs épidémiologues, aurait été introduit dans l'île par des homosexuels nord-américains, en quête de plaisirs exotiques. Extrêmement sensibles aux soubresauts de la conjoncture internationale et notamment nord-américaine, les économies caraïbes souffrent d'un mal endémique en Amérique latine, l'endettement exté-

rieur. La dette externe, atteint 4,5 milliards de dollars en Jamaïque, un pays qui ne compte que 2 500 000 habitants et dépasse 4 milliards de dollars en république Dominicaine, pour une population de 7 millions d'habitants. Le recours au Fonds monétaire international, afin d'éviter l'assèchement des concours financiers externes contraint les nations caraïbes à des politiques d'ajustement qui ont souvent pour effet de creuser l'écart déjà considérable entre la petite minorité de nantis et la grande masse qui vit en dessous du « seuil de pauvreté absolue ». Dans plusieurs pays, par exemple en république Dominicaine en 1984 ou à Trinidad en 1990, ces mesures d'ajustement ont provoqué de graves et sanglantes émeutes. Pour un nombre croissant de pauvres de la région, le salut passe par la fuite, à bord de petites embarcations, vers les métropoles riches d'Amérique du Nord. La population d'origine caraïbe a considérablement augmenté à New York au cours des dix dernières années et Miami, qui fait de plus en plus figure de capitale régionale, reçoit un flux constant d'immigrés en provenance des îles, qui ne sont pas toujours bien accueillis par les Noirs Nord-Américains ou les Cubains anticastristes installés depuis une trentaine d'années. Un certain nombre de ces immigrants clandestins bâtissent de rapides fortunes grâce au trafic de crack, la drogue qui fait des ravages dans les grandes villes américaines. Une partie importante de la cocaïne produite en Colombie, à destination du marché nord-américain, transite par les îles de la Caraïbe, où nombre de banques participent activement au blanchiment de l'argent de la drogue. Avant l'arrivée du père Aristide au pou-

MARTINIQUE

Population : 330 000 habitants (recensement 1982)
Capitale : Fort de France
Superficie : 1 100 km²
Langues : français, créole
Statut politique : département français depuis 1946
Ressources naturelles : canne à sucre, rhum, bananes, ananas
Industries : agro-alimentaires (32 %), bois et ameublement divers (40 %)
Revenu par habitant : 6 354 dollars (1986).

GRENADE

Population : 101 000 habitants
Capitale : Saint-George
Superficie : 344 km²
Langue : anglais
Statut politique : Etat indépendant dans le cadre du Commonwealth
Ressources naturelles : rhum, bananes, cacao
Revenu par habitant : 1 590 dollars (1988).

GUADELOUPE

Population : 339 000 habitants
Capitale : Basse-Terre
Superficie : 1 780 km²
Langues : français, créole
Statut politique : département français depuis 1946
Ressources naturelles : canne à sucre, rhum, bananes, vanille, cacao
Revenu par habitant : 4 513 dollars.

L'abolition de l'esclavage n'a pas donné lieu à une redistribution des richesses pour ceux que l'on avait exploités.



Willy Wainqueur

HAÏTI

Population : 5 610 000 habitants
Capitale : Port-au-Prince
Superficie : 27 750 km²
Langues : français, créole
Statut politique : Etat indépendant
Ressources naturelles : café, bananes, coton, sucre, sisal, bauxite
Revenu par habitant : 380 dollars (1988).

PORTO RICO

Population : 3 660 000 habitants
Capitale : San Juan
Superficie : 8 900 km²
Langue : espagnol
Statut politique : Etat libre associé aux Etats-Unis
Ressources naturelles : produits tropicaux (sucre principalement)
Revenu par habitant : 5 407 dollars.

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Population : 5 840 000 habitants
Capitale : Saint-Domingue
Superficie : 48 730 km²
Langue : espagnol
Statut politique : Etat indépendant
Revenu par habitant : 861 dollars (1989).

DOMINIQUE

Population : 80 000 habitants
Capitale : Roseau
Superficie : 751 km²
Langue : anglais
Statut politique : Etat indépendant dans le cadre du Commonwealth
Revenu par habitant : 1 700 dollars (1988).

Mémoire vive : pour que le monde d'aujourd'hui ne ressemble pas à celui d'hier.



Willy Wainqueur

voir, Haïti s'était ainsi transformé en un centre important de redistribution de la cocaïne, un trafic en partie contrôlé par des officiers de l'armée haïtienne. Face à la crise qui s'aggrave dans la plupart des pays de la zone, Porto Rico « Etat associé » aux Etats-Unis et les départements français de la Martinique et de la Guadeloupe font figure d'oasis.

Au secours, la France !

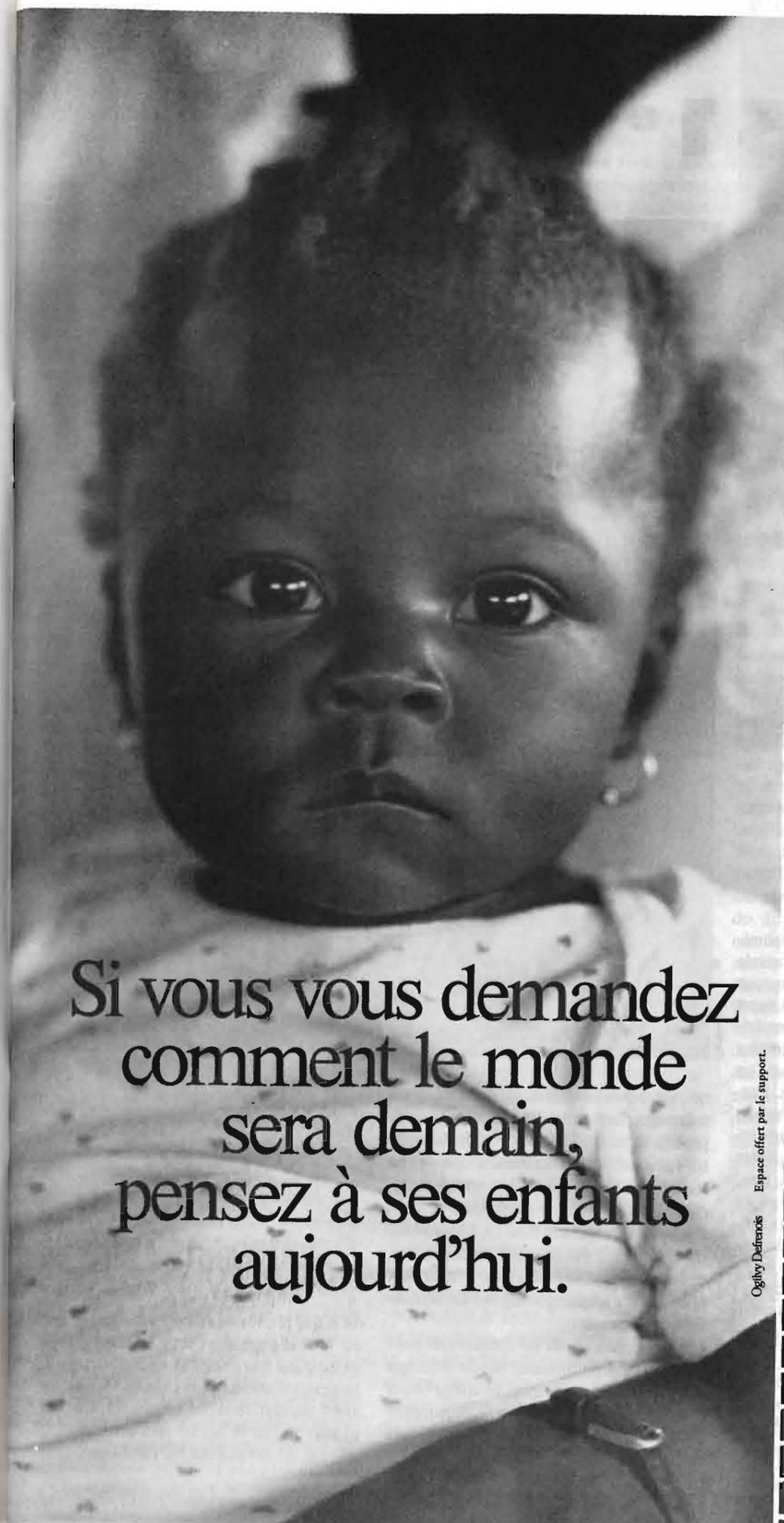
Grâce aux prodigalités des métropoles et à divers avantages fiscaux, le niveau de vie de ces territoires dépendants est sans commune mesure avec celui des nations souveraines voisines. Un constat qui ne peut avoir valeur d'exemple mais qui devrait inciter les élites caraïbes à raisonner enfin en termes de coopération régionale et à s'attaquer aux maux endémiques de leurs pays qui ont pour nom corruption, dilapidation des ressources naturelles et publiques, croissance des inégalités sociales. Sur le plan politique, la région a longtemps été dominée par deux modèles antagonistes : le socialisme cubain ou le capitalisme portoricain. Resté plus populaire que ne le pensaient beaucoup d'observateurs occidentaux, le régime de Fidel Castro n'a pas été emporté par le grand naufrage du communisme est-européen. Mais les bouleversements qui continuent d'agiter les anciens membres du pacte de Varsovie, Union soviétique comprise, aggravent la situation économique dans l'île alors que les Etats-Unis maintiennent un blocus total et ont engagé depuis près de deux ans une véritable guerre idéologique contre le régime castriste par le biais des émissions télévisées de « Télé Marti » diffusées vers Cuba. Porto Rico, dont les habitants devraient être appelés à se prononcer prochainement sur leur futur statut – indépendance, rattachement pur et simple aux Etats-Unis ou maintien du statu quo – devient une puissance économique régionale grâce aux fonds considérables accumulés dans l'île par les sociétés américaines à la recherche de privilèges fiscaux. Si beaucoup de Portoricains vivent mal leur situation de citoyens de seconde classe, hispanophones contraints d'apprendre l'anglais et exclus des grandes décisions à Washington, peu semblent prêts à sacrifier leur bien-être relatif pour satisfaire leur fierté nationale.

Demain, l'Europe et le Japon

La victoire du père Jean-Bertrand Aristide aux élections de décembre 1990 en Haïti, le seul PMA (pays les moins avancés) de la région a suscité un grand intérêt dans toute la Caraïbe, et au-delà. D'abord parce que pour la première fois depuis l'indépendance de ce pays en 1804, des élections ont pu se dérouler librement, grâce à la présence massive d'observateurs internationaux. Et surtout parce que le père Aristide, sans se réclamer d'aucun modèle existant, ne cache pas son engagement à gauche, en faveur des pauvres. Comme naguère le Nicaragua, Haïti est en passe de devenir le pays vers lequel se tournent les regards des progressistes caribéens et latino-américains.

Du succès ou de l'échec de « Lavalas » (c'est le nom du vaste mouvement populaire qui soutient le père Aristide) dépendra en partie le renouvellement de l'espoir dans la région. A la différence des sandinistes qui avaient pris le pouvoir par les armes, à la suite d'une longue lutte armée contre la dictature somoziste, le président Aristide a été élu massivement et dans des conditions validées par la communauté internationale. Face à la grande froideur de Washington, il peut compter sur l'appui de l'Europe et notamment de la France qui n'a pas tardé à annoncer un renforcement de sa coopération et son extension à des secteurs sensibles comme la restructuration de l'armée et la constitution d'une police professionnelle et autonome. Les défis sont immenses, notamment sur le plan économique dans ce pays où l'agriculture est ruinée et où la déforestation a dramatiquement accéléré l'érosion. Mais Haïti, désormais membre de la Convention de Lomé va pouvoir bénéficier de fonds accrus de la coopération européenne, et les pays de la Caraïbe anglophone, réunis au sein du Caricom, se sont également engagés à soutenir le processus de démocratisation. Face aux Etats-Unis, qui ont accumulé les maladroites depuis plus d'un siècle dans la région, nombre de responsables souhaitent voir l'Europe et le Japon jouer un rôle plus actif.

Jean-Michel Caroit



Si vous vous demandez
comment le monde
sera demain,
pensez à ses enfants
aujourd'hui.

Il faudrait si peu de choses pour que l'avenir lui soit favorable. Qu'il ne connaisse ni la faim, ni la maladie.

Qu'il puisse aussi recevoir l'éducation dont il a besoin, pour prendre en charge son propre destin.

C'est pour lui et pour tous les enfants du monde que l'Unicef agit chaque jour.

Parce qu'une simple dose de vaccin aujourd'hui, sera plus efficace que tous les médicaments du monde demain.

Parce qu'il est bien plus facile d'installer aujourd'hui une pompe à eau dans son village, que de le soigner de la diphtérie demain.

Parce que, si on lui donne une école aujourd'hui, il sera plus fort pour affronter l'avenir.

Accompagnez à votre tour l'Unicef dans ce formidable défi de l'espoir. Envoyez votre don, quel qu'il soit. Un petit peu aujourd'hui, c'est déjà beaucoup pour demain. Merci d'avance.



Donnez à l'Unicef

Votre geste aujourd'hui
fera toute
la différence demain

OUI, je participe moi aussi à l'action de l'Unicef. J'envoie un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Unicef de :
 50 F 100 F 150 F 200 F
 300 F 500 F 1000 F Autre

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Vous recevrez un reçu vous permettant de déduire de votre impôt 40% du montant de votre don (dans la limite de 5% de votre revenu imposable).

A découper et à renvoyer sous enveloppe libre non affranchie à :
UNICEF - Libre réponse n° 97 73 75
75789 PARIS CEDEX 16

LA 51^e ETOILE ?

Un référendum devrait prochainement trancher sur le statut futur de Porto Rico, actuellement « Etat libre associé » des Etats-Unis. Robert Pac résume avec précision la complexité du choix proposé aux Portoricains dont plus d'un million vit dans les ghettos de Harlem.

Porto Rico fut une possession coloniale de l'Espagne jusqu'au 25 juillet 1898, date à laquelle elle fut envahie par les Etats-Unis, puis cédée à ce pays en vertu du Traité de Paris signé à l'issue de la guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis. Porto Rico, qui venait d'obtenir de l'Espagne son autonomie, avec représentation aux Cortes hispaniques, devint une colonie des Etats-Unis, ce qu'elle est toujours, une colonie au pire sens du mot.

L'autonomie fut abolie et le pillage économique commença. A la place d'une économie agricole diversifiée et florissante, on imposa d'abord la monoculture de la canne à sucre contrôlée par les grandes compagnies américaines. Puis, lorsque cette culture ne fut plus compétitive sur le marché international, on installa dans l'île des centaines d'usines. Profitant de la présence d'une main-d'œuvre bon marché, les grandes sociétés américaines investirent massivement dans l'industrie légère (ciment, verre, carton, cuir, textile), puis, dans les années 50, dans la distribution, ce qui eut pour effet de détruire les secteurs agricole et commercial locaux. Au cours des années 60, l'industrie légère déclina et les investissements se concentrèrent dans l'industrie lourde et polluante, notamment la pétrochimie qui emploie peu de main-d'œuvre et produit d'énormes bénéfices.

Aujourd'hui, les sociétés nord-américaines contrôlent 81 % de l'industrie de l'île, 85 % du commerce de détail, 100 % des transports maritimes et aériens, 81 % des emplois, 90 % des produits industriels d'exportation, 65 % des opérations financières et 100 % de la tech-



Touristes nord-américains dans un hôtel de San Juan. « L'île au profit » est aussi lieu de villégiature

nologie. Selon les chiffres officiels, les investissements nord-américains à Porto Rico ont produit au moins 50 % des bénéfices de toutes les sociétés multinationales opérant en Amérique latine. Ces bénéfices sont gigantesques. C'est pourquoi le magazine américain *Fortune* a appelé Porto Rico : « L'île au Profit ». Ce profit eut pour prix la destruction de l'environnement écologique. L'agriculture et la petite industrie locale ont été définitivement détruites.

Les conséquences ont été désastreuses pour la population portoricaine née de brassages entre les indigènes d'origine, les colons blancs et les esclaves noirs. Teodoro Moscoso, principal artisan de l'installation des entreprises américaines dans l'île, fut contraint d'admettre devant une Commission sénatoriale en

1976 que le chômage atteignait 40 % et que 70 % de la population était si pauvre qu'elle ne subsistait que grâce aux « foods stamps », les tickets d'alimentation gratuits. Quinze ans après, ces chiffres n'ont pas changé. On peut ajouter que 32 % des femmes entre 19 et 35 ans ont été définitivement stérilisées contre leur gré.

Au plan militaire, les Etats-Unis ont réquisitionné 14 % du territoire de l'île à des fins militaires et Porto Rico est le théâtre permanent de manœuvres, rendant toute vie impossible aux habitants de ces zones. La marine de guerre des Etats-Unis est maîtresse des deux tiers de l'île de Vieques, située à la pointe-est de Porto Rico. L'installation des bases américaines à Vieques, avec ses essais de tir, a complètement détruit l'économie de l'île qui était essentiellement basée sur l'agriculture et la pêche.

El Barrio

La conséquence la plus importante de cette situation est l'émigration amorcée dès les années 50, pendant lesquelles plus d'un million de Portoricains quittèrent leur pays pour les

Etats-Unis. Aujourd'hui, il y a plus de deux millions de Portoricains aux Etats-Unis, contre 3 millions dans l'île. A New York, la communauté portoricaine est la plus nombreuse, avec plus d'un million et demi d'individus. Dès 1935, les Portoricains commencèrent à se concentrer dans l'Est de Harlem, « el Barrio ». Celui-ci se révélant vite trop exigu, les Portoricains s'installèrent dans le West Side ainsi que dans le Lower East Side à Manhattan, quartiers déshérités, puis à Brooklyn et dans le South Bronx, la pire aire urbaine des Etats-Unis, une immense banlieue qui ressemble à une zone de guerre après un bombardement aérien, dont ils constituent 40 % des habitants. Les Portoricains sont les plus pauvres d'entre les pauvres, si l'on excepte les Indiens. Le revenu moyen d'une famille portoricaine est le plus bas du pays, inférieur à celui d'une famille noire ou chicano. 39 % des foyers dont les ressources s'établissent en dessous du seuil de pauvreté sont portoricains et ils sont 40 % de ceux qui « bénéficient » du « welfare », l'aide publique. 45 % des chefs de famille n'ont pas de travail. Dans le South Bronx, 85 % des Portoricains sont statistiquement classés comme pauvres ! Dans ces ghettos, la criminalité, la délinquance et la consommation de drogue atteignent les taux les plus élevés du pays, ainsi que la malnutrition des enfants et des vieillards. L'espérance de vie est ici de 7 ans inférieure à la moyenne nationale et le taux de mortalité infantile est le double. Enfin, le taux de tuberculose est quatre fois plus élevé qu'ailleurs. Les Portoricains sont « citoyens » américains depuis 1917. Depuis 1952, Porto Rico s'appelle un « Etat libre associé » (ELA). Mais il est difficile de voir en quoi cet Etat est « libre », puisque son « association » avec les Etats-Unis est en réalité une forme accentuée de dépendance, économique avant tout. Et politique aussi. L'unique délégué de l'île à la Chambre des Représentants à Washington assiste aux débats mais ne prend pas part aux votes. Cette « association » a été vigoureusement contestée par les Portoricains, et pas seulement par les Indépendantistes. Ces derniers ont payé un lourd tribut dans leurs luttes, en vies humaines et en emprisonnements. Ils sont nombreux aujourd'hui dans les geôles américaines et chacun s'accorde à voir en eux des prisonniers politiques. Après les déclarations platoniques de Jimmy Carter en faveur du droit de Porto Rico à choisir son statut : association, assimilation ou indépendance, tous les présidents qui lui ont succédé ont affirmé leur option pour l'assimilation et George Bush a clairement affirmé son désir de faire de Porto Rico la 51^e étoile du drapeau des Etats-Unis. Un référendum toujours retardé depuis que le président Truman en dé-

BALADE DANS LES MOYS NE DITES JAMAIS MULATRE

Dans les départements français, « mulâtre » (féminin : mulâtresse) est dérivé de « mulo » qui signifie « mulet ». Mulâtres ! ainsi furent désignées les personnes nées dans les colonies de ce qu'on appellerait aujourd'hui les couples mixtes (Noirs et Blancs). Le mulet étant le fruit du croisement cheval-ânesse ou jument-âne, on imagine aisément, transposé à l'être humain, laquelle des deux races était valorisée au détriment de l'autre. Horrible. Onzième commandement : ne dites jamais mulâtre !

cida la tenue, devrait être organisé pour le choix de leur statut par les Portoricains. Il est étonnant de constater que les politiciens américains, qui reprochent à Mikhaïl Gorbatchev de refuser aux Lituaniens un plébiscite sur l'indépendance, continuent de dénier à Porto Rico le même droit à l'expression.

La 51^e étoile

Il est difficile de prévoir les résultats d'un tel référendum, s'il a jamais lieu. Le système dominant d'intérêts économiques, politiques et militaires s'accommode parfaitement du statut d'Etat associé. D'autre part, la majorité des Portoricains, on l'a vu, dépendent des aides des Etats-Unis et il est tentant, dans ces conditions, de revendiquer une augmentation des droits à l'intérieur de ce système plutôt que de devenir un Etat de l'Union, avec ses contraintes, ou de se lancer dans l'aventure de l'indépendance. Néanmoins, dans un tel référendum, on ne peut prévoir l'ampleur du vote pour l'indépendance qui, en tout état de cause, serait de très loin supérieur au score des deux Partis indépendantistes lors des dernières élections (6 %). Le chiffre ne reflète pas leur audience réelle qui semble s'accroître. La gauche, les intellectuels et les artistes sont globalement indépendantistes « de cœur » et ce sentiment est souvent lié à un idéal d'autonomie culturelle.

Le cas de Porto Rico a été porté plusieurs fois devant les Nations unies. En 1970, l'ONU a inclus le cas colonial de Porto Rico dans son programme de décolonisation, conformément à la Résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960. Le Comité de l'ONU sur la décolonisation a réaffirmé le droit de Porto Rico à l'indépendance le 15 août 1978 et, le 24 septembre 1982, le statut colonial de Porto Rico a encore fait l'objet d'un vote (négatif) à l'assemblée générale de l'ONU.

Robert Pac

INSOLITE DEMOCRATIE EN HAITI

Quand un peuple se libère de trente ans d'obscurantisme, il ne choisit pas forcément le modèle démocratique clé-en-main que lui propose son puissant voisin qui n'a rien fait pour son émancipation. Jean-Pierre Alaux nous explique ce qu'a d'insolite la nouvelle démocratie haïtienne.

Dans la joute oratoire qui les oppose en novembre 1990, au cours de la campagne électorale pour les élections présidentielles, législatives et locales haïtiennes, le candidat Jean-Bertrand Aristide « héros des bidonvilles », et l'ambassadeur des Etats-Unis à Port-au-Prince, Alvin Adams, dit « bourrique chargée », échangeant, sous la forme de proverbes populaires, des amabilités qui en disent long sur leur différend idéologique. Le représentant de Washington a engagé la bataille en remarquant que « après le bal, les tambours sont lourds ». A ce trait d'humour, qui suggère combien un excès de zèle démocratique pourrait se payer de solitude économique, le théologien de la libération Aristide réplique « Quand on est nombreux, la charrue paraît légère. »

A l'idéal de réussite individuelle nord-américain s'oppose une philosophie du partage qui, au soir des élections, le 16 décembre 1990, l'emportera par 70 % des voix. Le candidat des Occidentaux, Marc Bazin, ancien sous-directeur à la Banque mondiale, recueille 12 % des suffrages.

L'histoire qui commence en Haïti, au soir de ces premières élections honnêtes du pays le plus pauvre du continent américain, rompt non seulement avec le passé d'une société



Avec 80 % d'analphabètes, une poignée de citadins nantis ne peuvent prétendre représenter leurs concitoyens.

traumatisée par un destin marqué du sceau de l'esclavage, mais aussi avec l'ordre politique régional. L'Amérique et la Caraïbe vivent à l'heure de la démocratie représentative « bon chic bon genre ». Si le temps des dictatures musclées s'y trouve enfin révolu, la pax americana y règne sous l'autorité de bourgeoisies peu enclines à laisser parler haut les couches sociales défavorisées des campagnes et des bidonvilles. L'Oncle Sam continue à détester les progressismes incontrôlables. En témoignent la guerre froide entretenue à l'encontre de Cuba, la « normalisation » de la Grenade et l'évolution social-démocrate de la gauche jamaïcaine.



Jean-Bertrand Aristide : « Quand on est nombreux, la charrue paraît plus légère. »

Jérôme Delagay/AFP

Dans cet environnement asceptisé, le triomphe d'Aristide figure comme une curiosité et pourrait, à terme, devenir une monstruosité s'il venait à donner des idées au-delà des frontières haïtiennes, par exemple en République dominicaine où la crise économique et politique déstabilise progressivement les institutions. Le régime qui se met en effet en place à Port-au-Prince a la particularité de poser les bases d'une démocratie non seulement représentative, mais participative. Les électeurs n'y ont, en principe, pas simplement délégué leur pouvoir à leurs députés et sénateurs ; ils doivent pouvoir inspirer la politique de la nation et gérer, autant que faire se peut, les affaires au niveau local. Cette orientation se traduit par l'existence d'une forte pression de la rue sur les débats au Parlement. Et toute résistance des élus leur vaut aujourd'hui la menace, jusqu'ici seulement verbale, du supplice du Père Lebrun (un pneu enflammé autour du cou).

Après trente années de dictature duvaliériste et cinq ans supplémentaires de régimes militaires en guise de « transition démocratique », les 6 millions de Haïtiens se méfient de toute forme de délégation de leur pouvoir. Dans leur petite République, même Papa Doc est sorti des urnes et, en 1988 encore, une mystification démocratique installait au sommet de l'Etat un autre président faussement élu, Leslie Manigat.

Mais il y a plus fondamental encore. Les élites traditionnelles ont, au cours des siècles, depuis l'indépendance en 1804, littéralement privatisé l'Etat, devenu, aux yeux de tous, un pur instrument d'oppression et de misère. Les Haïtiens ont ainsi dû attendre 1987 pour voir enfin le premier texte de leur constitution publié en créole, la seule langue parlée par la quasi-totalité de la société. Cet extraordinaire mépris du peuple, hérité de pratiques esclavagistes vivaces dans les esprits, a totalement coupé les couches dirigeantes des paysans et des bidonvilles, soit 80 % au moins de la population, au point que la démocratie représentative classique paraît aujourd'hui difficile. Deux mondes étrangers cohabitent dans un même pays, sans guère de communauté ni d'objectifs ni d'intérêts : des millions de pauvres, analphabètes à 80 %, au revenu

L'EXCLUSION DES DEMANDEURS D'ASILE

La terre haïtienne porte aujourd'hui environ six millions d'habitants. Mais un million supplémentaire vit en exilé aux Etats-Unis, au Canada, aux Bahamas, en république Dominicaine et également en France (30 000 en Guyane, 15 000 en Guadeloupe, 5 000 en Martinique et de 20 000 à 30 000 dans l'Hexagone, surtout en région parisienne).

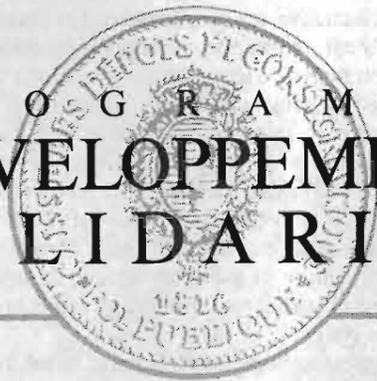
Le désespoir et la peur ont ainsi conduit près de 17 % de la population à fuir le duvaliérisme et à former à l'étranger ce que le nouveau président, Jean-Bertrand Aristide, appelle « le dixième département ». En quasi-totalité demandeurs d'asile, dans la clandestinité. Car, en dépit de l'histoire de leur pays, le statut de réfugiés politiques leur est aujourd'hui presque systématiquement refusé. Ils deviennent ainsi des « déboutés sans papiers », menacés de reconduite à la frontière et donc de retour forcé dans leur mère-patrie, au mépris de tous les dangers qui peuvent les y attendre.

Le « grand pays des droits de l'homme » que prétend, assez souvent à juste titre, être la France exige, en effet, des preuves impossibles à fournir dans son étrange sélection des réfugiés. En très grande majorité d'origine paysanne, peu alphabétisés, les Haïtiens arrivés au cours des dernières années ne sont pas de grands leaders politiques. Démunis de notoriété et de responsabilités officielles, ils sont nombreux à avoir milité dans leurs villages contre la dictature et à avoir subi les conséquences de cette lutte de l'ombre. A l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) ou à la Commission de recours des réfugiés, on leur demande des « certificats » de répression si absurdes, compte tenu de la situation, que les rares qui réussissent à en produire sont aussitôt soupçonnés d'usage de faux et illico rejetés. Au même titre que les ressortissants d'autres Etats peu démocratiques (Zairois, Mauritaniens, Maliens, Turcs, etc.), ils se trouvent soumis aux rouages d'une machinerie administrative qui, contrairement à sa vocation, élimine ceux qu'elle prétend protéger, pour le plus grand profit du travail au noir. Chaque semaine, dans le silence policier des centres de rétention, des Haïtiens s'envolent, contrainés et forcés, pour le pays qu'ils ont fui, sans que nul n'ait réellement vérifié les causes de leur exil. Au moins 80 % d'entre eux ont vécu de 2 à 8 ans en France (1), s'y sont installés, y ont souvent fondé un foyer et y travaillent.

(1) Voir le dossier du Réseau d'information et de solidarité sur ces « déboutés du droit d'asile » (clo CISTI, 46, rue de Montreuil, 75011 Paris).

AVEC LES ACTEURS NATIONAUX ET LOCAUX DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL, LE GROUPE DE LA CAISSE DES DEPOTS, FIDELE A SA VOCATION, MET SON SAVOIR-FAIRE ET SES MOYENS FINANCIERS AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL. IL ESPERE OUVRIR AINSI LA VOIE, AVEC D'AUTRES, A UN DEVELOPPEMENT PLUS SOLIDAIRE DE LA COMMUNAUTE NATIONALE DANS LES QUARTIERS ET LES VILLES.

PROGRAMME
DEVELOPPEMENT
SOLIDARITE



GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Pompes funèbres
Marbrerie

CAHEN
& Cie

43.20.74.52

MINITEL par le 11

GALERIE
ARIEL

140, boulevard Haussmann - 75008 Paris
Tél. (1) 45.62.13.09



Jérôme Delay/AFP

Revanche sur l'histoire. Mais sans soutien économique respectueux des choix du pays peut-on éviter l'enlèvement ?

annuel par tête inférieur à 1 500 F, et une poignée de citadins nantis qui ne peuvent prétendre « représenter » leurs concitoyens. Comment, dans ces conditions, bâtir une démocratie classique sur les ruines d'autoritarismes centenaires ? Aristide a choisi la rupture sous la forme d'un mouvement populaire appelé *Lavalas* (l'avalanche, en créole), un flot qui descend de la montagne et emporte tous les obstacles qu'il rencontre sur son passage. Au terme de la course folle de cette vague de fond, se produit le brassage d'éléments disparates qui se mélangent et sédimentent en couches composites. Dans ce chaos, les vieilles hiérarchies se sont décomposées.

BALADE DANS LES MOTS
QUEL ZOMBI ?

Réponse : le Zombi vient d'Afrique. C'est dans les croyances populaires un fantôme qui revient hanter les vivants. Le Zombi haïtien est pour sa part, un être de chair et de sang, dont la mort a été constatée et qui réapparaît dans un état de forpeur. Il sert de prétexte bon marché aux sorciers (bòkes). La magie antillaise a résisté à l'acculturation. Malgré l'Histoire et ses ruptures.

Zombi est par ailleurs entré dans le français et l'anglo-américain pour caractériser quelqu'un de bizarre, une personne sans volonté, une marionnette. Paganisme inconscient ?

Les élections de décembre 1990 rendent assez bien compte de cette imagerie politique d'Epinal. Elle a séduit des millions de pauvres gens qui, tout à coup, ont pris leur revanche sur l'histoire. Reste la réalité d'un pays exsangue, surpeuplé, usé jusque dans ses paysages déboisés et érodés, privé des moyens financiers, techniques et des ressources naturelles nécessaires au redressement. Rien n'y sera possible sans une aide internationale massive respectueuse des formes insolites de la démocratisation en cours, même si elles ne respectent pas toujours le modèle exporté clé en main par l'Occident.

L'enthousiasme haïtien actuel peut rapidement se métamorphoser en amertume susceptible de dérives imprévisibles. Face aux forces nouvelles qui viennent de conquérir le pouvoir, les nostalgiques de l'ancien régime, dont une bonne partie de l'armée, attendent l'heure de la déception et de la colère pour reconquérir le terrain perdu. Si l'accession d'Aristide ne coïncide pas rapidement avec une amélioration des conditions de vie, Haïti pourrait connaître des jours difficiles et voir sa démocratisation s'enliser. Il revient aux pays industriels, en particulier aux Etats-Unis et à la France, qui ont longtemps fermé les yeux sur la corruption et la répression du dualisme, d'accepter le caractère insolite de l'expérience de démocratie participative tentée par le régime en place, en dépit de leur crainte qu'il « contamine » des sociétés voisines et trouble l'ordre établi dans la Caraïbe, voire au-delà.

Jean-Pierre Alaux

* Le bulletin hebdomadaire gratuit d'information téléphonique Une semaine en Haïti peut être écouté 24 heures sur 24 au (1) 43.29.11.03. Son message est actualisé chaque samedi matin. On peut également s'abonner à la version écrite de ce bulletin. Renseignements au Collectif Haïti de France, 45 bis, rue de la Glacière, 75013 Paris.

LES LIMITES DE LA
« PREFERENCE NATIONALE »

Le droit de vivre en famille, en apparence aussi fondamental que naturel, n'est pas toujours universellement appliqué, y compris dans les vieilles démocraties, dès qu'il s'agit des étrangers. Pour lutter contre l'immigration, les pays européens ont mis en place des politiques dites de « regroupement familial » qui ont en commun d'en limiter l'application. La France sacrifie à ce rite protecteur en imposant des conditions de logement, d'emploi et de revenus aux conjoints et aux enfants des travailleurs étrangers établis dans le pays.

Curieusement, une adaptation de cette réglementation vise également certains Français ressortissants des départements et territoires d'outre-mer. Si rien n'interdit aux familles de rejoindre librement dans l'Hexagone un de leur membre déjà installé, elles ne bénéficient des aides aux voyages et au séjour que si ce dernier peut prouver qu'il jouit des conditions de logement, d'emploi et de revenus requises pour les étrangers.

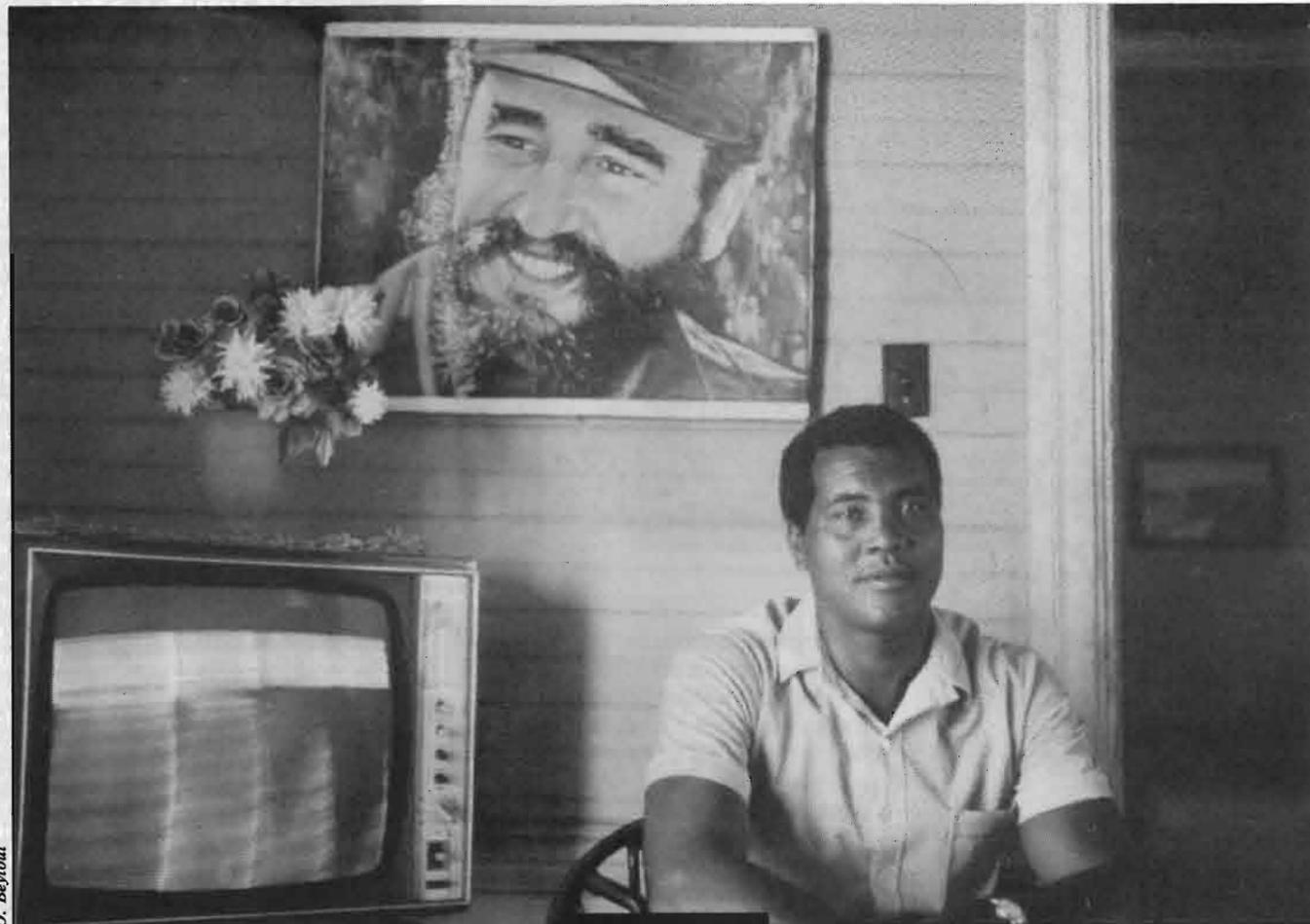
A croire que la libre circulation des personnes se heurte autant à la couleur de la peau qu'à la nationalité...

J.-P. A.

SOLIDARITE
UNIVERSITAIRE
AVEC HAITI

Une association, Sutimonde CNAM, vient de se constituer sous l'impulsion du Conservatoire national des Arts et Métiers. Ayant pour but des actions de coopération et des jumelages avec les universités du Tiers-monde, sa première initiative sera dirigée vers Haïti, où Jean-Bertrand Aristide doit faire face à une situation catastrophique. Toutes les contributions (humaines, matérielles, financières) y sont largement bienvenues. Bravo pour cette initiative.

Contact au CNAM : 42.71.93.29.



Vivre, sans cesse tiraillé entre le désir de consommer et l'attachement à son île et à ce qu'elle vit.

Révolutionnaire et héroïque pour les uns, totalitariste et idolâtre pour les autres, Cuba ça sonne comme « *trabajo si, samba no* » et inversement. Elisabeth Canet prescrit pour les partisans des deux bords un salutaire voyage dans un pays aux mille visages.

L'air est humide. Dans le pavillon d'un village de vacances à quelques kilomètres de La Havane, deux Cubains d'une vingtaine d'années négocient avec des touristes. Le ventilateur géant, suspendu au-dessus de leurs têtes, ne parvient pas à rafraîchir l'air. Les visages brillent de sueur. C'est Cuba la tropicale. Une des facettes de cette île aux mille contradictions.

Assis sur les lits, Juan et Raul proposent aux touristes des cigares, en principe destinés à la consommation intérieure, à moindre coût. Pour une poignée de dollars et quelques sueurs froides, les étrangers peuvent remplir leurs valises de ces trésors.

Pour les deux adolescents, l'enjeu est de se procurer des devises. Grâce à ce « laissez-passer », ils accèdent aux magasins pour touristes ou au marché noir, véritables cavernes d'Ali Baba. Ils y achètent tout ce dont ils rêvent : jeans, tee-shirts imprimés, baskets... tout ce qui permet à un jeune Cubain de se transformer en un tour de main en « yankee », leur voisin du nord tant admiré. Objets de « trafic » à la main, ils n'hésitent pourtant pas à vanter les bienfaits de Cuba et de sa révolution au détour d'une conversation. S'ils sont conscients de faire du mar-

ché noir et de « saboter l'économie de leur pays » — comme le dit le pouvoir en place, ils parlent avec fierté de Fidel Castro, celui qui a rendu son honneur à Cuba et fait échec à la première puissance mondiale. Ils décrivent avec orgueil le système de santé, unique dans toute l'Amérique latine, avec des soins de qualité gratuits. Ou l'éducation. L'école est obligatoire et l'analphabétisme a pratiquement disparu de l'île. Quand on vit dans une des régions les plus pauvres du monde, comment ne pas se sentir fier de toutes ces réalisations ?

Le géant est à la porte

Pourtant malgré leur amour pour leur pays et sa révolution, ils n'hésitent pas à écouter les radios émettant de Miami et diffusant à longueur de journée de la propagande anti-castriste. Ils rêvent des Etats-Unis, le symbole de toutes les richesses, comme du paradis. Et l'instant suivant vous révèlent qu'au pays de l'impérialisme, tout n'est pas rose. Mais c'est plus fort qu'eux, ils admirent le géant. Ils ne rêvent que de musique yankee, de vêtements yankee, de termes anglais. Ils sont sans cesse tiraillés entre leurs affinités pour les Etats-Unis et leur amour pour leur île et ce qu'elle

vit. Cuba, c'est une multitude de contradictions et la jeunesse en est le meilleur reflet. Pour ceux qui ont dépassé la trentaine, qui ont connu Cuba avant Castro et maintenant, il n'y a guère d'hésitation. Ils ont choisi leur camp : pour ou contre le Cuba révolutionnaire. Les Etats-Unis deviennent alors le meilleur ami ou le pire ennemi.

Si Cuba est sortie des ténèbres de l'histoire, c'est grâce à sa révolution. Parler de Cuba, c'est automatiquement se référer à cette dimension politique. Pour tous les pays d'Amérique latine et du tiers monde, l'île s'est transformée en légende grâce à deux visages symboles : Fidel Castro et Che Guevara. Cuba est devenue, à partir des années 60, un espoir pour tous les pays pauvres.

La véritable histoire de ce pays aux mille facettes commence dans les années 50. A cette époque, l'île de Fulgencio Batista, dictateur-président n'est rien moins qu'un « Etat » américain, totalement colonisé par les multinationales, les hôtels de luxe et les tripots pour « gringos » milliardaires. Les paysans meurent de faim, le chômage touche un habitant sur douze, l'île compte trois millions d'analphabètes sur cinq millions de Cubains. L'espoir de vie est de vingt-deux ans.

Sortir des ténèbres

Fidel Castro et Che Chevara organisent d'abord depuis le Mexique puis dans l'île, la lutte armée. Le 1^{er} janvier 1959, Fidel et ses « barbudos » soutenus par la population, prennent le pouvoir. Ils définissent leur programme politique : « *Nous ne sommes pas communistes. Ni pain sans liberté, ni liberté sans pain. Ni dictature de l'homme, ni dictature d'une classe. La liberté sans la terreur.* » Les nouveaux dirigeants nationalisent les raffineries de pétrole dépendant de capitaux américains, lancent une réforme agraire en confisquant les biens des grands propriétaires et remettent en cause le statut de la base navale US de Guantanamo. Castro décrète Cuba « *territoire libéré de l'Amérique* ». Les paysans et les ouvriers dansent de joie. Gabriel García Marquez, alors journaliste à *Prensa latina* écrit : « *Le plus remarquable était le naturel avec lequel les pauvres s'étaient assis sur les chaises des riches, dans les lieux publics. Ils avaient envahi les halls des hôtels de luxe, mangeaient avec leurs doigts aux terrasses des cafétérias du Vedado, et se faisaient*

BALADE DANS LES MOTS MARRONS PAS GLACES

Et si les nègres-marrons avaient inventé la guérilla ? La question est osée, bien sûr. Mais enfin, il leur fallait bien du talent à ces esclaves pour fuir le fouet du maître dans des lieux inaccessibles, dans la forêt. Comme il fallait un mot pour les désigner, les distinguer, se rassurer (?), on les appela marrons. Rien à voir avec la couleur ! Explication : marron dérive de l'espagnol « *cimarron* » qui signifie « *fourré* », « *brousse* ».

A ce jour persistent deux sens dans le créole haïtien : l'un désigne le fruit du jacquier, l'autre un praticien pas très sûr (avocat marron...). Nous voilà assez loin des marrons glacés du Noël hexagonal, mais si l'on regarde de près, la logique va bien du mot à la chose en passant par l'histoire des hommes.

griller au soleil dans les piscines aux eaux aux couleurs lumineuses des anciens clubs privés de Siboney. (...) Les vingt lieues de farine d'ivoire des plages de Varadero qui n'avaient avant qu'un seul propriétaire et dont ne jouissaient que les riches trop riches, furent ouvertes sans condition à tout le monde, y compris aux riches eux-mêmes. »

Les tarifs de l'électricité, du téléphone des transports sont ramenés à des niveaux humains. Le chômage diminue tandis que les salaires augmentent. La population porte sa révolution aux nues.

Mais les Américains, qui ne supportent pas la moindre velléité d'indépendance de la part des chefs d'Amérique latine, ne voient dans Castro qu'un communiste installé à 200 kilomètres de leurs côtes. Il faut mettre fin à cette rébellion. Par tous les moyens : économique à travers un blocus de l'île, ou militaires, comme le débarquement dans la baie des Cochons. Cuba tient mais l'étau se resserre. L'affaire des fusées soviétiques manque d'ouvrir la troisième guerre mondiale. Prenant la tête de file des pays non-alignés, Castro résiste quelque temps à la tentation communiste vers laquelle le poussent les Etats-Unis. Mais la situation économique finit par faire tom-

ber l'île dans le camp soviétique. Et si les Etats-Unis n'ont pas réussi à renverser le régime castriste, au moins sont-ils parvenus à empêcher la naissance d'une troisième voie, entre le capitalisme et le communisme.

Toute la palette

A partir de ce moment, la révolution entre dans une nouvelle phase. Les réalisations dans le domaine de l'éducation ou de la santé sont exemplaires. Plus aucun enfant ne meurt de faim. Mais Castro est accusé d'accaparer le pouvoir. Il cumule les fonctions de président de Cuba, président du Conseil d'Etat, président du Conseil des ministres, premier secrétaire du parti communiste et commandant en chef des forces armées. Les opposants au régime sont pourchassés, les libertés fondamentales limitées. Pour ceux qui « *ont voulu changer le monde* », c'est le temps des désillusions.

Aujourd'hui, les opinions sur l'île sont partagées. Certains la considèrent comme le régime le plus éclairé du continent sud-américain — comparé aux dictatures militaires et à leur misère, d'autres comme une dictature « *tropicale* ».

Pour Juan et Raul, Cuba n'est aucun de ces deux régimes. Il est simplement le pays dans lequel ils sont heureux (avec des « *petits compléments* » !) de vivre. Et même s'ils ne peuvent pas avoir accès à l'Occident, ils profitent des touristes pour maintenir le contact avec l'extérieur.

Dans le bus, transistor collé à l'oreille, ils n'hésitent pas à balancer leur corps sur des rythmes « yankee ». Ils vont à la plage rencontrer de belles « *muchachas* ». Juan est blond avec une peau claire bronzée par le soleil des tropiques. Raul, lui est plutôt « café au lait ». Leurs copines sont l'une métisse, l'autre « café noir ». Ce qui surprend le touriste à Cuba, c'est cette richesse de couleurs. La palette s'étend du blanc très clair au noir très foncé en passant par toutes les teintes. Avec les décennies, le mélange des races a permis cet extraordinaire résultat. Des Espagnols colonisateurs aux esclaves noirs d'Afrique ou aux indiens des Caraïbes, toutes les populations se sont retrouvées, démontrant, si besoin est, que le racisme n'est pas une évidence. Et à ceux qui n'en sont pas convaincus, un petit séjour dans l'île au mille visages est vivement recommandé.

Elisabeth Canet

TERRITORIO LIBRE DE AMERICA

Plus de 300 000 Jamaïcains vivent dans les banlieues de Londres. Aux confluent du projet multiculturel européen, ils affirment une « black culture » fortement teintée de musique, sur fond de crise économique et de chômage.

Yo ! Com'on in the beat rasta. » Notting Hill, août 1990. Le carnaval antillais bat son plein. Jamaïcains, Trinidiens, Dominicains, tou-

ristes, « british » purs cru... ils sont plus d'un demi-million à s'être donnés rendez-vous sur le pavé de Sa Majesté pour, trois jours durant, imprimer à la banlieue ouest de Londres, le rythme des steel-bands, les tempos dubb, funk, ragmuffin' distillés par les sound-systems mobiles. Les « West-Indians » (1) sont en liesse, trois jours de fun collectif pour oublier le fog, le chômage ou le mal du pays.

Il avait bien été question un moment de mettre un terme à ces festivités, « trop bruyantes, trop peu sûres, parfois même dangereuses », dicit les riverains. Les plaignants n'eurent pas gain de cause, et malgré un déficit de 200 000 livres accusé pour 1988, la grande parade annuelle de Notting Hill, en partie subventionnée par l'Etat, soufflait ses vingt-cinq bougies.

526 000 Antillais ou Guyanais (2), parmi lesquels 60 % de Jamaïcains, soit un groupe de 315 600 individus, vivent en Grande-Bretagne (recensement de 1983-1985). Pour rappel, le Royaume-Uni qui compte 55 millions d'habitants accueille sur son sol 2,4 millions de ressortissants étrangers dont 763 000 Indiens (premier groupe minoritaire ethnique, démographiquement).

Sur fond de briques rouges, le quotidien britannique des Jamaïcains de Londres se décline en syncrétismes musicaux, réussites commerciales black (presse, cosmétiques...) toujours plus probantes et surtout, surtout, en un « fighting spirit » quasi permanent. Plus de la moitié - 272 000 - des Antillais de GB est née sur le sol anglais et a eue le temps de se faire aux règles du jeu. On ne leur fait pas de cadeaux, ils n'en attendent pas non plus. Lorsque le chômage touche un Anglais sur dix, ce sont en moyenne, deux étrangers qui se retrouvent sur la touche. Dans la classe des 16-24, quand il est arrivé au taux de pointer



Marry N. / Bweta.com

L'EXIL ET LE ROYAUME

KINGSTON SUR TAMISE

à 16 % pour les « white coloured people », il s'affichait à 33 % pour les minorités ethniques.

L'Antillais de France qui traverse le Channel à grand peine à se reconnaître dans le miroir que lui tend son « homologue » jamaïcain : moins « fonctionnarisé », il lui paraît à la fois plus porté à la marginalité et plus apte dans le même temps à se projeter dans son environnement en tant que membre d'une communauté. Bref, son sentiment d'appartenance collective, entretenu par le « black

mind » des Malcolm X, M. Luther-King, Spike Lee ou, par l'omniprésence de la symbolique rasta, semble bien plus affirmé pour ne pas dire serein.

Sound to sound

Brixton, fin des années 1980. La crise a relâché son étreinte. La « soul black » urbaine qui germe à Londres s'exporte fort et, à l'image des Jazzie B (Soul II Soul), Pet Mc Intosh (Loose Ends) et autres « business-men musiciens » la jeunesse black continue d'en vouloir. Mais derrière une « cool attitude » de

bon aloi, le leitmotiv communautaire jamaïcain reste inchangé : « fierté, dignité, solidarité ». Apposés sur les murs, quelques stigmates très explicites du genre « Keep on fighting » ou « No justice, no peace », viennent rappeler que le mal des banlieues touche aussi l'Angleterre. Les émeutes raciales de 1981-1985 à Brixton, Birmingham, Toxteth... sont restées dans les mémoires, et, même si les lois antiracistes ont été renforcées, on sait bien que le combat de l'insertion économique ne pourra se gagner qu'à long terme. En attendant, le baromètre des relations inter-ethniques que constitue le carnaval affiche un temps calme. So, wait (pas trop longtemps quand même) and see.

Et puis, alors que l'on commémorera cette année le dixième anniversaire de sa mort, difficile de ne pas sentir monter la Rastaman « Positive Vibration » du plus célèbre des Jamaïcains. Au début des années 1970, le temps faible du rock était devenu le temps fort d'un son appelé reggae. A base de bass-guitar, le rock de Trenchtown montait sur Londres, le mythe Marley venait de naître.

William PIERRE-JOSEPH

(1) West Indies = Caraïbes.

(2) Guyanais de la Guyana, l'ancienne Guyane britannique.

LES PIEDS SENSIBLES
c'est l'affaire de

SULLY

Confort, élégance, qualité,
des chaussures faites pour marcher
85 rue de Sèvres
53 bd de Strasbourg
81 rue St-Lazare

Du 34 au 43 féminin,
du 38 au 48 masculin, six largeurs
CATALOGUE GRATUIT :
SULLY, 85 rue de Sèvres, Paris 6^e
5 % sur présentation de cette annonce



LOIFRAK

Toute la bijouterie fantaisie

10, rue de Lancry - 75010 Paris



30 milliards de francs
de chiffre d'affaires
dont plus de 60 % hors de France

Votre vie, aujourd'hui et demain.

3 secteurs d'activité complémentaires : SANTE HUMAINE
BIO-ACTIVITES
PARFUMS - PRODUITS DE BEAUTE

SA MATIERE PREMIERE : LA RECHERCHE

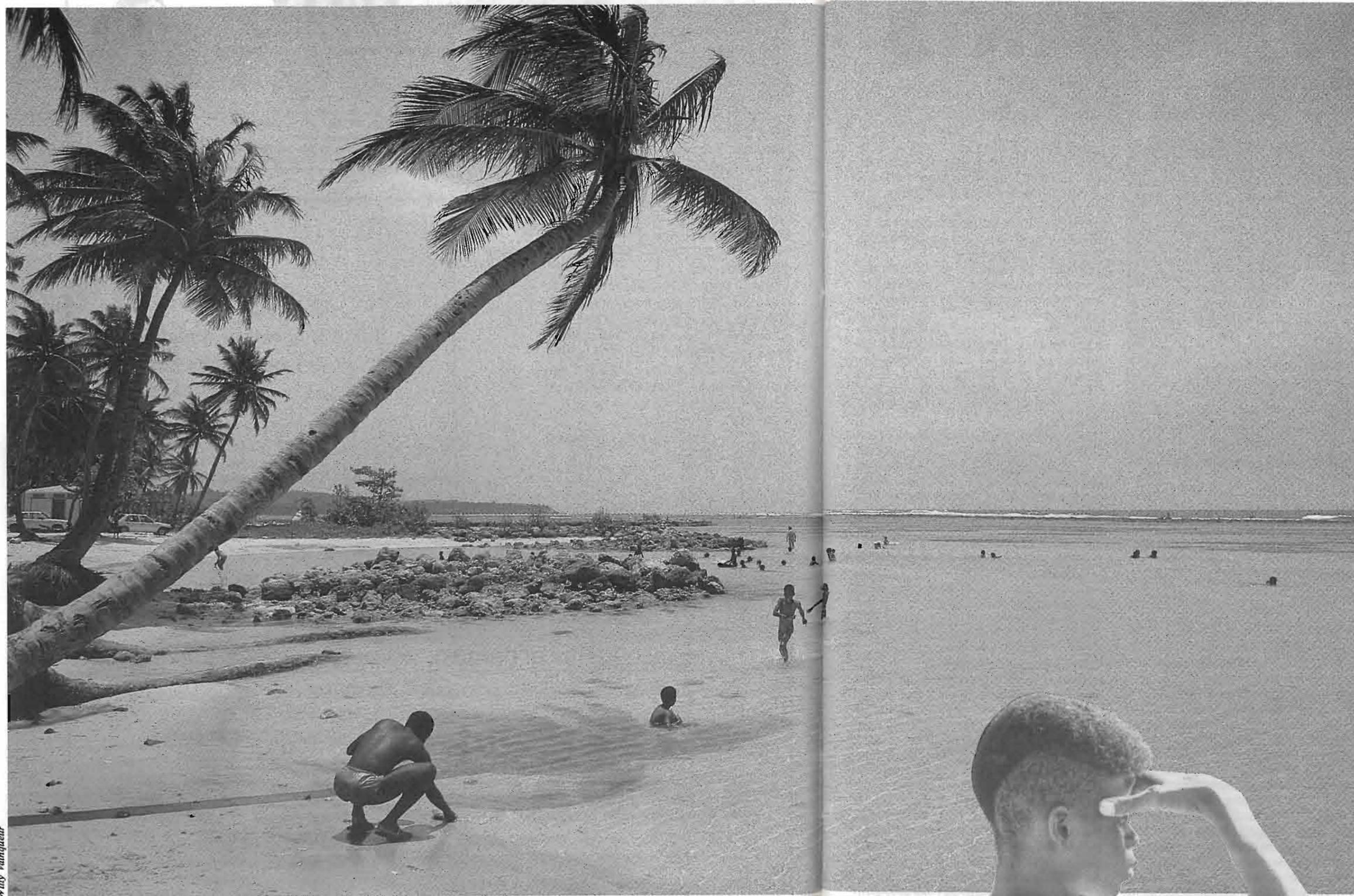
- 1,8 milliard de FF
- un centre pilote en Europe de recherche en biotechnologies
- des accords avec des instituts de recherche internationaux

SES ATOUTS : SES EQUIPES D'HOMMES

- 35 000 personnes dont 10 000 hors de France

SON IMPLANTATION INTERNATIONALE

- Présence dans plus de 100 pays



Willy Vainqueur

Willy Vainqueur

Malgré ou peut-être à cause de la distance, entre la France et les départements d'outre-mer, l'histoire est longue et tumultueuse. Entre ici et là-bas, et inversement, les fers se sont croisés, la conquête s'est transformée en cohabitation républicaine, en départementalisation, en décentralisation. Des blancs sont nés en créolité, des « café au lait » ou « lait au café » ont poussé dans les banlieues de l'Hexagone. Ici et là-bas, au-delà ou à l'intérieur des logiques lourdes du centralisme jacobin et des effets pervers de la rentabilité absolue, l'équilibre est toujours fragile. Tour d'horizon transatlantique.

TRANS ATLANTIQUE

PAR DE FREQUENTS TRANSBORDS

Trente ans d'émigration ininterrompue des Antilles vers la France et le trouble se fait toujours plus profond face aux incertitudes de l'avenir, pour ceux dont on ne sait plus très bien s'ils sont encore des Antillais en France ou déjà des Antillais de France.

Trente ans durant lesquels les têtes et les cœurs ont tenté de se réapproprier la terre natale dont la perte s'est faite à mesure plus lourde, et le décor plus dense comme pour se constituer à soi aussi son arrière-pays.

Trente ans à aller sans retour. A s'entasser dans les HLM, de banlieue jusqu'à ne plus pouvoir ou savoir se compter. Ne plus savoir qu'au début des années 80 déjà, un Antillais sur quatre nés aux Antilles vivait dans la région parisienne ; que plus d'un fonctionnaire antillais sur deux était en poste à Paris ou dans sa banlieue et plus d'un tiers des chômeurs aussi, que pas loin d'un enfant sur deux de père ou de mère antillais naît à Paris ou ses environs. Des chiffres qui, plus que de longs discours, disent l'ampleur du transbord en quoi a consisté cette émigration.

Trente ans déjà. Quel étrange destin que celui de ce peuple sommé de déportation en transbord de toujours renaître à lui-même, dans un mouvement récurrent de dépeuplement-repeuplement.

A peine l'idée commençait-elle à germer d'une réalité martiniquaise et guadeloupéenne plantée ferme en paysage antillais que les voilà à s'interroger sur les chances d'un devenir antillais en pays francilien.

Trente ans d'une histoire trop longue et trop brève à la fois, pour que toute leçon tirée ne demeure hasardeuse.

Trente ans... et plus, même, d'une histoire commencée en réalité dans l'entre-deux guerres. Encore modeste en nombre à l'époque, la migration antillaise n'avait pas plus qu'aujourd'hui à rougir de la qualité de ses porteurs. A leur tête nos futurs grands intellectuels (Césaire, Tyrolien, Damas, Nardal, Méné, Bloncourt et bien d'autres) qu'avaient précédés dans la capitale deux génies de la musique antillaise Stelio et Leardé. L'immense talent de ces hommes et femmes explique sans peine la rapidité avec laquelle ils marquent de leur empreinte la vie culturelle et politique parisienne. Pendant que les uns révolutionnent les dogmes de l'esthétique et de l'engagement littéraire et préparent à l'éclosion du grand mouvement de la décolonisation, les autres envoient les habitués du « *Bal nègre* » de la magie de leurs improvisations et donnent à la biguine une audience qui à l'époque ne le cède en rien au

« *Etaient-ce des émigrés ? La terre de France vers laquelle ils (se dirigeaient) leur avait été suggérée dès l'enfance comme le lieu suprême où tout s'accomplit. Par-delà cet arrachement, si majestueusement douloureux, ils n'avaient pas l'impression de perdre leur terre : une terre qu'ils n'avaient jamais connue être à eux. L'émigré martiniquais, dès les premiers temps, n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers. Ce qu'il traîne après lui, c'est une vague tristesse du décor quitté, un regret poignant des amis abandonnés, non pas le terrible manque de la patrie perdue. Mais cette sérénité de surface cache un trouble profond* » (1).

succès actuel de Kassav et Malavoi. Mais, on l'aura compris, quelle que fût la densité de cette présence antillaise en France et aussi les difficultés de vie de nombreux travailleurs (ouvriers, et femmes de ménage qui s'y trouvaient déjà), il ne s'agissait pas encore, à proprement parler, d'une véritable immigration.

Avec la fin de la guerre, puis l'octroi en 1946 du statut départemental aux quatre vieilles colonies, les choses prennent une tournure nouvelle. En nombre plus important arrivent à Paris, et aussi à Bordeaux et Marseille, ouvriers, employés de maisons et étudiants. Mais ce sont surtout les personnels (cadres moyens et supérieurs) de la fonction publique qui symbolisent l'esprit de cette nouvelle phase de l'émigration antillaise. Avec eux prend corps le mythe si longuement vivace de « *la terre de France (...) comme lieu suprême où tout s'accomplit* », leur « *départ en métropole* », détour obligé de leur promotion sociale répond moins à un besoin de force de travail (qualifiée ou non) dans l'Hexagone qu'elle ne conforte la politique d'assimilation aux Antilles. Mais déjà derrière l'exostime de pacotille dans lequel on se complait à les regarder, ces îles connaissent une mutation radicale qui va rapidement modifier non seulement l'ampleur, mais aussi le sens et la fonction de l'émigration des Antillais, pendant que les transformations économiques et sociales en France changent les raisons et les conditions de leur immigration.

Après avoir fait des Antilles des terres de production et d'accumulation pour le système colonial, la France entreprend de transformer

ces nouveaux départements en terre de circulation des biens et des personnes. Après les avoir construites dans l'imaginaire collectif des Antillais comme un lieu de passage, sorte de purgatoire entre l'enfer de l'Afrique et le paradis de l'Europe, l'Etat entreprend, en déplaçant massivement les populations, de donner corps à ce fantôme.

Au système de plantation on substitue une économie de comptoir, en favorisant avec force subventions la reconversion des békés dans l'import-export, leur mainmise sur l'activité commerciale, mais aussi le desserrement de leur contrôle sur la reproduction sociale des ouvriers agricoles. Il s'ensuit un désengagement massif des forces de travail du milieu rural rendues ainsi disponibles pour une nouvelle intégration productive ou... une émigration massive.

L'industrialisation promise par tous les plans de développement élaborés à Paris apparaît bien vite comme un *miroir aux alouettes* destiné à faire passer le nouveau slogan politique de *l'assimilation économique*. En 1955 déjà, une commission d'experts économiques européens soulignait que cette industrialisation ne devait pas se faire « *au préjudice de la division internationale du travail* » et, en 1971, dans un avis sur le projet de loi de finances, la commission de production et des échanges du parlement constate que « *la rentabilité des capitaux est mieux assurée dans l'import-export et le commerce, activités dont l'essor est alimenté artificiellement* ».

Entrepôt de commerces, réservoirs de main-d'œuvre et usines à loisirs, seront dès lors les trois fonctions essentielles dévolues aux sociétés locales. On ne peut ici qu'admirer la perspicacité de Paul Leroy-Beaulieu qui, en 1882, parlait des Antilles en ces termes : « *C'est comme entrepôts de commerce, comme marchés placés entre les deux hémisphères, qu'elles figureront désormais dans la carte du monde.* » En 1966, le Bulletin de la Chambre de commerce de la Martinique lui fait écho et pousse plus loin encore l'image. « *Nous sommes en face d'une option politique, ... (soit) de retourner à l'ère du passé, autant dire en revenir au diplodocus ou au tam-tam africain (...) ou bien au contraire, d'entrer franchement (...) dans l'ère de redressement extraordinaire qu'accomplit l'Europe, et encore une fois, d'être le fer de lance de l'Europe en Amérique* ».

Dans un contexte marqué par l'accroissement du chômage et du sous-emploi, l'exode rural massif des anciens ouvriers agricoles (2) et la disparition des petits agriculteurs, dont l'activité économique de subsistance dépendait du système de plantation, l'enjeu politique était aussi de prévenir les protestations et la révolte



Willy Vainqueur

Import, export. Au système de plantation se substitue une économie de comptoir.

Noël Monier/ARL

d'un prolétariat éradiqué de tout système de production. Les événements et les morts de décembre 1959 en Martinique avaient éveillé l'attention de l'Etat français en ce sens, ceux de 1967 en Guadeloupe le lui ont confirmé et ceux de 1991 à la Réunion viennent le lui rappeler.

Dans la France des années 60, l'immigration antillaise, répond désormais à un réel besoin de main-d'œuvre et joue — principalement dans les services publics et parapublics et, à un degré moindre au début, dans les secteurs de la métallurgie et du bâtiment — un rôle parallèle et complémentaire de celui des immigrations étrangères qui s'installent en nom-

Déplacement massif de populations vers l'Hexagone, le plus souvent pour des emplois sous-qualifiés.



bre dans la même période. Par rapport à la phase antérieure des années 50, il s'opère un renouvellement radical de la composition socioprofessionnelle des flux au départ des Antilles, avec une croissance exponentielle du nombre d'employés (agents de service et d'entretien des services publics et de santé), d'ouvriers et de domestiques. Cette prolétarianisation rapide est contrôlée directement par l'Etat par l'intermédiaire du BUMIDOM qui agit comme une « *société de placements de main-d'œuvre* » dans l'esprit de ses statuts qui lui confèrent « *la qualité commerçant* » et l'inscrit au registre du commerce. Réservant « *ses faveurs aux éléments démunis d'emplois et sans espoir d'en découvrir* », cet organisme prend une part déterminante dans l'incitation à l'émigration aux Antilles et dans l'insertion économique et sociale des Antillais en France. Au total, cette phase de la migration antillaise a répondu à un double objectif :

— assurer la paix sociale aux Antilles, condition nécessaire d'une mutation économique et sociale sauvegardant les intérêts de la bourgeoisie marchande française et ceux de leurs

représentants locaux. En janvier 1972, Michel Debré déclarait : « *La conséquence directe de l'arrêt de l'émigration, c'est une situation révolutionnaire* » (3) ;

— répondre aux besoins nouveaux en force de travail qui apparaissent en France à l'occasion de la restructuration du système productif en cours dans cette période.

Après trente années de mise en œuvre de cette politique, il s'est installé et a fait souche en France une population composée d'une élite petite bourgeoise très minoritaire appartenant pour l'essentiel à la hiérarchie moyenne et supérieure de l'administration et d'une masse de travailleurs salariés employés des services publics et parfois ouvriers du privé qui sont occupés à des postes de faible qualification, sans réelle perspective d'avenir.

Alors qu'au départ, les projets de promotion sociale de ces deux groupes étaient identiques et leur adhésion à l'idéologie assimilationniste presque également partagée, leur origine sociale différente et l'inégalité croissante de leur situation économique et sociale condui-

sent rapidement à une évolution divergente de leurs rapports avec la société de résidence, comme de leurs réactions à son égard. Les possibilités de carrière offertes aux premiers, concrétisant leurs ambitions, renforcent leur adhésion au système de valeurs dominantes. Pôle d'attraction pour les autres couches de l'immigration, ils servent de relais à la diffusion du tryptique : immigration - assimilation - promotion sociale. Les seconds, à l'inverse, découvrent progressivement la vanité de l'espoir de promotion qu'on leur avait fait miroiter. Leur concentration dans les emplois les moins qualifiés et les moins bien rémunérés, et leur distribution sélective dans l'habitat, les renvoient — en fait, sinon en droit — à la condition sociale de « *travailleur immigré* » ; même si pendant longtemps ils feront (et font encore) tout pour s'en démarquer (survalorisation des normes dominantes, attitude hostile et dénigrante à l'égard des étrangers, tentative de rupture avec la communauté d'origine, ou encore exogamie pour « *sauver sa peau* ») (4). Mais toutes leurs tentatives en ce sens se heurtent à des formes diverses de rejet par la société de résidence, elles ont paradoxalement pour effet de lézarder le système de représentation à travers lequel les Antillais avaient été amenés à s'identifier comme Français à *part entière*, en rejetant l'idée même qu'ils puissent exister autrement.

C'est donc dans un contexte de (re)création d'une « *colonie intérieure de production et de service* » où ils rejoignent au bas de l'échelle sociale les autres colonies d'origine étrangères, que les Antillais sont contraints de s'interroger sur leur identité et surtout d'élaborer une forme d'insertion différenciée. Constitués en véritable appendice domestique d'une société qui les marque souvent comme *entièrement à part*, sinon encore comme *étrangers* (et que corollairement ils commentent à ne plus reconnaître leur), un nombre grandissant d'entre eux est conduit inéluctablement, mais aussi légitimement, à remettre en cause le système de valeurs, les normes et les institutions de la société dominante qui apparaissent comme autant d'instruments de leur rélegation sociale et de leur mystification. Dès lors, la question de l'identité ou de la spécificité (et, à travers elle, celle de la dignité individuelle et collective) devient-elle un enjeu majeur. Mais, une fois cette question soulevée et mise en pratique une modalité d'insertion différenciée, se pose au groupe concerné le problème de l'acceptation et de la reconnaissance de l'une et de l'autre par la société de résidence. Dans le cas antillais, on se trouve alors face à une double contradiction.

— D'un côté, une volonté d'insertion promotionnelle (conforme au mythe si vivace au départ d'épanouissement au sein de la « *Mère-Patrie* ») qui se heurte aux réalités socio-économiques de la société de résidence et à ses processus de ségrégation. De cette contradiction, émerge la question de l'identité.

— De l'autre, la revendication d'un droit à l'identité qui se heurte non seulement aux formes juridiques et institutionnelles, qui ne per-

mettent pas son expression collective, mais plus encore à une conception globale de la société française fondée sur la négation des particularismes ou des différences et le mythe de la nation homogène. Ce qui renvoie à d'autres contradictions longtemps occultées, mais pourtant présentes de longue date dans la société d'origine.

Mais, si chacune de ces revendications se heurte à des interdits particuliers, il paraît, plus iconoclaste encore, dans le cadre de la philosophie politique de la société française de les présenter de front. Il y est plus qu'inconcevable de revendiquer à la fois l'intégration sociale et la reconnaissance d'une réali-



té minoritaire autonome, et cela d'autant plus que l'on est une minorité *déterritorisée*. C'est à ce niveau que les problèmes relatifs à l'immigration antillaise rejoignent ceux des autres communautés d'origine étrangère, et peut-être aussi ceux des minorités nationales (5). Cela non pas du fait d'une quelconque histoire ou culture commune, mais en raison essentiellement des rapports qu'entretient la société française avec les unes et les autres, par-delà les spécificités nationales et/ou les statuts juridiques. Un rapprochement qui, paradoxalement, nous renvoie aux enjeux sociopolitiques que recouvre la revendication du droit de vote pour les étrangers.

— S'agit-il, restant dans la philosophie de société dominante, d'une solution pratique pour sortir des impasses dans lesquelles se sont enfermées les politiques passées en matière d'immigration et prévenir le risque d'une déstabilisation sociale accrue, en espérant trouver

là un moyen de réussir l'assimilation ? La désaffection civique déjà très ancienne des Antillais aux antilles comme dans l'immigration montre que l'on peut parler de vacuité de ce droit à remédier, dans les conditions actuelles de son exercice, aux discriminations et aux inégalités économiques, sociales et culturelles qui fondent, en fait, l'existence des individus (aussi bien aux Antilles que dans l'immigration).

— S'agit-il au contraire, à travers un droit nouveau, d'œuvrer à une reconnaissance du droit à l'expression collective des communautés ? Dans ce cas, la notion de droit de vote aux étrangers prendrait alors un caractère totalement subversif, non pas simplement parce qu'elle se heurterait à des interdits propres au statut juridique de l'étranger, mais plus fondamentalement parce que (on l'a vu à propos des Antillais) la revendication de soi en tant que communauté ou minorité (nationale ou étrangère) est irrecevable dans la conception actuelle de la citoyenneté et de la nationalité en France.

Soulever la question du droit de vote des étrangers comme question spécifique, c'est donc d'abord appeler à une nouvelle conception de la citoyenneté qui s'accommode du droit à l'existence des minorités. C'est autour de cet enjeu essentiel pour l'avenir de la démocratie que les réalités de l'immigration antillaise rejoignent celles des immigrations d'origine étrangère. A l'évidence, il ne s'agit là que de la figure de proue des contradictions profondes qui, au sein de la société française, résultent des décalages croissants entre ses réalités économiques, sociologiques, culturelles et politiques. Des décalages qui obligent à s'interroger sur une autre forme d'organisation des rapports sociaux, une nouvelle façon de vivre et de faire la politique et qui, en un mot, imposent de réfléchir à une nouvelle philosophie politique de société redéfinissant les notions d'Etat, de nation, de citoyenneté et les conditions d'exercice des droits politiques.

Claude-Valentin Marie
sociologue, chargé de mission
au ministère du Travail
et de la Formation professionnelle

(1) E. Glissant : le discours antillais - Ed. du Seuil 1981.

(2) Les effectifs employés dans l'agriculture sont passés d'environ 50 % des populations occupées en 1954 à moins de 20 % au début des années 80. Cf. Economie et statistiques 137. Octobre 1981.

(3) Cité dans « La Traite silencieuse. Les émigrés des DOM ». Ed. IDOC-France.

(4) Tout comme auparavant, les Antillais ont voulu se démarquer des autres colonisés de l'Empire. Voir sur ce thème CV MARIE « L'Europe : de l'Empire aux colonies intérieures ». In Face au Racisme. Tome II, page 296. La Découverte/Essais - Paris février 1991.

(5) Il serait peut-être souhaitable de pousser un peu plus loin la réflexion en y intégrant une analyse des tentatives actuelles de résolution du problème Corse — qui, notons-le, au passage, n'a pas été posé à travers les urnes mais par les actions des autonomistes — et, en contre-exemple, une approche de la situation des communautés juives de France qui réussissent à imposer leur existence communautaire sans remettre (ou que soit remise) en cause leur statut de citoyen ni leur civisme. Au point qu'il y a quelques années, un représentant important de ces communautés, à la veille d'une entrevue avec le Président de la République a pu déclarer « le plus grand danger pour nous serait l'assimilation ».

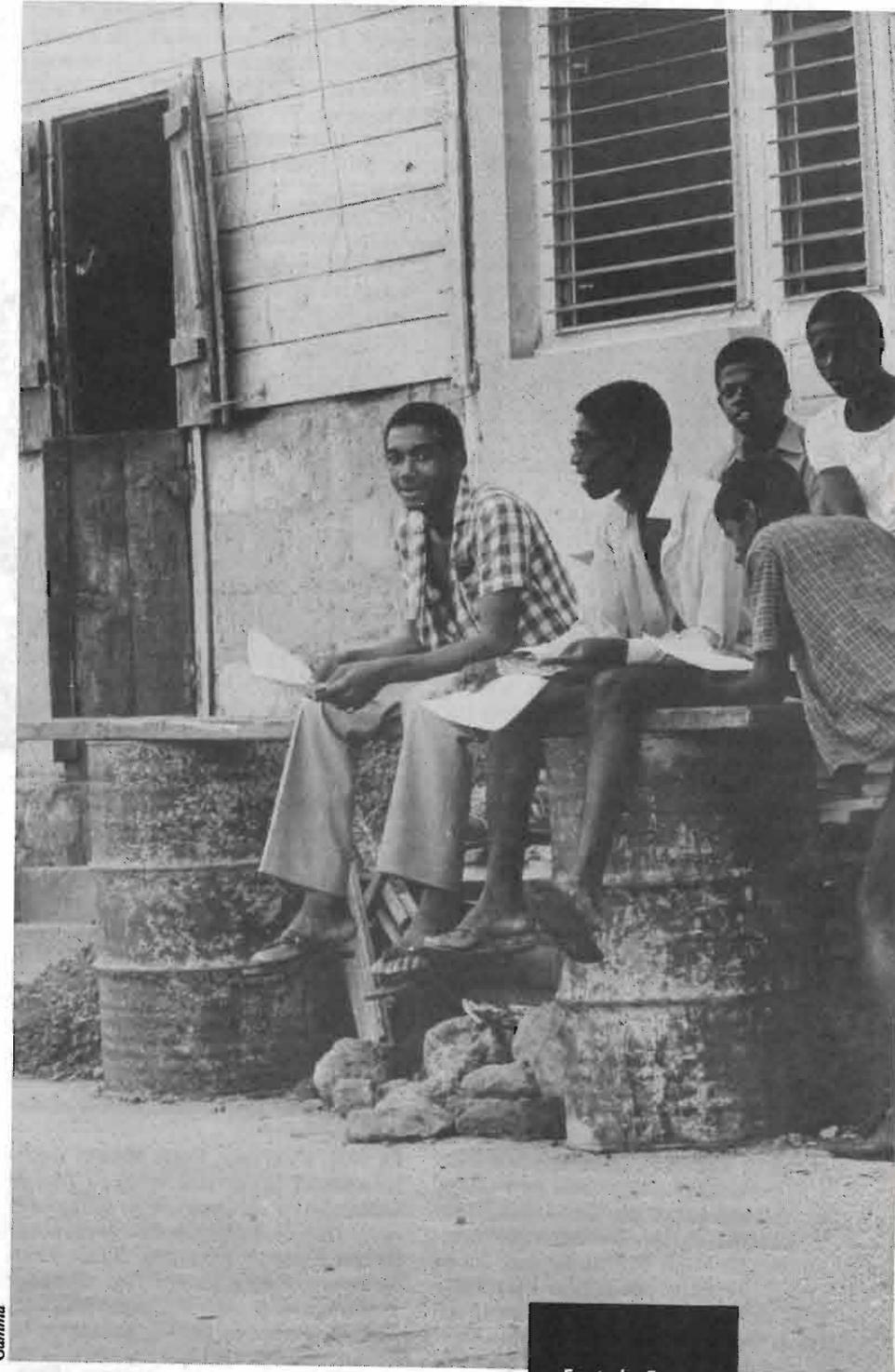
Sous les tropiques, les hommes politiques analysent et décident, viennent et repartent. Isabelle Avran dresse un lucide état des lieux, 45 ans après la départementalisation. Vivant et triste.

En donnant à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à La Réunion le statut de département d'Outre-mer, la loi du 19 mars 1946 réalisait l'égalité institutionnelle avec la métropole. La règle devenait l'application à ces départements de la législation de droit commun sauf, ainsi qu'en dispose l'article 73 de la Constitution de 1958, « *mesures d'adaptation nécessitées par leur situation particulière* ». Cette égalité juridique ne s'est accompagnée ni de l'égalité sociale, ni de l'égalité économique ». Triste bilan. Il date d'avril 1989. L'auteur n'est autre que Louis Le Pensec, ministre des Départements et Territoires d'outre-mer...

Du Golfe du Mexique aux côtes vénézuéliennes, entre Trinidad et les Bahamas, à quelques encablures d'Haïti, de Cuba et de l'Amérique centrale, des îles sont « départements français d'outre-mer », la Guadeloupe et la Martinique. Au Sud-est, entre le Brésil et le Surinam, la Guyane « française » s'ouvre elle aussi sur cette mer d'Amérique. Au-delà des images de rêve, d'îles aux plages de sable chaud, quoi de neuf sous le soleil, à près de 7 000 kms de l'Hexagone, dans ces départements devenus officiellement « DOM » voici 45 ans ? A l'automne et à l'hiver dernier, les bidonvilles de la Réunion, cet autre département d'outre-mer, ont explosé de colère. Au-delà des fantasmes qui s'affichent à la vitrine des agences de voyage, le quartier du Chaudron a dévoilé au monde sa misère. La marmite bout-elle aussi en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane ?

Lorsque Martinique, Réunion, Guadeloupe et Guyane deviennent officiellement *Départements d'outre mer*, la guerre vient de se terminer, à laquelle ont participé les peuples de « *l'empire français* ».

Dans la Caraïbe, la Jamaïque ou Trinidad ac-



Fort-de-France, 1974. Qu'est-ce qui a changé depuis ?

**QUOI DE NEUF
SOUS
LE SOLEIL ?**

cèdent à l'autonomie. Pourtant, dans les Caraïbes « françaises », le mouvement assimilationniste prévaut. Les terres de Martinique, de Guadeloupe et de Guyane ont connu la présence colonisatrice de la France depuis le XVII^e siècle, et n'ont été libérées de l'esclavage... qu'en 1848 ! Moins d'un siècle avant la loi de départementalisation...

C'est Aimé Césaire, alors député communiste, qui présente cette loi d'assimilation adoptée le 19 mars, avec l'espoir affirmé de passer de la colonisation de ces terres à l'égalité de fait des citoyens des « DOM » avec ceux de la « métropole », et d'échapper du même coup à la tutelle gourmande des Etats-Unis tout proches.

Quarante-cinq ans déjà. Et un triste échec des politiques d'« égalitarisation » avec l'Hexagone. Sans atteindre les records réunionnais, le taux de chômage dans les trois DOM « d'Amérique » est largement supérieur à celui de l'Hexagone.

En Guadeloupe, sur une population totale estimée à 334 000 personnes en 1985, l'on comptait 26 000 demandeurs d'emplois officiellement enregistrés, 34 800 en 1988 (sur 339 000 habitants), et fin 1989, avec 40 200 demandeurs d'emplois officiels, le chômage touchait 24,2 % de la population active (1). Les femmes en représentent les deux tiers et les jeunes de moins de 25 ans plus du tiers (37 %).

En Martinique, la population était estimée à un peu plus de 331 600 habitants en 1985 et à un peu plus de 337 000 en 1988. Les demandes d'emplois enregistrées en 1985 dépassaient les 26 500 et les 30 700 en 1988. Elles touchaient majoritairement les femmes (62 %) et les jeunes de moins de 25 ans (39 %), et plus de 40 % de chômeurs en 1989 étaient inscrits depuis plus d'un an (1).

En Guyane, la base aérospatiale de Kourou réduit le nombre de chômeurs : un peu plus de 8 200 sur une population estimée à un peu plus de 97 000 habitants en 1989 (1).

Chargée par Louis Le Pensec en 1989 d'établir un rapport sur « l'égalité sociale et le développement économique dans les DOM », une commission présidée par Monsieur Jean Ripert dévoile ou rappelle d'autres chiffres accablants (2). Ainsi du PIB par tête, qui en 1986 dépassait 55 000 F dans l'Hexagone pour ne varier qu'entre 32 000 et 42 000 francs dans les DOM. Ainsi des SMIC, qui aux Antilles et Guyane n'atteignent que 83 % du SMIC métropolitain. 40 % des « Domiens » perçoivent un salaire inférieur ou égal au SMIC métropolitain. Et plus du tiers des salariés (la moitié à la Guyane) un salaire inférieur au SMIC local. En revanche, les fonctionnaires affectés dans les DOM reçoivent jusqu'à maintenant une prime pouvant aller jusqu'à 65 % du salaire, créant d'autres inégalités dans les DOM eux-mêmes (mais ne comblant pas forcément le manque-à-gagner important lié notamment aux prix très élevés). L'apparition du RMI a fonctionné comme un véritable révélateur.

Autant qu'un « revenu minimum d'insertion », il constitue une tentative de « rattrapage face à la misère insulaire ». Il est pourtant inférieur d'environ 20 % au RMI de l'Hexagone, car... le CNPF s'inquiétait du risque que représentait un RMI trop proche du SMIC local ! Il en est d'ailleurs de même de la plupart des allocations...

Le « rapport Ripert » fait apparaître d'autres inégalités qui touchent les conditions sanitaires des DOM, l'accès à l'école et à la formation professionnelle, ou encore le logement. Dans une région soumise à des cyclones ravageurs, des milliers de Domiens s'entassent encore dans les bidonvilles qui pullulent autour de Pointe-à-Pitre ou de Fort-de-France, tandis que ceux de Cayenne ont vu avec quelque étonnement s'ériger à Kourou, pour les scientifiques de la métropole qui s'y installaient, toutes les structures de confort et de loisirs que beaucoup n'imaginaient plus même possibles.

Quarante-cinq années de départementalisation maintiennent donc des inégalités criantes, même si les Domiens vivent sans aucun doute beaucoup mieux que les habitants des îles voisines. Et si les Domiens demandent quelle égalité réelle leur a apportée la loi de 1946, ils s'interrogent surtout sur les politiques de développement mises en œuvre — ou non — dans leurs départements.

TRISTE TROPIQUE ?

La question, certes, n'est pas nouvelle. Lors d'une visite à la Guadeloupe en décembre 1974, Valéry Giscard d'Estaing, avant d'entamer *La Marseillaise* et tout en faisant l'éloge de la départementalisation, reconnaissait que « souvent la volonté [du législateur] à réduire certaines inégalités a échoué (...) », que « subsist[ai]ent certaines séquelles du passé colonial, des privilèges que rien ne justifie, des inégalités inacceptables » et affirmait « je suis résolu à les faire disparaître » et « nous réaliserons la départementalisation économique ».

En 1982, à son tour, Pierre Mauroy rappelait à Saint-Denis-de-la-Réunion : « Trop de retards ont été accumulés, nous les rattrapons. Trop de déceptions dans le passé ont succédé à trop de déceptions. Il faut remettre les pendules à l'heure. Il faut réconcilier les DOM avec le siècle » Sept ans plus tard, Louis Le Pensec lui aussi demandait un bilan sur le même sujet qui aboutissait à des constats analogues.

Un bilan qui montre en fait les tares profondes d'un système dit de développement. En 1952, en Guadeloupe, trois sociétés métropolitaines se partageaient près des deux tiers des terres de Grande-Terre : la société anonyme des usines de Beauport (dont le siège était à Bordeaux), la Siapad et les Sucreries d'outre-mer. A la fin des années 1960, 75 % des terres agricoles appartenaient à quelques familles d'origine « Békée », et quelques grands propriétaires qui se comptaient sur les doigts des deux mains se partageaient 80 % des plan-

tations de cannes à sucre. Depuis, ces familles ont fait fortune dans la banane ou le commerce, parfois dans l'immobilier. Et, tandis que des groupes tels que celui du Baron Empain s'enrichissaient, des planteurs qui avaient racheté quelque parcelle s'endettaient. En fait, comme la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe souffrent de l'absence de secteur productif. La Guyane, dont plus de 90 % du territoire sont couverts de forêts, importe du bois. A coups d'investissements très lourds, elle a tenté d'exploiter cette richesse verte, souvent au mépris des équilibres écologiques comme des modes de vie des Amérindiens. Mais l'échec, jusqu'à aujourd'hui, est patent. La pêche constitue son premier poste d'exportation, elle cultive les crevettes d'eau douce (« chevrettes »), mais en importe également. Aucune industrie ne fait la richesse du département, le tourisme s'implante parfois dans les anciens centres de rétention. La Martinique importe elle aussi son sucre, sa production locale ne couvrant qu'à peine plus de la moitié de ses besoins. Les tentatives d'exportations des avocats et des citrons verts ont avorté, soumises aux concurrences israélienne et brésilienne. L'industrie demeure embryonnaire et le tourisme ne progresse guère. Comme dans les autres DOM, les services, l'administration sont en revanche hypertrophiés. Mêmes maux en Guadeloupe. La situation de l'industrie frise la catastrophe, même si elle bénéficie de dispenses d'impôts (10 ans) et de taxes professionnelles (5 ans), de primes diverses. L'agriculture, au mieux, stagne. La production de sucre a légèrement repris en 1984, mais elle a connu le désastre du cyclone Hugo en 1988 et les usines sont pratiquement obsolètes. La Guadeloupe vend son rhum et ses bananes mais importe ses fruits, ses légumes, certains produits laitiers de métropole, de la viande de Nouvelle Zélande, et même du poisson.

Les DOM souffrent de la prépondérance de cultures d'exportation, d'un manque criant d'activités productrices tandis que se développe démesurément le tertiaire. Déjà, en 1983, dans la *Revue martiniquaise de sciences sociales*, Auguste Armet évoquait l'état de dépendance dû en partie aux transferts publics d'un « Etat providence » qui ne se traduisaient pas par un quelconque développement du secteur productif. En clair, des DOM sous perfusions d'allocations diverses non rentabilisées. Elles permettraient surtout de maintenir des structures favorisant les familles héritières des Békés ou de maintenir un lien avec une métropole qui est aussi soucieuse de sa présence stratégique dans cette région du monde. Mais survit-on longtemps, survit-on sainement, sous ce type de dépendance ? La question se pose d'autant plus que les transferts financiers sont fonctions de divers aléas conjonctuels. Ainsi, tandis que François Mitterrand rencontrait George Bush à La Martinique, le budget de l'Etat alloué aux DOM était considérablement amputé (16 %, soit un taux largement supérieur à tous les autres sec-



Torregano/Sipa press

Guadeloupe, juillet 1985. L'idée d'indépendance imprègne les consciences, barricades et affrontements défraient la chronique.

teurs touchés) pour cause de guerre du Golfe...

L'angoisse s'accroît dans les DOM avec la perspective de l'Acte unique européen. Si l'on évoque les possibilités d'ouverture d'un marché régional, l'hypothétique apport d'un tourisme européen, l'on se demande en revanche comment survivra une économie non compétitive et subventionnée. Déjà les « Douze » condamnent la pratique de « l'octroi de mer » qui permet une imposition sur certains produits importés. Et, si certains produits agricoles européens bénéficient de protections (viandes, céréales, lait...), ce n'est pas le cas des fruits de l'agriculture tropicale...

Que faire alors ? Comment construire des stratégies de croissance qui préservent les équilibres écologiques dangereusement menacés tout en développant l'emploi ? Est-ce lié au statut même des DOM ? La loi de décentralisation de mars 1982 qui a donné plus de pouvoir à ces départements-régions n'a guère permis un réel décollage. L'autonomie, voire l'indépendance, résoudraient-elles ces problèmes structurels ? Leurs partisans respectifs pensent que, quelles que soient les difficultés, la concurrence régionale, évoquées dès 1974 par Valéry Giscard d'Estaing à la ma-

nière d'une « menace » économique, ces « solutions » briseraient en tous cas l'actuelle dépendance vis-à-vis de l'hexagone. Ils s'empres- sent d'ajouter que « rupture » ne signifie pas « rejet », et que leurs projets sont au moins autant politiques qu'économiques pour que « les dominés relèvent la tête ».

En Martinique se développe le projet d'autonomie, en particulier, aujourd'hui, autour du Parti progressiste martiniquais du charismatique Aimé Césaire. Les indépendantistes progressent pourtant. La volonté d'indépendance a aussi poussé un courant décisif du Parti communiste martiniquais à la scission. Et significatifs sont les résultats des élections régionales : les indépendantistes remportent 4,5 % des voix en 1983, 8 % en 1986, plus de 20 % en 1990.

En Guadeloupe, las de la répression qui s'abattait (comme en Martinique) lors des différentes grèves (« dures ») d'ouvriers ou d'ouvriers agricoles, les indépendantistes ont plus volontiers opté pour la lutte violente (3). Aussi, deux ans après la naissance du Front antillo-guyannais qui revendiquait l'autonomie, se créait en 1963 le Gong (Groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe), puis diverses organisations comme le GLA (Groupe pour la libération armée) en 1980 et, tandis que l'idée d'attentats contre les intérêts français influençaient au-delà des cercles traditionnels de militants indépendantistes, se tenait à Pointe-à-Pitre en avril 1985, alors que les événements de Kanaky faisaient couler de l'encre, une « Conférence internationale sur le droit à l'indépendance des peuples colonisés par la France ». A cette époque, même

le préfet de la Guadeloupe, Maurice Sabourin, assurait : « Nous assistons à une imprégnation progressive de l'idée d'indépendance ». Pourtant, lors de son troisième Congrès tenu en mars 1990, l'UPLG (Union pour la libération de la Guadeloupe) semblait préférer « la lutte de masse » et « la lutte électorale » à la lutte armée, même si l'objectif proclamé demeurerait, afin de « faire sauter le verrou du statut départemental ».

Vers quoi s'engagent aujourd'hui les trois DOM « français » d'Amérique ? Plus d'autonomie, une réelle indépendance éventuellement dans le cadre d'alliances privilégiées avec la France et l'Europe parallèlement au développement des échanges régionaux ? Il ne semble pas aujourd'hui que la question se pose massivement en ces termes. Ce qui est certain en revanche, c'est que les plans de développement sérieux sont nécessaires pour sortir ces départements de leur misère. Et que l'écho des mouvements réunionnais se fera peut-être entendre bientôt outre-Atlantique parmi des jeunes contraints jusqu'à présent au chômage massif sous le soleil des bidonvilles ou à l'exil vers une métropole pas toujours très accueillante...

Isabelle Avran

(1) Institut d'émission des départements d'outre-mer. Exercice 1989, rapport d'activité.
 (2) Jean Ripert : « L'égalité sociale et le développement économique dans les DOM, rapport au ministre des DOM-TOM, porte-parole du gouvernement. » La documentation française. Collection des rapports officiels. Paris, 1990, 159 pages.
 (3) Franz Fanon, militant martiniquais de la libération du tiers monde, n'écrivait-il pas lui-même dans « Les Damnés de la terre », « Le colonialisme est (...) la violence à l'état de nature et ne peut s'incliner que devant une plus grande violence. » ?

VOL AU-DESSUS D'UN NID

Quelque 350 millions de déplacements touristiques sont comptabilisés chaque année à travers le monde. Avec ses dix millions de visiteurs annuels, la zone Caraïbe, troisième fournisseur mondial de farniente, pointe en bonne position au « top sun ». Dans cette région à haute densité touristique, Guadeloupe, Guyane et Martinique jouent la carte de l'évasion diversifiée, ascendant clientèle européenne.

« **L**aissez-vous séduire par la Guadeloupe et la Martinique, véritables bijoux posés sur l'eau... La Martinique : une histoire d'amour entre ciel et mer... Iles sous le vent, îles sous le charme. »

L'emballage touristique-exotique classique n'a rien de mensonger ; vues sous l'angle carte postale, les Antilles ont en effet de quoi stimuler la « tropicalité » qui sommeille en beaucoup de voyageurs potentiels. Dans un autre registre, plus équatorial celui-là, la Guyane, elle aussi, s'active depuis peu à mettre en valeur ses « parfums... charmes et secrets les plus profonds ».

Bonjour devises

Le tourisme comme réponse miracle aux problèmes de développement, rares sont ceux qui y croient encore. C'est un fait. La promotion (tournées d'information sur les marchés porteurs, présence sur les foires et différents salons internationaux...) coûte cher. A titre indicatif, l'Office du tourisme de la Martinique consacrait 45 % de son budget 1989 (19,7 millions de francs) à la promotion extérieure de l'île, 17 % à l'animation locale et à l'accueil. Mais force est de constater le poids de l'activité touristique dans l'économie des îles



Le rêve Caraïbes dans le Paris souterrain. A la portée de toutes les bourses ?

sœurs : 10,7 % en moyenne de leurs PNB pour l'année 1986 (1). Pour indication toujours, le PNB de la Guadeloupe s'élevait en 1985 à 1 170 millions de dollars US, les recettes touristiques étant pour leur part estimées à 100 millions de dollars US pour l'année 1987. Un dixième des PNB locaux. C'est dire le rôle joué par le secteur touristique, d'autant que « les transferts importants en provenance de la métropole augmentent fortement le PNB et font par là même, chuter la part du touris-

me » (2). En Guadeloupe, selon une estimation de l'Office du tourisme, ce secteur emploierait directement et indirectement plus de 8 000 personnes (un peu plus de 7 000 en Martinique) soit plus de 8 % de la population active totale.

Dans ce même département « l'hôtellerie (4 600 chambres en 1990, 6 000 prévues en 1991) qui avait, « après le passage en septembre 1989 du cyclone Hugo », perdu 30 % de ses clients en haute saison (décembre à avril), a retrouvé une activité soutenue (3), tendance confirmée à Paris par la plupart des voyageurs et tours-operators travaillant sur la destination. Très exposé aux fluctuations économiques, tout autant qu'à un important facteur risques climatiques (particulièrement vérifiable dans le cas de la zone caraïbe), le tourisme reste porteur d'une certaine fragilité en fonction des conjonctures. La facture laissée par un cyclone en mal d'inspiration, on la connaît aujourd'hui : une destination à réhabiliter en terme d'image

(l'homo touristicus s'accommode difficilement des atmosphères de catastrophe), des pertes matérielles et d'exploitation (gîtes ruraux, petite, moyenne et grande hôtellerie confondus) se chiffrent à 154 millions de francs (4). Autant dire que les efforts de promotion considérables qui suivirent Hugo, conjugués avec l'impact médiatique de « la plus prestigieuse des courses transatlantiques en solitaire », la Route du rhum ne furent pas de trop pour remettre Karukéra (ou Caloucaera : « l'île aux belles eaux », nom de la Guadeloupe en indien caraïbe) sur orbite touristique. Autre indicateur traduisant bien l'importance du tourisme dans les sociétés antillaises : celui de l'intensité de fréquentation touristique (5). Il était en 1987 égal à 0,8, ce qui signifie que sur l'ensemble de l'année, 80 touristes pour 100 autochtones furent recensés

en Guadeloupe et du côté de Madinina (« l'île aux belles fleurs »).

Jean Galmot, touriste aventurier

Seule continentale avec le Guyana et le Belize de l'éparse réalité caraïbienne, la Guyane cherche de son côté à profiter de la manne touristique transitant par la région.

A cette fin, sans toutefois se bercer d'illusion (elle sait, voire souhaite ne pas être « appelée à générer un tourisme de masse »), elle table sur ses caractéristiques amazones, son carnaval, son capital technologique, se construisant l'image d'une mystérieuse séductrice, difficile à conquérir, moins volage en somme que ses frangines antillaises.

Et pour mieux susciter le désir du touriste nouveau à se lancer à la poursuite du diamant vert (celui de ses forêts), elle se dote méthodiquement d'instruments performants : entrée en fonction début 1990 de la Maison du tourisme de la Guyane à Paris, mise en service d'un Observatoire économique à Cayenne, capacité d'accueil renforcée (580 chambres supplémentaires) prévue pour 1991...

Seule ombre au tableau, le même vieil handicap qui continue de hanter son développe-

ment : importantes difficultés d'accès liées à l'insuffisance des dessertes aériennes. Cruel paradoxe qui veut que Kourou mène à l'espace, tandis que ce département, est encore difficile à joindre même des autres DOM voisins :

Les clés du décollage... touristique

Depuis l'atterrissage, le 20 juin 1960, du premier Boeing 707 sur la piste du Raizet (Guadeloupe), ils ont été toujours plus nombreux à pouvoir s'exclamer : « On a bronzé sous les tropiques ». L'avion a forcé le changement, l'air du temps, civilisation des loisirs oblige, a fait le reste.

Deux facteurs, en conjuguant leurs effets, expliquent dans une large mesure le boom touristique antillais des années 1980. En premier lieu, la dérégulation des prix du transport aérien. En 1986, Minerve ouvrait le feu en introduisant la formule charter sur les vols à destination de Pointe-à-Pitre ou Fort-de-France. Le monopole d'Air France sur les DOM se fissurait. Aujourd'hui, sept compagnies (deux seulement pour la Guyane) assurent au départ de Paris des liaisons régulières avec les Antilles, et, échéances européennes de 1992 aidant, l'état de concurrence activée continue de s'intensifier.

Deuxième carburant du décollage touristique antillais : la loi de défiscalisation appliquée depuis 1986 dans les DOM, pour une durée de dix ans. Après avoir stimulé la construction immobilière puis le développement de l'industrie, cette loi a produit de réels effets dans la branche « tourisme ». Ainsi, concernant la Martinique, le montant des investissements réalisés dans le secteur a plus que triplé entre 1986 et 1988, passant en deux ans de 26,5 à 83,7 millions de francs. Et puis, à des degrés divers, les stratégies de promotion-diversification-animation mises sur pied par les Offices départementaux et Agences régionales, participent aussi sans doute, à la crois-

Répartition des touristes dans la Caraïbe, 1987

	% (total : 9 465 000)
Porto Rico	20 %
Bahamas	15,5 %
République Dominicaine	9,6 %
Jamaïque	7,8 %
Iles Vierges US	6 %
Antilles françaises (Guadeloupe - Martinique)	5,6 %
Divers	35,5 %
Total	100

ACTIVITE TOURISTIQUE (GUADELOUPE-GUYANE-MARTINIQUE)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane
Nombre de clients (1990, Hôtellerie)	273 620	281 517	170 000
% de Français (1990)	73,4 %	71 %	78 %
Nombre de chambres (1990)	4 600	3 911	1 163
Durée moyenne du séjour (en jours)	6,1	4,6	non connu

DE TOURISTES

CES INDIENS DE LA « FRANCE EQUINOXIALE »

Galibis, Arawaks, Emerillons, Palikours, Wayanas, Wayopis... les Amérindiens sont aujourd'hui quelque 4 000 en Guyane. Ils ne luttent plus actuellement pour leur survie en tant que peuples, mais leur modes de vie sur leurs terres sont toujours menacés...

La France équinoxiale, ainsi baptisée en 1604, a longtemps été discrète dans l'histoire, jusqu'au milieu du XIX^e siècles et quelques tentatives de peuplement s'étaient soldées par des échecs meurtriers, dus au climat.

Aussi, lorsqu'en 1848, l'esclavage est aboli et que les esclaves fuient les camps de travail forcé que sont les plantations, le gouvernement ne trouve rien de mieux à faire que d'offrir le pays à la chiourme. Droits communs et politiques mêlés, les bagnards donnent à Cayenne une aura maléfique : « *tu finiras au bagne mon gars* ». Des milliers de relégués y créveront, de maladies et de mauvais traitements. La Guyane avait pourtant, et depuis fort longtemps, une population, avec sa culture, ses modes de vie adaptés à l'environnement ses traditions, etc. Les Amérindiens restèrent dans leurs forêts, contactés par quelques missionnaires et militaires. Ces Indiens furent en outre durement frappés par des « épidémies de contacts », nées de leurs rencontres avec des virus et microbes étrangers. Plusieurs nations disparurent ainsi.

Il y a aujourd'hui six groupes différents (eux disent nations) dans le département : Galibi, Arawak, Palikour, Wayana, Emerillon et Wayopi. Comme de tous temps, ils se déplacent fréquemment. Un mode de vie et un système de défense efficace : chaque fois que la pression « civilisatrice » se faisait trop forte, les Amérindiens ont franchi une frontière ou disparu dans les profondeurs de la forêt (90 à 95 % du territoire).

La République tentera ainsi, notamment en 1946 ou avec la « francisation » de 1968, de les soumettre aux lois et aux logiques de la métropole. On ne peut pas dire que ces opérations furent des succès, et les Amérindiens payèrent chaque fois l'addition. Compagnies exploitant sans précaution les ressources locales, fragilisation de l'économie des Indiens, atteintes aux structures internes du groupe, alcool, épidémies, les formes des chocs ont varié, pas les effets. Autre population « indigène », les « Bushnegroes », descendants des esclaves fugitifs demeurés en forêt subirent les mêmes agressions.

Ainsi, entre 1967 et 1969, les deux tiers des Amérindiens reçurent des cartes d'identité (et donc d'électeurs...), sans l'avoir demandé, sans en comprendre le sens. Beaucoup avaient déjà des papiers brésiliens ou hollandais, offerts de la même façon. L'opération « électeurs » fut aussi un échec, les groupes votant presque toujours en bloc, tant est forte la structure collective.

L'administration a du s'adapter, quand même : les impôts locaux ne sont pas levés, le service militaire ne touche que les francophones volontaires, la médecine est gratuite... De fait, on traite les Indiens comme des citoyens à part, dont la spécificité culturelle demande des aménagements. Un bon point – très relatif – qui n'est garanti par aucun texte de loi, même si on respecte le droit coutumier et un statut « adapté ».

Mais, la question des « terres indiennes », particulièrement cruciale pour ces peuples dont la mobilité est importante, n'a pas été résolue.

Certaines de ces terres ont été incluses dans des projets économiques, d'autres dans des parcs ou réserves naturelles. L'inaliénabilité de ces territoires n'est pas reconnue, même si un décret de 1987 prévoit dans certains cas la « concession de zones de subsistance ».

En fait, le mode de vie des Amérindiens se heurte à ceux des populations qui vivent aujourd'hui depuis près de quatre siècles en terre de Guyane. Ni la parcellisation des terres ni leur vente spéculative, en particulier le long de la côte, ni le labour sédentaire, qu'on a peut-être tenté de leur « proposer », ni les coupes claires dans la forêt, qui détruisent pour plusieurs années des lieux de vie, ne correspondent aux besoins des Amérindiens semi-nomades, qui préservent l'environnement naturel des espaces où ils s'installent et dont ils vivent quelque temps. Connaissance pratique millénaire de l'écologie tropicale...

Il reste qu'aujourd'hui la population amérindienne augmente à nouveau et c'est bon signe. La période de la lutte contre la pure disparition physique des Amérindiens est heureusement dépassée, pourtant les structures économiques et sociales de ces peuples sont déjà profondément atteintes.

En fait, le seul élément neuf et porteur d'espoir vient des Amérindiens eux-mêmes. Des jeunes ont lancé en 1981 une Association des Amérindiens de Guyane française. Ils se posent déjà en interlocuteurs. Le temps de l'Indien-objet s'achève.

En Guyane, comme dans la plupart des autres DOM-TOM, la situation économique est catastrophique. La Guyane vit, littéralement, sous perfusion.

Frustrations et difficultés ne peuvent pas ne pas se retrouver dans la vie politique locale dominée depuis quelques années par le parti socialiste guyanais. D'autres Guyanais ont opté pour la voie de l'indépendance.

Nous sommes éloignés des Amérindiens... ils sont tributaires lourdement de l'évolution économique et politique de leurs terres, et l'avenir de la Guyane ne pourra pas faire l'économie de la question amérindienne. La France non plus, d'ailleurs. Ce pays a ses « Indiens », dernier peuple autochtone des DOM-TOM. Ils sont peu, mais ils pèsent lourd : pas moins qu'une part d'avenir, un soupçon de rêve et un supplément d'âme. La nôtre.

François Teruel

POUR MEMOIRE

• **ABOLITION DE L'ESCLAVAGE**
le 4 février 1794
(16 pluviôse, An II) par la Convention montagnarde.

« La Convention nationale déclare aboli l'esclavage des nègres dans toutes nos colonies : en conséquence, elle décrète que tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens français et jouissent des droits assurés par la Constitution. »

• **L'ESCLAVAGE EST RETABLI**
le 15 mai 1802

par senatus-consulte. Merci Bonaparte !

– Article I : dans les colonies restituées à la France en exécution du traité d'Amiens du 6 germinal, An X, l'esclavage sera maintenu, conformément aux lois et règlements antérieurs à 1789.

– Article II : la traite des noirs et leurs importation dans les dites colonies auront lieu, conformément aux lois et règlements existant avant ladite époque de 1789.

• **L'ESCLAVAGE EST DE NOUVEAU ABOLI PAR LA REPUBLIQUE**
le 4 mars 1848

« République française - Liberté, Egalité, Fraternité. »

Au nom du peuple français, le gouvernement provisoire de la République, considérant que nulle terre française ne peut plus porter d'esclaves, décrète :

« Une commission est instituée auprès du ministre provisoire de la Marine et des Colonies, pour préparer, sous le plus bref délai, l'acte d'émancipation immédiate dans toutes les colonies de la République. »

« Le ministère de la Marine pourvoira à l'exécution du présent décret. »
Signé : Dupont de l'Eure, Arago, Lamartine, Louis-Blanc, Crémieux, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie, Marrast, Flocon, Albert.

La commission chargée d'organiser les modalités de l'émancipation (12 décrets, 2 arrêtés publiés le 27 avril 1848 ; article 6 de la Constitution) est composée de :

Victor Schoelcher, sous-secrétaire d'Etat des colonies - Mestro, directeur des colonies - Perrinon, chef de bataillon d'artillerie de la Marine - Gatine, avocat à la Cour de Cassation - Gaumont, ouvrier-horloger - H. Wallon et L. Percin, secrétaires.



Willy Wainqueur

Vendre son âme au tertiaire ? Gîtes ruraux, relais créoles, une découverte plus riche d'humanité.

sance touristique des Antilles françaises. Troisième gisement touristique mondial, dans un domaine qui représente aujourd'hui 6 % de la valeur des exportations internationales, la région Caraïbe emboîte directement le pas au bassin méditerranéen et à la zone Pacifique-océan Indien, respectivement 80 et 40 millions de touristes par an. Considéré comme une activité économique motrice ; en termes (notamment) de développement des infrastructures ; le tourisme version west-indiens affiche une belle croissance d'ensemble (+40 % de visiteurs depuis 1980), et à l'heure où l'on parle plus volontiers de « seuils de tolérance touristique », les Bahamas tirent 67 % de leur PNB de la ruée tropicale, la Jamaïque, 26 %.

West indies, le bon plan américain

Dans la rubrique « *Devine qui vient bronzer demain* », se distingue en premier lieu la clientèle US (61,9 %), suivie par les vacanciers européens (10,4 %), les plages de sable blanc s'appréciant également à la sauce canadienne (6,3 %). Mais si, proximité géographique oblige, de Kingston à Tobago, on mise de préférence sur les dollars de l'Oncle Sam, côté Antilles francophones, les touristes sont à 80 % européens dont 72 % de Français (cf. tableau 1). Pour ces dernières, le déclin de la fréquentation nord-américaine a passé la cote d'alerte. De 28 % en 1985, la clientèle hôtelière US ne représentait plus en 1990 que 6 % du flux touristique martiniquais. Mais, l'envolée de la demande européenne (+50 % entre 1984 et 1987), dont la Guadeloupe et la Martinique sont les premiers bénéficiaires, compense ce repli américain.

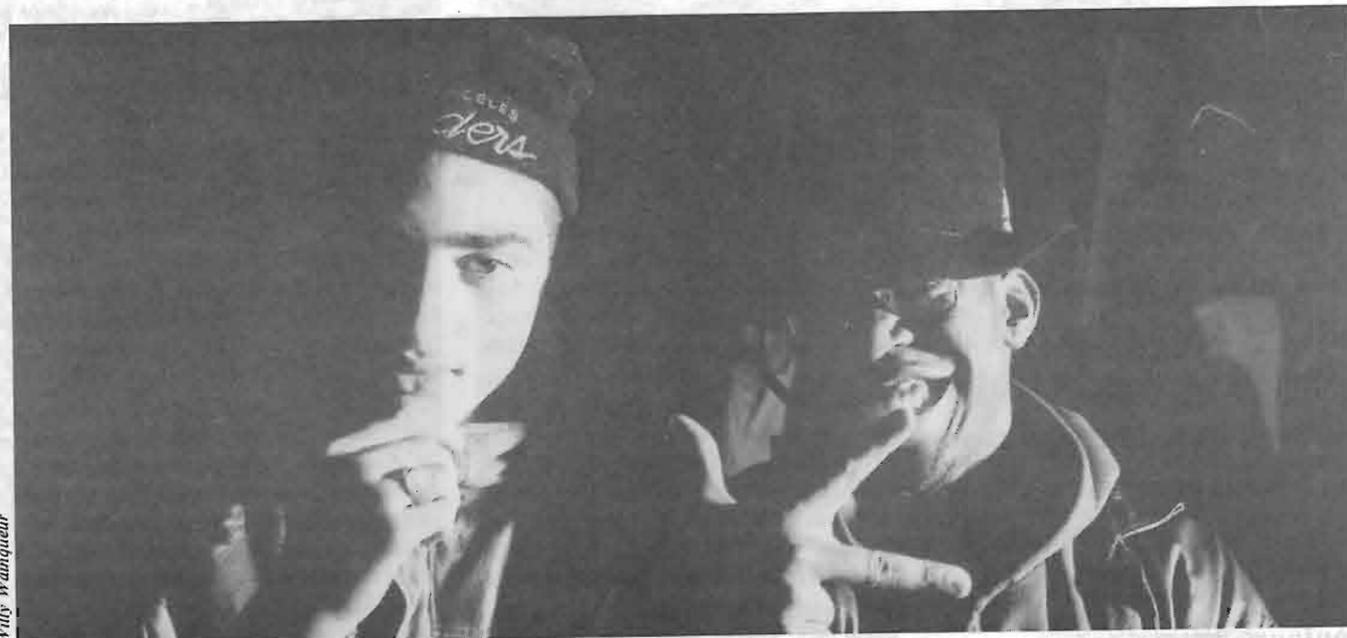
Dès 1910, de passage en Guadeloupe, Franklin Roosevelt prône un développement touristique de l'île. Les temps changent. Sceptiques quant au modèle « *touristical way of life* » des îles anglaises, l'outre-mer français semble promouvoir d'autres formes de découvertes insulaires, plus authentiques et plus riches humainement. En témoigne la multiplication des relais créoles et gîtes ruraux. Et si le discours touristique antillais se fait plus « *écologique* » c'est qu'on a eu le temps, ici aussi, d'appréhender les effets pervers du « *tout tourisme* » : spéculation immobilière, concentration des capitaux, baisse de la surface des terres cultivées, autant de menaces pesant sur une identité antillaise déjà bien malmenée par les rapports quasi-ombilicaux qu'entretient la France à ses quatre petits DOM.

Le tourisme, c'est facile, c'est un peu cher et ça rapporte déjà gros. L'Antillais le sait, mais il ne semble pourtant pas disposé à vendre définitivement son âme au tertiaire. Dans ce contexte apparaissent aujourd'hui des politiques d'aménagement plus soucieuses.

William Pierre-Joseph

(1) Source : INSEE. Revue « Antiane », N° 11, janv. 1990. Pages 15 à 19.
(2) Idem.
(3) Le Monde. Bilan économique et social, 1990
(4) Source : Chambre syndicale des hôtels de tourisme de la Guadeloupe
(5) Insee : Revue « Antiane » n° 11 op.ci.

COULEUR



Willy Wainqueur

Le métissage ethnique et culturel plonge ses racines dans l'histoire de l'esclavage et de la colonisation. Sous le tropique du Cancer, l'arc-en-ciel est formidablement riche mais à l'ombre de la référence blanche et de stéréotypes aussi variés que tenaces.

Au commencement étaient les Arawaks et les Caraïbes. Vinrent ensuite les Européens blancs qui massacrèrent ces populations, prirent possession des îles et importèrent les Africains aussitôt réduits en esclavage.

Les blancs créoles, appelés « *békés* », sont les descendants de ces colons esclavagistes venus s'établir dans les îles au XVII^e siècle. On les divise actuellement en deux catégories : les « *grands Blancs* » et les « *petits Blancs* ». Les

« *grands Blancs* » (1 % à la Martinique) partageaient dès les premiers temps de la colonisation le pouvoir politique et économique avec les autorités royales. Ils possédaient de vastes plantations allant jusqu'à 300 hectares où les esclaves cultivaient la canne à sucre. Aujourd'hui, ils conservent les rênes du commerce, de l'industrie et de l'agriculture : ils possèdent des terres de grande qualité dans les régions montagneuses et arrosées, favorables à la culture de la banane, et dans les zones basses, pour cultiver la canne à sucre. A ce capital s'ajoutent de vastes terrains en bordure de mer d'une grande valeur touristique, ainsi que la quasi-totalité des sociétés d'import-export. Soucieux de préserver leur identité, de se maintenir en tant que groupe, les « *grands Blancs* » ont choisi la fermeture face au reste de la population et pratiquent donc une forte endogamie.

La situation des « *petits Blancs* » est déférente. Ils descendent des colons européens qui étaient relégués à des activités de petits exploitants, de contremaîtres, de gérants d'habitations, d'ouvriers de ports, etc. Ils sont donc nettement moins fortunés et se mélangent plus aisément à la population dite « *de couleur* ». Mais précisément, cette pro-

miscuité tend à les rendre plus xénophobes. Ces Blancs créoles entretiennent avec les Créoles de couleur des relations moins paternalistes que par le passé. Par ailleurs, appartenant à la « *culture créole* », ils entendent se démarquer des Blancs venant de la métropole plus couramment nommés « *Métros* » ou « *Z'oreilles* ». Ces derniers sont fonctionnaires, commerçants ou encore membres de professions libérales et certains affirment rencontrer des problèmes d'intégration. Tel est le cas de telle personne souhaitant garder l'anonymat qui, après dix années passées à la Martinique, s'avoue déçue : « *Le trait dominant, c'est l'absence de chaleur dans les relations (...) moi, je n'ai pas réussi à me faire de véritables amis.* » Pour C.M. aussi le courant passe difficilement avec les Martiniquais. Professeur de gymnastique dans un lycée depuis sept ans, il témoigne : « *(...) au lycée, s'il y a un problème pédagogique ou autre, j'en discute franchement avec mes collègues métros... Au besoin, on s'engueule. Mais je ne fais pas de remontrances aux profs martiniquais. J'ai toujours peur que ça soit mal interprété. Alors, forcément cette gêne, cette réserve, limitent les relations.* » Il est des Hexagonaux qui tiennent un autre discours.

Deux conseillers d'orientation ayant exercé aux Antilles s'accordent à affirmer leur volonté de s'intégrer : « *Les relations superficielles avec les Martiniquais sont aisées, pour aller au-delà, il faut connaître les codes locaux et apprendre le créole. Cela exige des efforts, mais au bout du compte, on s'est fait un bon groupe de copains et de copines (...) on a l'impression d'être en phase avec le pays.* » Face aux Métros vivant à l'écart, M. M., employé dans une ANPE, militant indépendantiste, réplique : « *Mais s'il y a un tel malaise, c'est qu'il y a maldonne au départ, l'Antillais n'est ni responsabilisé ni intéressé à la marche des affaires. Il est souvent sous-payé, sa situation se dégrade d'année en année (...) et aucun des cadres que je côtoie ne montre un réel souci de faire avancer les dossiers.* »

Valorisations traditionnelles

Pour Michel Giraud*, chercheur au CNRS, « *les sociétés antillaises (Guadeloupe et Martinique) ont été de par leur histoire structurées par l'institution de l'esclavage. Le racisme est la conséquence de cette structuration sociale qui opposait au départ des maîtres esclavagistes à une masse d'esclaves noirs transportés d'Afrique. Cette idéologie raciste valorise ce qui serait la façon de penser, de vivre des Blancs par rapport à celle des Noirs. C'est le schéma traditionnel du racisme antillais. Depuis quelques années, nombre d'Antillais revendiquent leur négritude. Mais ce schéma de pensée reste structuré de la même manière que le racisme servile. En effet, alors que le racisme seivile parlait d'une infériorité culturelle des Noirs, la négritude inverse ce schéma et dit "Black is Beautiful".* »

On maintient ainsi la logique du raisonnement raciste qu'il veut qu'à chaque groupe racialement défini corresponde une culture propre. C'est confondre la notion de race et la notion de culture. On remarque par ailleurs que ceux qui tiennent ces discours négristes dans la sphère politique ou publique peuvent, dans la sphère du privé, continuer à porter en eux un certain nombre de préjugés provenant de « *l'ancien* » racisme esclavagiste, qui dévalorisait l'apport « *nègre* ».

La population dite de couleur comprend en fait les Noirs, largement métissés, les Indiens et les immigrés arrivés pour une grande part clandestinement (Haïtiens, Dominicains, Surinamiens...).

Antagonismes et concurrences

Les Indiens, fortement créolisés, sont couramment appelés « *Coolis* » (terme péjoratif). Originaires de l'Inde, ils ont été « *importés* » à la suite de l'émancipation des esclaves noirs en 1848 qu'ils ont remplacés sur les

plantations. Leurs relations avec les autres communautés sont relativement cordiales. Avec les Blancs, elles sont d'autant plus aisées que les Indiens se considèrent comme des « *Blancs au teint bronzé* ». Néanmoins, quelques problèmes se posent au niveau des contacts avec la population créole de couleur. La raison de cet antagonisme latent semble tenir à la concurrence économique croissante, qui fait des Indiens des propriétaires de nombreux commerces. Chaque groupe colporte sur l'autre des stéréotypes : le stéréotype créole voit en l'Indien un être vindicatif, peu franc, avare, opprimant sa famille pour l'achat d'un lopin de terre et ne sachant pas jouer pleinement du fruit de son labeur. Inversement, le stéréotype indien reproche aux Noirs d'être imprévoyants, paresseux, dépensiers et fêtards. Toutefois, rares sont les conflits majeurs entre ces deux communautés, leurs relations fréquentes les ont amenés à une cohabitation pacifique.

Bouc-émissaire

Arrivés massivement depuis 1974, les Haïtiens représentent actuellement 20 % de la population totale guyanaise. Ce département sous-peuplé et développé est aussi d'une relative facilité de pénétration par le Surinam voisin pour des hommes qui ont fui leur régime politique. Mais la Guyane peut être une étape vers la métropole. Quelles places ces immigrés occupent-ils ? L'opinion publique les considère comme une charge et un surcroît insupportable pour l'économie et comme des concurrents déloyaux sur le marché du travail. Ils effectuent le plus souvent les travaux délaissés par les autochtones. On les rend responsables de la grande criminalité, de l'insécurité urbaine, de la prostitution et d'autres maux encore. En somme, ils font figure de bouc-émissaires dans une société marquée par des inégalités flagrantes. Tout cela cache la peur d'une modification du rapport démographique entre les communautés et entraîne des attitudes et des comportements xénophobes.

Globalement, le Haïtien représente l'Afrique, un « *sous-civilisé* ». On lui reconnaît du même coup plus de puissance magique. Croyances et pratiques magiques imprégnant la culture antillaise de toute part, on vient donc parfois de loin pour consulter les guérisseurs haïtiens. Ils sont ainsi l'objet à la fois de mépris et de respect, de rejet et d'envie. L'inquiétude est grande dans ces îles face à l'avenir incertain de l'Europe 1992. Ce sentiment s'exprime comme en métropole par la fixation sur des boucs-émissaires. Il n'est pas aisé de vivre sa propre identité dans un monde difficile et en perpétuel mouvement.

Marie-Adèle BELLA

* Auteur de « *Races et classes à la Martinique* », éditions Anthropos.

VOUS AVEZ DIT GENOCIDE

Il est des génocides dont on parle peu, et pour cause ! Les Arawaks et les Caraïbes : vous connaissez ? Ce sont deux peuples amérindiens vivant dans les Caraïbes avant l'arrivée des Européens. Ils ont été victimes d'un véritable ethnocide. Venus d'Amérique du Sud, notamment de la côte nord de l'actuel Venezuela, les Arawaks arrivèrent les premiers dans les Petites Antilles (Guadeloupe, Martinique) pour être ensuite refoulés par les Caraïbes dans les Grandes Antilles (Saint-Domingue, Cuba, Trinidad).

A Saint-Domingue, le premier contact entre Arawaks et « *civilisation européenne* » fut plutôt brutal : les Espagnols exterminèrent les Arawaks en les faisant travailler de force dans les mines d'or. Ceux de Cuba eurent plus de « *chance* » : ils échappèrent à un tel massacre car cette dernière conquête espagnole était trop vaste pour une soumission complète des habitants. De leur côté, les Caraïbes résistèrent victorieusement aux Espagnols, mais, affaiblis par cette lutte, ils se réfugièrent à la Dominique devant la poussée coloniale des Français et des Anglais.

Aujourd'hui, s'y trouve encore une réserve où vivent les derniers Caraïbes (environ 150 personnes). L'élimination quasi-totale des Amérindiens s'est faite avec un certain décalage chronologique entre les Grandes et les Petites Antilles et la Guyane (elle a commencé vers 1492 avec l'arrivée des Espagnols). De plus, il est un point que l'on ignore trop souvent : ces sociétés, victimes du barbarisme européen, connaissaient une véritable organisation sociale, politique et économique. La société arawak, par exemple, était organisée en provinces divisées en districts et villages. Le pouvoir politique était fortement hiérarchisé. Plus lache, l'organisation caraïbe ignorait les classes sociales : chaque village constituait d'une famille étendue jouissant d'une forte autonomie.

Marie-Adèle BELLA

DE TOUTES LES COULEURS

RÉFORMER LES STRUCTURES

Camille Darsières défend le principe
d'une décentralisation mieux adaptée aux réalités de la Martinique.

En bref et par télécopie.

Différences : Vous êtes aujourd'hui président du Conseil régional. Qu'est-ce qui vous a déterminé à vous investir dans cette voie et à assumer de telles responsabilités ?

Camille Darsières : Militant nationaliste, revendiquant avec le Parti progressiste martiniquais l'autonomie de la nation martiniquaise, je considère que la décentralisation et plus particulièrement la régionalisation constituent un « plus » au profit des élus locaux, raison pour laquelle j'ai souhaité que mes amis politiques soient présents dans le conseil régional créé en 1982. Servant très fidèlement Aimé Césaire qui, dès mars 1958, postulait pour une « région Martinique dans une France décentralisée », j'ai été heureux d'être son premier vice-président et fier d'avoir à lui succéder depuis.

D. : Quelles sont, en Martinique, les priorités sociales et culturelles qui vous tiennent le plus à cœur ?

C. D. : Bien entendu, outre la recherche dans toutes les directions, c'est-à-dire dans tous les secteurs économiques de la création d'entreprises et d'emplois dans un pays aux 40 000 chômeurs, il m'apparaît urgent que les élus se mobilisent pour une politique très active en faveur du logement social. La promotion de l'identité culturelle martiniquaise à travers le soutien des artistes, la formation des créateurs, l'incitation à la diffusion à l'extérieur des artistes martiniquais, est une priorité d'autant moins contournable qu'il me semble que la politique touristique, porteuse de créations d'emplois exige que la Martinique se singularise dans la Caraïbe par son identité culturelle.

D. : Quels sont vos projets pour la Martinique ? Comment les mettez-vous en place ? Quelle est la spécificité d'un Conseil régional dans un département-région ? Cette structure

complique-t-elle vos actions ou au contraire les facilite-t-elle ?

C.D. : Mon ambition est d'étendre le champ de liberté et d'action au profit des élus du suffrage universel, ce qui m'amène à revendiquer davantage de compétences pour l'élu local. La spécificité du Conseil régional, qui a la particularité d'être dans une région monodépartementale, consiste à s'investir dans la formation des hommes, dans la dynamisation de l'économie et dans l'insertion de la Martinique, tant sur le plan économique que culturel, dans son aire géographique, par ailleurs, carrefour de civilisations. Il est évident que la coexistence de deux assemblées, sur un même territoire de 1 000 km² et ne comptant que 320 000 habitants, complique le travail de chacune d'elles et que, à défaut d'une assemblée unique, ce qui serait l'idéal, il conviendrait de mieux délimiter les attributions des Conseils et de créer des blocs de compétences.

AGENCE NATIONALE POUR L'INSERTION ET LA PROMOTION DES TRAVAILLEURS D'OUTRE-MER une société d'Etat au service des originaires des départements d'outre-mer

L'A.N.T. a pour double mission de favoriser l'insertion des originaires des DOM-TOM qui vivent en métropole et de servir de lien entre l'outre-mer et le territoire métropolitain.

Pour ce faire, elle développe des actions complémentaires de celles du droit commun dans cinq domaines principaux :

l'**information** des originaires d'outre-mer ainsi que celle des relais sociaux qui le demandent

la **formation professionnelle** dans le but de faciliter l'accès à l'emploi, tant en métropole qu'outre-mer

l'**insertion sociale**, par le biais, notamment de conventions dans le cadre du dispositif du développement social urbain

le **maintien des liens** avec les DOM, soit dans le cadre de sa politique d'aide aux voyages vacances des originaires d'outre-mer, soit dans le cadre de regroupements familiaux, de la mobilité professionnelle ou de la création d'entreprise dans les DOM

l'épanouissement de l'**expression culturelle**, l'A.N.T. travaillant en lien étroit avec les associations d'originaires d'outre-mer et en éditant une revue bimestrielle d'information sur son public et l'outre-mer :

KALEIDOM

L'Agence vous accueille dans ses délégations de province, d'outre-mer et d'Ile-de-France, ainsi que dans ses antennes locales et ses deux centres de formation ; pour connaître les coordonnées de la délégation ou de l'antenne locale de votre lieu de résidence, écrivez ou téléphonez au siège social de l'A.N.T.

3 rue de Brissac - 75004 PARIS - © : 1/ 42 77 60 20

LA FOI DANS LA FRATERNITE

Le Père Lacroix dirige l'Aumônerie Antilles-Guyane de Paris (1).

Il parle ici du sens de son travail et de son engagement.

Petit détour en passant sur l'histoire de l'Eglise catholique aux Antilles.

Différences : Voulez-vous d'abord vous présenter à nos lecteurs ?

■ **Pierre Lacroix :** J'appartiens à la minorité blanche de Guadeloupe, mais je n'en suis pas resté prisonnier. J'ai d'abord assumé une fonction de Vicaire dans une paroisse rurale en Guadeloupe. Par la suite, j'ai passé neuf ans parmi les lycéens de Pointe-à-Pitre et je crois avoir été à leur école.

Différences : Vous dirigez depuis près de quatorze ans l'aumônerie Antilles-Guyane à Paris. Que faites-vous, qu'en attendez-vous ?

■ **P. L. :** La réponse est à deux faces. Il s'agit, d'une part, d'établir un dialogue entre les gens pour qu'ils se comprennent mieux et se rencontrent. Ce qui induit de travailler avec des responsables de l'Eglise catholique et avec mes compatriotes autour de ce qui, dans le religieux et le culturel, ne correspond pas forcément à la vie en France. Nous souhaitons que les communautés de l'Eglise catholique se transforment pour devenir polyphoniques, interculturelles, au lieu de juxtaposer les particularités des uns ou des autres. D'autre part, en compagnie de quelques amis, nous rendons quelques petits services comme la publication d'un journal mensuel *Alizés* qui se veut lieu d'expression des réalités de la migration. Nous assurons aussi un service d'accueil des personnes en détresse, nous organisons des thèmes de discussion avec les jeunes, et puis nous collaborons étroitement avec *Radio Mango*.

Différences : Quels sont les liens entre le religieux et la vie pour les Antillais de la migration ?

■ **P. L. :** Le religieux est le plus souvent coupé de la vie, de l'engagement, de la responsabilité. Pour comprendre mieux cette question du visage religieux de la communauté antillaise en France, il faut passer par un bref détour sur l'Eglise catholique aux Antilles. Jusqu'à la dernière guerre, cette Eglise est très forte, la sécularisation ne s'y est pas faite de la même manière qu'ici. Le Vendredi Saint ou le Jour des Morts sont marqués par des signes éclatants, perceptibles. Plus avant dans l'Histoire, au temps de l'esclavage, l'Eglise, bridée par les pouvoirs en place, a présenté

un Evangile réduit à la moralisation. L'accent est mis sur la soumission en échange des récompenses éternelles. Les responsables de l'Eglise étaient compromis dans le système esclavagiste. Même si certains d'entre eux ont eu le courage d'annoncer un Evangile de fraternité, de justice et de libération des hommes. Lorsqu'elle a repris une pastorale plus active, au début du siècle, l'Eglise a centré ses préoccupations sur les ménages et la dévotion, sur l'encadrement en vue de maintenir une vie de piété. L'évêque de Guadeloupe, par exemple, lorsqu'il arrive de métropole dans les années 1910, se fixe un objectif majeur : marier les concubins.

Différences : Comment se réalise la contestation de cette Eglise bien orthodoxe ?

■ **P. L. :** La remise en cause d'une Eglise coloniale est passée par plusieurs étapes. D'abord celle des intellectuels laïcs imprégnés de franc-maçonnerie. Puis, juste avant-guerre et après, le marxisme a influencé la contestation sociale. Enfin le mouvement indépendantiste qui dans son ensemble est d'inspiration athée mais ne s'affirme pas systématiquement comme anticlérical, peut-être parce qu'il a pris conscience du fait que la religion n'est pas nécessairement l'opium du peuple. Dans le nouveau groupe religieux qu'on appelle trop rapidement « sectes », il y a une approbation particulière de la Bible qui prend en charge les survivances d'animisme et de croyances en la magie.

Différences : Qu'apportent ces groupes non-catholiques aux croyants ?

■ **P. L. :** Une morale : ne pas boire, ne pas tromper sa femme, être sérieux, ou se donner une image telle. Cela repose sur l'identité de la personne antillaise dont la dimension religieuse a d'abord été vécue dans le catholicisme quoiqu'avec beaucoup d'ambiguïtés. L'Eglise, aux Antilles, aujourd'hui, cherche une voie pour devenir moins rituelle, moins triomphaliste. Les évolutions sont différentes en Guadeloupe et en Martinique, mais partout la revitalisation de la communauté chrétienne passe par les petites communautés locales qui se réapproprient leur foi et essaient de vivre une vraie fraternité. Elles ne sont plus, de ce fait, de simples consommateurs, et forment le tissu même de l'Eglise.

Différences : Comment ces adaptations ou ces inadéquations s'expriment-elles dans la migration antillaise ?

■ **P. L. :** Les Antillais sont relativement nombreux dans les Eglises même si, globalement, pour eux aussi, la pratique religieuse se perd. Une sorte de « privatisation » de la religion s'est réalisée. On lit la Bible chez soi, puis on accomplit un pèlerinage vers les lieux dont on a toujours entendu parler. Ils se dirigent aussi vers certaines chapelles qui n'ont de catholique que l'apparence. La demande antillaise est en fait orientée vers les groupes de prières, les Antillais en France se retrouvent dans une Eglise tournée vers la sécularisation et l'engagement des croyants alors qu'ils viennent d'une société imprégnée d'une religion très chaleureuse. Cette inadéquation est l'objet de mon travail. Aucun croyant n'échappe à la supplice à Dieu lorsqu'il est en détresse. Mais ce n'est pas la raison fondamentale de la louange de Dieu. L'aumônerie, pour sa part, essaie précisément de mettre en action des réseaux de gens afin que les Antillais vivent leur identité dans la responsabilité. C'est ainsi que nous participons à l'effort de l'Eglise catholique pour que notre engagement serve à assurer la fraternité de tous.

Interview réalisée par
Chérifa Benabdessadok

(*) 51 bis, rue de la Roquette, 75011 Paris. Tél. : 48.06.00.60.

BALADE DANS LES MOTS

BEKES VA !

Il y a longtemps, les Blancs des îles qui étaient vraiment très méchants, subissaient de la part de ceux à qui ils faisaient du mal, des injures. Ceux-ci disaient : espèce de « blanc manant ». Békés est l'équivalent de ce terme injurieux. Il a son origine dans un mot espagnol, « beque » lequel désignait les quartiers les plus sales de la proue des navires. D'où blanc manant = blanc sale = beke = blanc méchant. Na !

AU COEUR DES REALITES

Si pour les trois élus leurs analyses du mal-développement dans leur département, des disparités qui s'y développent et des inégalités manifestes avec la métropole, se rejoignent, l'on sent plus que des nuances dans leurs approches lorsqu'ils abordent l'avenir. Ils ont accepté de répondre aux questions de Différences.

En premier lieu, tous trois remarquent la justesse du bilan du rapport de la Commission Ripert « 91 montre bien, s'il en était besoin, la gravité de la situation économique et sociale des DOM », résume Claude Lise. Elie Castor rappelle que « le volet culturel » a été « un peu vite oublié » mais trouve le texte « complet, total même », et estime « il a pour avantage de rechercher deux principes pour lesquels je me suis toujours battu (...) : l'égalité sociale et le développement entre domien et métropolitain, plus d'égalité entre habitants d'un même département (c'est le fameux rééquilibrage public-privé) et plus de coopération inter-régionale pour un meilleur développement ».

M. Castor s'inquiète cependant du sort réservé aux non-fonctionnaires dans les propositions du rapport (« la situation d'un non-fonctionnaire reste la même ») et surtout que rien n'avance en matière de développement : « Il est plus facile de mettre sur pied un calendrier de rattrapage social (prestations) qu'un programme économique (...). » Aussi, selon Dominique Larifla, « compte tenu des enjeux, le rapport Ripert ne saurait constituer l'unique référence s'il s'agit d'élaborer un projet d'ensemble, assurant à la fois l'égalité sociale et un développement économique

compatible avec les aspirations légitimes des populations et situant, dans une perspective de long terme, la place des DOM dans l'ensemble national ». Revendiquant l'égalité résultant « de la citoyenneté française », Dominique Larifla émet certaines réserves sur le rapport Ripert et formule plusieurs propositions. Ainsi regrette-t-il, compte tenu des « nombreux aspects » que re-

Tous trois sont élus : le Dr Dominique Larifla est député et président du conseil général de Guadeloupe, et maire de Petit-Bourg, Claude Lise est député et premier vice-président du conseil général de Martinique, adjoint au maire de Fort-de-France, Elie Castor est lui député et président du conseil général de Guyane. Tous trois sont très proches sur l'échiquier politique : Dominique Larifla et Elie Castor sont dirigeants du parti socialiste, Claude Lise du PPM d'Aimé Césaire.

celle « l'égalité sociale », « que le gouvernement ait décidé de s'attaquer en premier lieu à la question des revenus ». Il propose, notamment pour l'augmentation progressive du SMIG, une meilleure implication de l'Etat, et « une diminution des charges sociales des entreprises » ; pour s'attaquer à « la première inégalité » (« l'inégalité devant le travail »), il suggère de « favoriser

l'implantation puis la pérennité d'activités économiques créatives d'emplois locaux et de richesses profitant à l'économie nationale locale ».

Il souhaite permettre plus concrètement et précisément que l'indique le rapport Ripert des moyens aussi bien pour le transport aérien désenclavant son département, que pour « la création de zones de promotion des entreprises ». « Les thèmes de réflexion sont vastes », conclut-il. « Des solutions ont été avancées, mais il me semble que les réponses préconisées par les décideurs locaux doivent être mieux prises en compte. »

M. Lise va plus loin en ce sens, affirmant son « désaccord avec la logique qui sous-tend un certain nombre d'analyses effectuées à partir de ce bilan par les auteurs du rapport ».

Selon lui, il existe « deux façons d'appréhender les problèmes des DOM : soit l'on s'attache essentiellement à la situation de ceux qui y vivent, mais considérés individuellement et sous le seul angle de leur citoyenneté française, soit l'on met davantage l'accent sur les communautés humaines qui s'y sont formées et qu'il faut bien reconnaître pour ce qu'elles sont c'est-à-dire des peuples, qui ont très légitimement vocation à préserver leur identité. C'est dans la première démarche que s'inscrit le rapport Ripert et cela aboutit à privilégier l'égalité sociale, et de surcroît une conception assez étroite de l'égalité sociale : celle qui ne vise que l'égalité de traitement, de salaires et d'allocations diverses entre le citoyen "domien" et le citoyen métropolitain. D'où les propositions tendant d'une part à hausser le

SMIG ainsi que diverses allocations, d'autre part à réduire le supplément de vie chère des fonctionnaires et de l'abattement fiscal de 30 % sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques. La nécessité du développement économique est certes affirmée mais l'on sent bien que ce n'est pas cela l'objectif essentiel ».

A cette « logique assimilationniste », Claude Lise préfère « une autre logique qui privilégie, elle, d'une part, le développement économique qui seul peut préserver les peuples des DOM d'un redoutable processus de dissolution, d'autre part, une autre conception de l'égalité sociale tournant le dos à la recherche de l'uniformisation totale, qui ne peut être qu'un leurre, pour viser plutôt l'égalité des chances, dans tous les domaines (et d'abord face à l'emploi). C'est en fonction de cette autre logique qu'il convient, selon moi, d'élaborer pour chacun des DOM et en s'entourant de toutes les études nécessaires, un véritable projet global économique et social porteur d'avenir ».

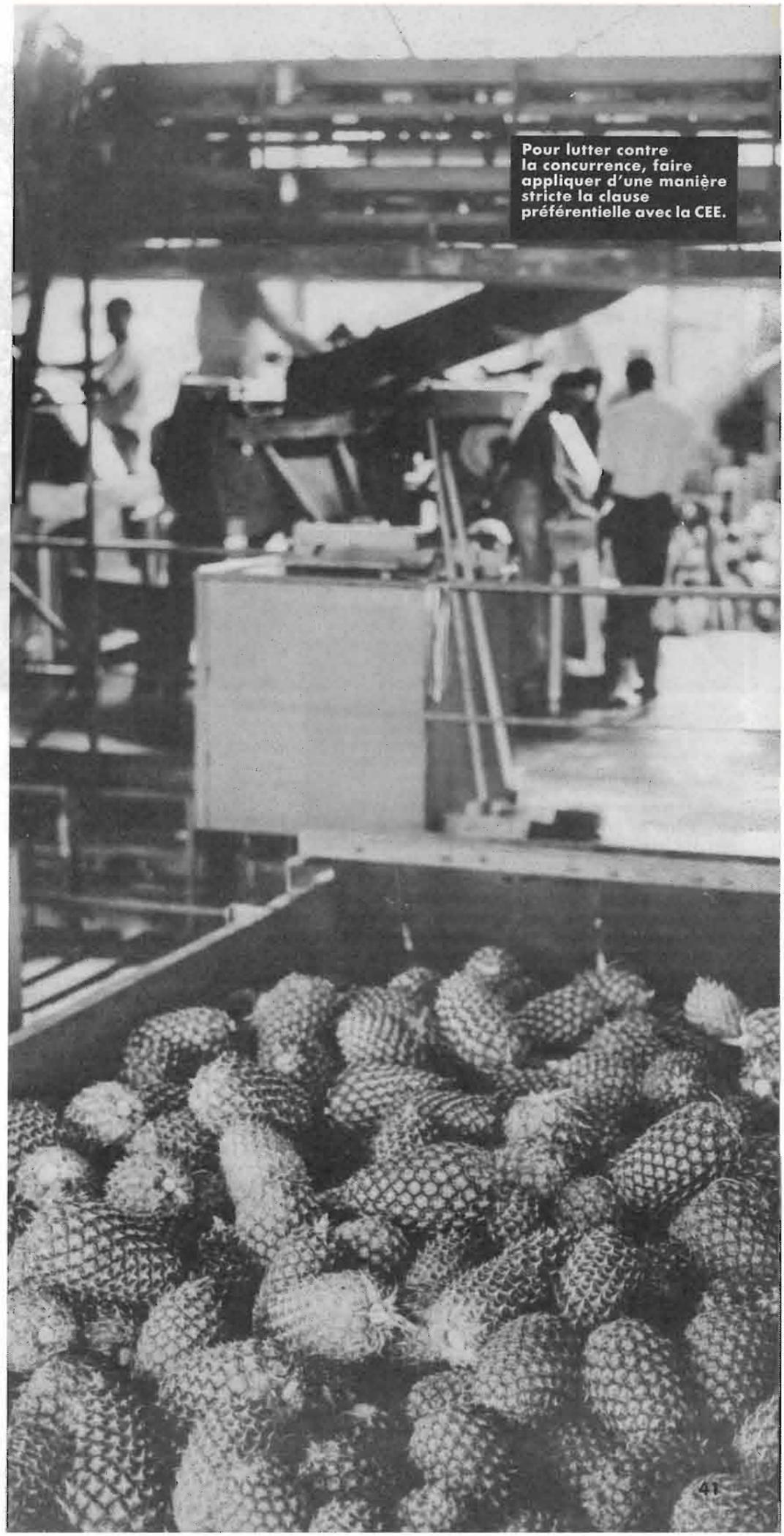
La zone caraïbe

Ces trois élus mesurent toute l'importance de l'inscription de leur département dans l'ensemble caraïbe.

M. Castor rappelle aussi la proximité de la Guyane avec le Surinam. « La Guyane apparaît pour bon nombre de Sud-Américains comme l'Eldorado de la région (...). » Il s'inquiète que « ces populations de passage échappent au circuit économique traditionnel ». Il insiste cependant sur les possibilités d'échanges existant avec le Brésil, le Surinam, l'Argentine « à la condition d'avoir "une Guyane forte" ».

Pour M. Larifla « Un développement économique qui ne permettrait pas aux départements français d'Amérique de s'ouvrir sur la zone caraïbe n'aurait aucun sens et ne serait pas viable. Nous souhaitons, dit-il, développer nos relations économiques et culturelles avec nos voisins, c'est pourquoi nous avons joué très tôt la carte de la coopération

Pour lutter contre la concurrence, faire appliquer d'une manière stricte la clause préférentielle avec la CEE.



LE CHAR ET L'ETOILE

Il a « accroché son char à une étoile ». Son étoile, elle pourrait s'appeler liberté. Et il y reste fidèle. Liberté d'esprit. Liberté d'opinion. Liberté du verbe. Liberté de lutte. Liberté qu'il revendique pour le peuple martiniquais. Marcel Manville est un homme libre.

A Paris pour quelques jours, debout dans son bureau au milieu d'une masse de livres, de dossiers, de journaux, il sort ses documents d'archives qui ont parfois plus de quarante ans d'âge à l'appui de ses discours, cite Montesquieu et Fanon avec verve comme il citerait ses amis, le sourire aux lèvres et raconte l'histoire lorsqu'il accepte d'évoquer sa vie. Et il parle comme une mémoire vivante.

Marcel Manville est né à la Martinique, à Trinité, voici 69 ans, d'une famille de neuf enfants. Son père est alors un militant socialiste, « dans le sillage de Jaurès », et apprend le droit ; Marcel Manville, lui rêve donc de justice. Il vit « la rue, salon des pauvres », en même temps qu'il étudie. Il s'engage sur les chemins du lointain Hexagone dans la lutte contre le nazisme, et devient communiste. Puis, le 22 octobre 1947, il prête serment à Paris : il devient avocat. Evidemment. Depuis la métropole, il vit les luttes des peuples colonisés. Viêt-nam, Madagascar, Maghreb... Sera-t-il solidaire ? Pas seulement. Il vient de Martinique...

Jeune avocat, il est appelé à défendre des syndicalistes de Saint-Brieuc qui avaient mis à sac du matériel de guerre censé partir en Indochine. Ils deviennent amis, Marcel Manville découvre la Bretagne, l'un de ses fils s'appellera Yves...

A peu près à la même époque, par « un hasard objectif de rencontre », il fait la connaissance de Madeleine Jacob, de Charles Palant, d'Albert Lévy... La France est-elle raciste ? Marcel Manville veut en avoir le cœur net. Il fait le tour des hôtels de Paris. Aucune chambre n'est libre pour ce grand homme à la peau noire. Pour ses amis, à la peau de couleur, de couleur blanche, elles se libèrent soudainement... Le MRAP naîtra de telles découvertes sinistres dans la France d'après-guerre.



el Montlot/ARJA

unique », malgré le POSEIDOM (Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité). « Nous souhaitons que les nomenclatures européennes tiennent compte des besoins exprimés localement », dit-il.

« Dur combat, dit aussi Elie Castor, qui craint que la Guyane ne redevienne comme par le passé une terre d'aventure pour des investissements d'un moment. » Inquiétude aussi en Martinique. Et M. Lise indique que : « Cette inquiétude n'est pas le fruit d'une quelconque frilosité. Mais la réalité est là : nous souffrons de handicaps structurels très importants. Les instances communautaires elles-mêmes l'ont reconnu. C'est pourquoi, dit-il, elles ont élaboré un Programme d'options spécifique à l'éloignement et à l'insularité (POSEIDOM), dont l'objectif affiché n'est rien moins que le rattrapage économique et social des DOM. Cependant, avant même que ce rattrapage soit le moins du monde amorcé, Bruxelles s'est empressé de nous imposer une réforme de l'octroi de mer qui constitue une menace pour les trois quarts de nos productions industrielles. » Et il cite à ce sujet les conclusions des commissions bruxelloises elles-mêmes concernant l'avenir des DOM.

Faut-il alors, dans ce contexte, approfondir la décentralisation, voire s'engager vers plus d'autonomie ? Dominique Larifla est convaincu que : « La réforme de l'organisation administrative des DOM est un passage obligé dans toute réflexion sur l'égalité sociale et le développement économique » et préconise un approfondissement de la loi de décentralisation du 31 décembre 1982, mieux conçue.

Dominique Larifla, Elie Castor et Claude Lise prônent tous trois une réforme institutionnelle et la mise en place d'une assemblée unique pour chacun de leurs départements-régions. Cependant, rappelle Claude Lise, aucune réforme ne saurait être imposée d'en haut. Et il conclut : « Les solutions seront probablement différentes d'un DOM à l'autre. Qu'importe ! En matière institutionnelle, si l'on vise l'efficacité et la durée, il vaut mieux faire du sur mesure que du prêt-à-porter ! »

synthèse réalisée par Isabelle Avran

(1) ACP : pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.
(2) DFA : Départements français des Antilles



Pêche traditionnelle à la Guadeloupe. Promouvoir un véritable projet économique porteur d'avenir.

décentralisée car nos voisins expriment de nombreuses demandes en matière de santé, d'agriculture, de réalisation d'équipements collectifs, etc. Les départements français d'Amérique doivent être les principaux acteurs de l'action de coopération internationale de la France de cette région ». Et de citer à ce sujet le FESTAG, Festival des arts de la Guadeloupe, dont la troisième édition se tiendra en juillet 1991. M. Lise inscrit totalement l'île dans son contexte régional, non seulement du point de vue de l'intérêt des Antilles mais aussi de l'intérêt bien compris de la France. « Mais il faut se rendre compte, dit-il, qu'un tel choix suppose l'adoption d'un nouvel état d'esprit dans les relations DOM-métropole et la mise en œuvre d'autres moyens que ceux dont on dispose actuellement. C'est en particulier toute la politique d'éducation et toute la politique de formation professionnelle qu'il faut revoir. C'est la conception même de certains équipements qu'il faut réviser. Ce sont évidemment des objectifs beaucoup plus ambitieux qu'il faut assigner à la politique de coopération décentralisée mise en place depuis quelques mois. »

Concurrence

Cependant, la concurrence régionale ne favorise pas forcément les DOM. Pour M. Lise « Du fait de

leur législation sociale plus avancée, les départements français d'Amérique ont des coûts de production beaucoup plus élevés que ceux de leurs voisins ACP (1). (...) certaines dispositions de la convention de Lomé viennent sérieusement aggraver ce handicap : en permettant aux Etats ACP d'écouler librement leurs productions dans les DOM (considérés comme partie intégrante de l'Europe) et ce sans réciprocité (nos productions sont soumises à des restrictions contingentes : les negative-lists), et en assurant à ces Etats une stabilité de leurs recettes d'exportation. Alors que les principales productions agricoles des DOM ne bénéficient même pas de la préférence communautaire ! ».

M. Castor ajoute : « Pour des productions agricoles nous mettant en concurrence avec les pays ACP, il faut de plus en plus faire appliquer de façon stricte la clause préférentielle, sinon les budgets des collectivités seront voués à maintenir (par des sub-

ventions) des productions qui se vendront de moins en moins, en Guyane les exemples de l'ananas et des crustacés en sont une belle illustration. »

Mais M. Larifla se veut plus confiant : « Nos rapports avec les pays ACP, notamment ceux de la zone caraïbe, s'inscrivent, à première vue, dans une logique de concurrence alors qu'il me paraît possible de les inscrire dans une logique de complémentarité. » Il ajoute « Notre territoire douanier est exposé sans protection, compte tenu de la convention de Lomé, à l'entrée des produits en provenance de nos voisins et de même nature que nos productions locales. Dans le même temps, notre production de bananes n'est pas reconnue comme une production européenne, elle ne bénéficie pas de la préférence communautaire. Nous sommes en concurrence inégale avec les pays ACP producteurs de bananes. » Aussi exprime-t-il certains souhaits : « Afin que nos intérêts soient mieux pris en compte, je souhaite de longue date que les DOM soient associés ou du moins consultés lors des négociations avec les pays ACP. De même, l'infléchissement du principe des "negative-lists" devrait être considéré par les instances européennes comme un préalable nécessaire à la conclusion de toute convention avec les pays ACP

de la zone caraïbe, cela dans le but de permettre une réelle complémentarité économique entre DFA (2) et ACP. »

Est-ce antagonique avec l'inscription des DOM-Caraïbes dans l'Europe ? Pas nécessairement. « S'agissant de nos rapports avec l'Europe, il est significatif de constater que la Communauté raisonne à notre égard comme elle le ferait vis-à-vis d'un Etat à part entière, si l'on tient compte de la complexité des problèmes posés par le maintien ou la suppression de l'octroi de mer », affirme Elie Castor et Dominique Larifla ajoute : « Quelles que soient les inquiétudes légitimes que suscitent l'achèvement du marché unique européen en 1993, nous sommes parfaitement conscients que seul un regard lucide et une vigilance de tous les instants nous permettront de faire face à cet incontournable et terrible défi. »

Quelle réforme ?

Plus concrètement, M. Larifla pense que « les intérêts des DOM ont été, dans les négociations européennes les points de concession qui ont permis l'acceptation par les instances européennes des principales exigences de la France au regard de ses intérêts hexagonaux. Dans de nombreux domaines les transports, le sucre, le rhum, la banane, les DOM ont été sacrifiés sur l'hôtel du marché

DIS-MOI BLANCHETTE

Jacqueline a 33 ans, elle est cadre import-export.

« Je crois que plus on postule à un emploi qualifié, plus il y a des doutes sur nos compétences, les employeurs restent incrédules face aux diplômes, il leur faut des preuves et l'étonnement satisfait n'en est que plus grand, "Mais oui, vous vous débrouillez très bien", le "mon petit" est quelquefois exprimé, toujours sous-entendu !

Je me présente un jour chez Manpower, après un entretien téléphonique (née en France, je n'ai pas d'accent), on me répond embarrassé que le poste est déjà pris, je décide de téléphoner en me faisant passer pour la chef d'agence d'intérim (étonnée du retour de la jeune fille qu'elle avait envoyée), on me répond aussitôt que cela n'a rien à voir avec la couleur de sa peau (ce qui me rassure tout en me faisant rire, cette couleur décidément ne passe pas inaperçue), mais il existe un look maison auquel je ne correspond pas.

Le look maison m'a plus d'une fois joué des tours, on ne peut rien faire contre ce mot branché qui, en se situant hors d'une norme établie, exclut de fait toute possibilité de discuter. En tout cas, malgré mon tailleur, je n'avais pas le profil de l'emploi. Depuis cette histoire, d'ailleurs, au téléphone, j'annonce la couleur ! "Au fait, ça ne vous dérange pas que je sois noire ?" Avec les années, je me suis "blindée", je me défends grâce à l'humour, il ne faut surtout pas offrir de prise, ne rien prendre au sérieux, la susceptibilité, la souffrance font le jeu des racistes. Au bureau, j'ai souvent entendu des propos "limites", difficile là aussi de faire la part des choses entre le sexisme et le racisme, dans notre cas les deux se combinent, les femmes noires sont considérées comme "chaudes", elles aiment la danse, le soleil, l'amour... Un collègue me fait un jour cette réflexion : "Dis-moi Blanchette, de quelle couleur est ta petite culotte aujourd'hui ?" Je choisis la provocation. "Aujourd'hui ça tombe mal, je n'en porte pas", les autres de s'esclaffer... à ses dépens. Quand j'entends dans la rue ou ailleurs des réflexions du genre : "Retourne dans ton pays", ma réponse est invariable : "Ah bon, vous aussi, vous êtes pour l'indépendance des Antilles ?". Mais l'humour a ses limites. Dans une situation d'intimité, l'humour ne passe plus, la susceptibilité est trop grande, on ne peut pas supporter d'être pour l'autre quelque chose d'exotique, c'est sans doute pour cela que je ne suis

Le racisme hexagonal à l'égard des originaires d'outre-mer s'exprime dans le paternalisme ou la bienveillance suspecte. Brigitte Stora a enquêté sur les signes visibles ou cachés de ce rapport plus ou moins obsessionnel à la couleur de la peau. Résultat : quelques paradoxes bien français. Ecoutez.

jamais sortie avec un métro. » Bien sûr la question reste toujours en suspens, tous les Français blancs n'obtiennent pas systématiquement le logement ou l'emploi qu'ils souhaitent, et tout ne peut pas être lié à la couleur de la peau. « On oscille en permanence entre la paranoïa et la dénégation, dénégation du racisme mais aussi dans une certaine mesure de no-

Un collègue me fait un jour cette réflexion : « Dis-moi Blanchette, de quelle couleur est ta petite culotte aujourd'hui ? » Je choisis la provocation : « Aujourd'hui, ça tombe mal, je n'en porte pas... » Quand j'entends dans la rue des réflexions du genre « Retourne dans ton pays », ma réponse est invariable : « Ah bon, vous aussi, vous êtes pour l'indépendance des Antilles ? »

tre propre identité, je n'oublie pas qu'aux Antilles, plus tu es blanc, plus tu es intelligent, beau, bien, il n'y a pas si longtemps que l'on ne donne plus "Blanche" en prénom aux petites mulâtresses, un métis c'est un "chapé", (échappé à sa condition de Noir, sans doute). J'ai peur quelquefois de sombrer dans la haine, ce qui est une forme de facilité, je veux rester battante, tout en sachant que le racisme peut être présent. Dans le métro, quand une mamie demande à s'asseoir, c'est toujours vers moi qu'elle se tourne, coïncidence ? Peut-être, mais je ne peux m'empêcher de penser que le siège que j'occupe, n'est pas vraiment légitime, que notre place dans cette société n'est pas totalement acquise. »

Daniel, 34 ans, préposé aux PTT, se défend.

« En 10 ans de boulot, je n'ai jamais eu à souffrir de discriminations liées à la couleur de ma peau. J'entends quelquefois des blagues, ce sont les clichés qui circulent sur nous, les Antillais auraient tendance à se laisser vivre, etc. Tout cela ne permet pas une bonne communication, ce qui me vexé, c'est quand on se moque de mon accent, mais ça reste des plaisanteries. Des discriminations, du racisme, non je n'ai pas eu à en souffrir, il faut dire que je suis quelqu'un de très communicatif. En tout cas, heureusement qu'il y a l'égalité des droits, ça c'est tangible, le reste ma foi, c'est de la bêtise.

Sylvie, 24 ans, est infirmière à l'hôpital de Villejuif. Le simple mot discrimination la fait bondir. Le racisme ?

« Non, je ne connais pas, c'est très confortable de tout voir à travers ça, ma mère était aide-soignante, je suis infirmière, la promotion ça existe y compris chez nous. Le drame des Antillais, c'est qu'ils se considèrent comme assistés. »

On est passé subrepticement du « nous » au « eux ». L'idée revient en force : les Antillais fabriqueraient leur propre malheur. Dans le refus de se voir infériorisés, ils opèrent parfois une distanciation d'avec leurs propres racines, on glisse doucement du refus du regard de l'autre à l'adoption de son propre point de vue. Cette forme particulière de « haine de soi » semble assez répandue dans la population antillaise.

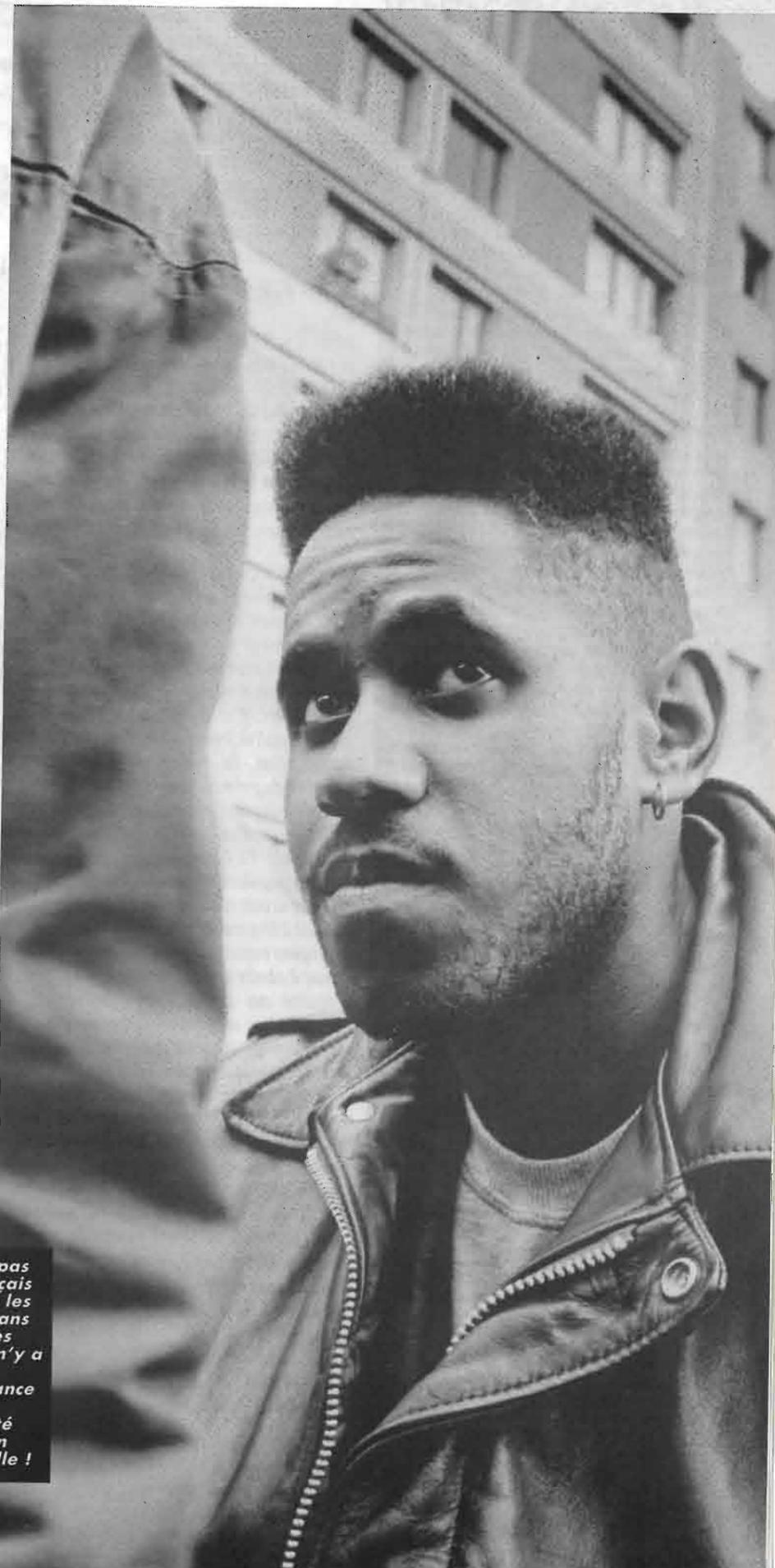
Eric Montès est élu municipal de Saint-Denis (socialiste). Moitié antillais, moitié espagnol

Eric tient le discours de la raison, un rien de pessimisme, beaucoup de pragmatisme :

« Le discours sur les Antillais est toujours à double tranchant, le paternalisme à leur égard a des effets pervers ; le fait d'aimer la musique, la fête, constituent un véritable handicap dans la recherche d'un logement, "ils sont gais, insouciant" : L'image est nuisible, on hésite à leur donner des postes de responsabilité.

« Ils sont tous fonctionnaires, ils ont la planque, dit-on, alors que la plupart de ces privilégiés sont smicards ou presque ! Voilà de vrais handicaps pour trouver du travail dans le privé. Je crois que les Antillais souffrent de trois maux principalement ; d'abord ces clichés, ensuite le racisme qu'ils vivent en tant que Noirs (dans une cité comme Saint-Denis la présence d'une forte communauté africaine fait qu'on les confond), ils vivent le même syndrome "antiblack", la troisième difficulté est plus intérieure. Je dirais qu'ils continuent à se vivre comme des immigrés dans leur tête, ils intériorisent le handicap, ils ne se sentent pas chez eux, ils vivent en communauté très repliée, même s'ils ont décidé de rester en métropole. Je suis assez pessimiste car je constate que les jeunes Maghrébins s'intègrent beaucoup plus vite, ils se battent davantage, ils ont leurs intellectuels. Aux dernières élections, chaque parti (en dehors, bien sûr, du Front national) s'est battu pour voir figurer des Beurs sur sa liste, pas pour les Antillais. »

Curieux paradoxe qui veut que les Maghrébins victimes d'un racisme plus ouvert et plus violent soient jusques et y compris dans l'adversité plus reconnus. Eric Montès a fait partie d'une commission d'attribution de logements sociaux, les Antillais sont « repérables » au chiffre 97 qui figure sur leur numéro de Sécurité sociale. Y a-t-il une discrimina-



Willy Wainqueur

Il ne suffit pas d'être français pour éviter les contrôles dans le métro, les ghettos. Il n'y a pas de reconnaissance de la communauté antillaise en tant que telle !

JEUNES DOMiner son destin

Quelques repères tirés d'une enquête menée sur le thème « *Jeunes Antillais de la migration de 15 à 25 ans* » (1).

REPRESENTATIVITE : 53 % sont nés en métropole, 21 % y sont arrivés entre 8 et 12 ans, 14 % ont plus de 12 ans, et 12 % entre 3 et 7 ans.

RESIDENCE : 23,5 % d'entre eux habitent Paris, 48 % dans les départements de la région parisienne, 11,5 % en province.

FAMILLE : 80 % résident chez leurs parents et se déclarent attachés à la cellule familiale.

LOISIRS : égalité entre les sorties et la lecture. La moitié d'entre eux passent leurs vacances dans l'hexagone. Ils partent généralement tous les deux ou trois ans aux Antilles.

POLITIQUE : 66 % ne s'intéressent pas du tout à la vie politique. Moins d'un jeune sur trois a déjà voté alors que 2/3 d'entre eux sont en âge de le faire. Quand ils votent, ils s'intéressent prioritairement à l'aspect civique (organisation de la société, défense des opinions, devoir du citoyen) ; le thème de la « *communauté* » passe au second plan. Peu se réfèrent à des thèmes précis.

RELIGION : la « *seconde génération* » croit massivement en Dieu, mais n'adhère pas aux démarches pratiquantes. Un quart d'entre eux participe à un groupe de jeunes chrétiens.

ANTILLES : concernant le devenir des DOM, 54 % se prononcent pour le statu quo, 21 % pour l'autonomie, 18 % pour l'indépendance. Mais, si celle-ci se produisait, 63 % opteraient pour la double nationalité, 23 % pour celle de leur département d'origine.

ORIGINE : 87 % sont satisfaits d'être d'origine guadeloupéenne ou martiniquaise, 47 % seulement d'être français.

RETOUR : il est envisagé par plus de la moitié des jeunes nés en métropole et par les 2/3 de ceux nés aux Antilles.

MALAISE : lorsqu'ils partent dans les îles on les surnomme « *Zoreils noirs* » et eux-mêmes reconnaissent qu'ils ne sont plus tout à fait comme « *ceux de là-bas* ».

Serge Alzas

(1) Menée par le groupe « *Développement* », publiée aux éditions « *Alizés* » (mai-juin 1990). Le travail d'étude a duré deux ans (1987 et 1988) et a porté sur un échantillon représentatif de 157 à 210 jeunes.

A Signaler
« *La Complexité de la problématique des enfants de migrants antillais* » : monographie de J. Galaps, F. Raveau et J. Chiche ; ainsi que le reportage de M.-J. Alie diffusé sur FR 3, par RFO, les 26 février et 5 mars 1991 à... 23 heures.

tion spécifique à leur rencontre ? « *Oui et non*, explique Eric, *leur origine est prise en compte, mais cela me paraît juste, la seule distinction, Français-étrangers n'est pas opérante, si nous sommes contre les ghettos, on ne peut considérer qu'il y a "mélange" dans une cité HLM si tous les Français sont en fait Antillais.* » L'argumentation se tient, mais le nœud du problème antillais paraît ici posé dans toute sa dimension, il ne suffit pas d'être français pour faire oublier sa « *différence* ».

Claude Valentin Marie est sociologue, Antillais.

Selon lui, il faut d'abord rester prudent, ne pas glisser dans la parano. Il se souvient d'une circulaire de la Ville de Paris, concernant l'embauche de travailleurs sociaux, qui faisait référence à la couleur de la peau, ce qui indiquait implicitement les Antillais, puisqu'il s'agissait de la fonction publique donc de nationaux. Mais ce type de discrimination est extrêmement rare.

« *Ce que l'on constate*, précise-t-il, *est toujours plus subtil et tombe rarement sous le coup de la loi. A l'inverse, on peut parler aussi de discrimination positive, je pense en particulier aux congés bonifiés, les Antillais demandent dans ce cas une distinction particulière. Ces congés étaient offerts aux fonctionnaires français qui s'installaient dans les colonies. Ils avaient droit à un certain nombre de primes, et en particulier à un cumul de congés et un voyage gratuit pour eux et leurs familles, pour pouvoir retourner en métropole. Le fonctionariat se développant dans la population antillaise, au nom de l'égalité des droits tous les fonctionnaires ont demandé à être traités au même régime que leurs collègues venant de France, cette mesure qui visait à abolir une discrimination au nom de l'égalité des droits s'est transformée aujourd'hui en une autre discrimination. Cela étant dit, on constate qu'à diplôme équivalent, la population antillaise se trouve dans une situation économique et sociale moins favorable que la moyenne des Français. La situation des Antillais face au chômage se rapproche davantage de celle des étrangers les moins favorisés que de la moyenne nationale. Là encore, il semble bien que leur statut national ne les mette pas à l'abri de cette forme non pas de discrimination mais d'inégalité. Il s'agit donc plus de phénomènes de mise à la marge, de canalisation, d'orientation des groupes sociaux et donc de fermeture d'espace que d'exclusion dans l'espace. Il y a aujourd'hui bel et bien un processus de précarisation de cette communauté.* »

Pierre N'Do est Africain, sans accent, « *intégré au point* » qu'il en est « *écœuré* », dit-il avec un grand sourire.

Membre de SOS Racisme, il anime une association où se côtoient Antillais et Africains ; Black Attitude.

Blacks est le nouveau nom dont sont affublés les Noirs comme si le passage outre-Atlantique avait rendu la couleur plus acceptable. Mais « *black* » est aussi revendiqué par les jeunes Noirs des banlieues. On le préfère de toute façon à gens de couleur, qui en n'indiquant pas la couleur en question semble désigner une peuplade exotique aux couleurs chatoyantes. (Un Noir, chauffeur de taxi new-yorkais m'a dit un jour qu'il n'aimait pas les gens de couleur, devant mon étonnement, il pouffe de rire « *de couleur blanche, bien sûr* ». Seule la couleur de l'Autre existe, les Blancs n'en n'auraient pas, ils sont « *normaux quoi, blancs* », comme disait Coluche !). L'objectif de Black Attitude : sortir du ghetto !

« *Les Antillais n'ont pas l'habitude de s'organiser politiquement*, constate Pierre. *Malgré Harlem Désir, les Antillais sont très peu nombreux dans SOS Racisme, comme d'ailleurs dans les autres mouvements antiracistes. Je crois que leur nationalité française a été pour eux une catastrophe, d'une certaine manière, ils ont suivi la loi, mais la loi n'a pas renvoyé l'ascenseur, il ne suffit pas d'être Français pour éviter les contrôles dans le métro, les ghettos HLM, etc... Il n'y a pas de reconnaissance de cette communauté en tant que telle. Quand on pense que le ministre des DOM-TOM est un Blanc, c'est aberrant, ils auraient quand même pu mettre un Antillais !* »

Les jeunes ne veulent plus vivre comme leurs parents. Le modèle, travailler, se faire petit, rester poli, ne fait plus recette, les CTP (comme ton père) sont très mal vus dans les cités, les CTP sont ceux qui baissent les bras, et les autres, ils se fichent des discours sur les droits, la nationalité, ils voient ce qu'ils vivent, c'est toujours le réel qui l'emporte et parfois ils se préfèrent carrément Zoulous.

La réponse de la jeune génération semble être de plus en plus celle-ci : puisque notre couleur ne s'oublie pas, ne l'oublions pas non plus. Les fils et filles de fonctionnaires antillais, gagnant souvent moins que certains ouvriers, ont fait le même parcours que leurs camarades maghrébins ou africains ; échec scolaire, rejet, difficultés matérielles, tous ces exclus-là se retrouvent aujourd'hui parfois dans les mêmes bandes de Zoulous, un mot qui aurait fait pâlir plus d'une mamie martiniquaise !

Gens de couleur trop voyants tout en étant invisibles, silencieux et pourtant bruyants, les Antillais semblent cultiver le paradoxe, à moins qu'on ne l'aie cultivé pour eux !

Brigitte Stora



Willy Wainqueur

2 000 associations. Mais très peu d'entre elles arrivent à sortir en fait de l'éphémérité.

ASSOCIATIONS

LE METIER TOUJOURS A L'OUVRAGE

Les associations antillaises oscillent, avec leurs particularités, dans la complexité des relations entre pouvoir et contre-pouvoir, volonté politique et demande sociale. Enquête naturellement inachevée.

La question du financement des associations antillaises en métropole donne lieu à des débats aussi récurrents que passionnés. L'aide accordée ne risque-t-elle pas d'aliéner la vocation de l'association ? Tout le débat tourne autour de cette question lancinante. Le prêt d'un local ou l'octroi d'une aide financière induisent aux yeux des adhérents un problème d'indépendance politique qui, en toute logique, leur est chère.

COHERENCE

Avocate de formation (et longtemps de profession), directrice-adjointe de l'ANT*, George Pau-Langevin a longtemps assumé des activités militantes au MRAP. Le chemin qui l'a menée à l'ANT semble faire s'accorder un double engagement : professionnel et militant.

A l'ANT nous avons la charge de repérer les aspects spécifiques du malaise social chez les originaires d'Outre-mer. Il m'importe au premier degré de travailler dans une structure où l'on peut essayer de mettre en œuvre des politiques et non pas seulement de dire ce qu'il y a lieu de faire.

L'ANT est une société d'Etat qui dépend du ministère des DOM-TOM. Son président est statutairement le directeur des Affaires économiques et sociales du ministère. L'ANT a remplacé en 1982 un organisme qui avait également le statut de société d'Etat, le BUMI-DOM, lequel avait pour mission de rationaliser et d'organiser la migration entre les DOM et la métropole. A l'époque, aux problèmes d'emploi dans les DOM répondait un besoin de main-d'œuvre en métropole. Depuis 1982, la mission de l'ANT a été réformée ; elle intervient dans les DOM pour proposer des formations qualifiantes qui n'existent pas là-bas, et elle s'attache à la bonne insertion des originaires d'Outre-mer qui sont installés en métropole. Nous travaillons à des projets dans des secteurs aussi différents que le social, la formation, le maintien des liens avec les pays d'origine. Nous nous employons à des actions concrètes en tenant compte des orientations définies par les pouvoirs publics et les collectivités locales. Nous avons actuellement deux projets qui se mettent en place. L'un concerne les jeunes : des séjours de vacances sont organisés dans les DOM. Ainsi, nous soutenons une association qui assume ce projet avec nous. Les enfants réapprennent ainsi la langue de leurs parents ou de leurs grands parents, ce qui leur permettra plus tard de mieux assumer leur identité. Nous mobilisons également et soutenons des associations qui s'engagent à mener un travail concret sur le problème de la toxicomanie.

Tout n'est pas facile. Je reste en cohérence avec la réflexion et les analyses que nous avons élaborées au MRAP. Mais, on le sait



Willy Wainganeur

Mettre en œuvre. Quand le dire se conjugue avec le faire.

bien, la réflexion est toujours en décalage par rapport à la réalité. Faire passer des idées des projets dans les faits, telle est notre vocation.

Propos recueillis par Elisabeth L.

* Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'Outre-mer : 3, rue de Brissac, 75004 Paris.

les élus et le pouvoir central souhaitent l'expression de la demande sociale. » La dimension parfois revendicatrice peut mener le pouvoir central à vivre un syndrome de contre-pouvoir qu'il gère parfois difficilement. A contrario, la politique de soutien à certaines associations peut aussi amener à susciter la demande sociale latente. On prend alors le risque de voir l'association devenir un organe de régulation sociale, spécifié de l'extérieur, à bon prix, souple, et moralement valorisant. Si se faire reconnaître des pouvoirs publics demande la mise en œuvre d'une lutte acharnée, lorsqu'elle devient effective, passer de la subvention à la convention risque précisément d'amplifier « l'aliénation » tant redoutée. Ainsi, en suivant toujours Mme Dughera, pour les associations solides, il est difficile de se situer entre militantisme, représentation d'une dynamique sociale, et professionnalisme. L'innovation, la création d'activité, l'efficacité en matière de développement local sont des paramètres qui déterminent la longévité de l'association. Très peu d'entre elles arrivent à sortir en fait de l'éphémérité.

Pouvoir et contre-pouvoir

80 % des subventions accordées par l'ANT vont vers de grosses structures (assises politiquement, socialement, médiatiquement) comme l'Amitag, le Cifordom, la Case Sociale. On peut se demander si cela ne contribue pas à installer une sorte de monopole de fait. Cette hypothèse est à nuancer du fait de la décentralisation qui, en offrant des pouvoirs plus importants aux élus locaux, aux conseils généraux, entraîne un assouplissement des relations entre pouvoirs publics et vie dans la cité. Du coup, la proximité trop grande entre le décideur et l'association devient un autre paramètre de la complexité des choses.

Le taux de rotation élevé, de la plupart des associations antillaises en métropole, sont à l'image de cette complexité des relations entre pouvoir, contre-pouvoir, volonté politique et demande sociale.

Selon M. Ary Nangis, l'éphémérité des associations s'explique notamment ainsi : « au niveau de la communauté, ça ne bouge pas beaucoup. Ça bouge seulement en fonction des résultats. Ce sont des gens qui sont beaucoup plus consommateurs, beaucoup plus spectateurs qu'acteurs ». La difficulté de la communauté antillaise à prendre sa place révèle au bout du compte une inadéquation entre la demande sociale et la capacité à la satisfaire. Cependant, un travail important est parfois effectué dans le but de responsabiliser les gens. Par exemple, les projets de soutien scolaire, l'enseignement civique proposés par le Crie-Dom, la création de la place



Acteur ou consommateur de la vie communautaire ? Fête de l'association « Le Flamboyant » à Châteaunoy Malabry

comme proche de la réalité. Le chiffre révèle une demande sociale massive de la part de la communauté antillaise vivant en métropole. Mais l'expression de cette demande sociale reste problématique.

Ainsi Magdeleine Dughera se demande dans un article publié par le CRIDEL (2). « Jusqu'à quel point les institutions, notamment

PROVERBES

Vométan zongonn raché olyé bonda fè kwout : Il vaut mieux s'échiner au travail que de se faire des escarres aux fesses (assis à ne rien faire).

Dèyè chyen sé chyen, douvan chyen sé misyé chyen : Il faut avoir le courage de ses opinions.

Enmé palé fransé sé on maladi ka rann moun brak : A trop vouloir montrer qu'on est français, on y perd son latin.

An pa ni pon ti pyébwa an ka soukwé : Je n'ai pas d'arbre qui porte de l'argent à secouer. Je gagne ma vie à la sueur de mon front.



Noël Monier/ARIA

Les associations bien assises sur le plan politique, médiatique, social, peuvent supporter le prix de la location d'un lieu de rencontre. Pour les autres, le plus souvent, les réunions, les débats, les activités se déroulent au domicile de leurs membres. C'est le cas pour le Crie-Dom (Centre de Réflexion pour l'Insertion et l'Emancipation des Français originaires des DOM) : le Président Ary Nangis accueille chez lui ses amis de l'association.

Les moyens

Le bénévolat entraîne un phénomène courant de rétrécissement progressif du nombre de personnes actives. Ainsi, M. Pentoscope, Président du CIFORDOM, (Centre d'Information, de Formation, Recherche et Développement pour les originaires d'Outre-mer), constate que sur cent quinze adhérents à jour de leur cotisation, dix seulement assurent un travail effectif.

Les modes d'expression sont souvent fonction des moyens dont les associations disposent. D'après une étude menée sur les déclarations d'association parues au Journal Officiel de 1960 à 1986 (1), on peut repérer les caractéristiques suivantes : l'animation socio-culturelle arrive en tête (35,7 % en 1986), ensuite le champ professionnel (17,9 % en 1986), puis l'action sociale et l'entraide (14,3 % en 1986) et le sport (12,5 % en 1986). Le nombre de 2 000 associations (officiellement déclarées ou non) peut être considéré

Schoelcher à Massy, à l'initiative du Cifordom... Education, pédagogie, responsabilisation, sont des mots à double tranchant ; ils peuvent conduire au clivage stérilisant entre « celui qui sait » et « celui qui apprend ». Ce biais peut être évité si les buts et les moyens de ces actions sont décidés par tous et si certains ne sont pas là pour dire à d'autres ce qui est bon pour eux.

De plus, le sentiment d'appartenance à une société donnée est un tissage de chaque instant du quotidien, qui échappe à une analyse rationnelle. La lourdeur institutionnelle, tant dans son opposition que dans son incitation à la créativité associative est une réalité. Ne pas la combattre amène à des modes d'expression préétablis : sur-politisation, sur-médiatisation, qui vient à l'encontre de la vocation associative, en favorisant les rares associations antillaises prêtes à payer ce tribut pour continuer à exister. Cependant, une des couvertures de la situation sera, on peut l'espérer, la responsabilisation de la société civile face à sa propre existence en général, et de la communauté antillaise en particulier. Le miroir qui renverra les parcelles de cette réalité, et lui permettra de s'unifier, sans s'aliéner, est peut-être en train d'émerger.

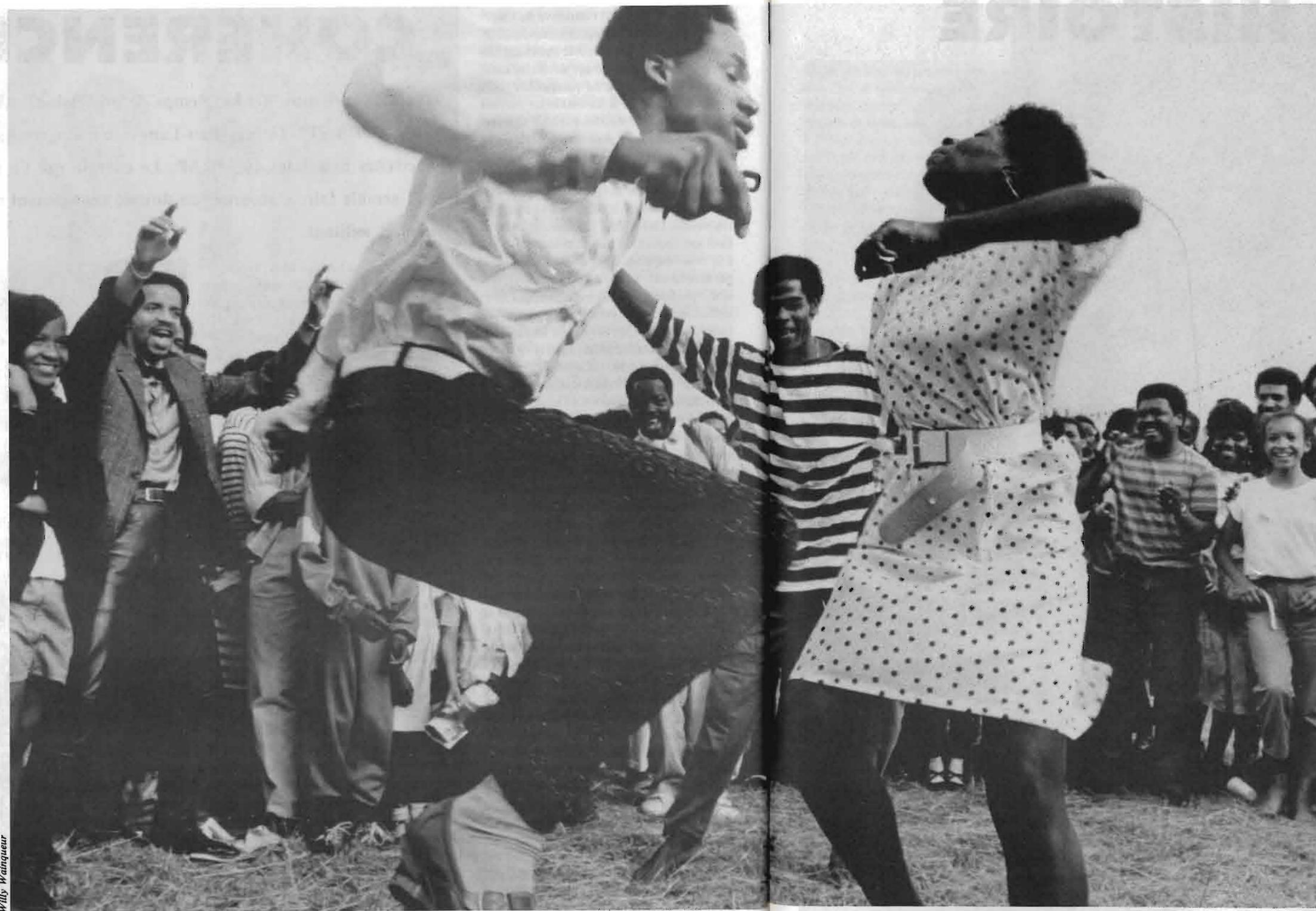
Le foisonnement associatif apparemment incohérent en est le signe le plus prégnant. Il faut ajouter que les associations de type « convivialité », « bal de fin d'année », « sport », ne sont pas les plus appuyées par les pouvoirs publics et les associations qui « marchent ». L'absence de subventions, et de reconnaissance signe leur arrêt de mort. Sans projet solide, hétéroclites, elles révèlent comment combler un vide. La France, ce n'est pas les Antilles, et on pense que l'échange entre Domiens et Métropolitains s'amplifiera dans l'avenir. Déjà, les associations différentes sur beaucoup de points projettent de travailler ensemble. A ne pas confondre avec un autre type de regroupement, lui fédératif, dont il est difficile de repérer les effets tant au niveau du respect des différences, qu'au niveau des répercussions sur le poids des associations. Fédération risque de rimer avec centralisation, rigidité, ordre.

La vie associative antillaise en métropole fait l'épreuve de la réalité de la société « d'ici ». C'est un mouvement riche, vivant, un phénomène de société, qui tend à prouver que, si cette communauté n'emploie pas toujours les seuls codes d'existence qu'on lui offre, c'est peut-être qu'elle ne goûte pas tous les silences et les ordres de l'intégration.

Julia Constantine

(1) Publiée dans la revue « Alizés », Aumônerie catholique Antilles - Guyane de Paris, 51 bis, rue de la Roquette, 75011 Paris. Tél. : 48.06.00.60.

(2) Centre de rencontres et d'initiatives pour le développement local.



Willy Wainqueur

En terre de créolité, les syncrétismes forgés par la transplantation de langues, d'ethnies, de religions, de coutumes diverses venues de toutes parts, sont particulièrement éclatants. Dans le bonheur de la rencontre fertile comme dans l'agrégation ambiguë ou caricaturale, la culture créole s'impose d'emblée hors de toute pureté originelle, mythifiée par d'autres civilisations. La créolité, c'est d'abord la familiarité avec la différence, mieux l'altérité. D'où peut-être la question définitoire de l'Antillais : « *Quelle est ta famille ?* »

QUELLE EST TA FAMILLE ?

UNE HISTOIRE

La société antillaise est focalisée sur la mère. La revendication de liberté s'accompagne de la pilule amère de la solitude. Pendant ce temps, les hommes se taisent.

L'image de l'indolence créole imprègne encore les esprits lorsqu'une femme affirme son origine antillaise. Les Martiniquaises et les Guadeloupéennes seraient-elles toutes sœurs de Joséphine, de la belle maîtresse aimée de Baudelaire ou, plus près de nous, des chanteuses de ZoukMachine ? Si cette association de la volupté et des îles date du siècle dernier, elle demeure profondément ancrée dans les esprits. Cette image qui participe à la définition de l'exotisme, symbole européen du plaisir parfait survit-elle à son exportation aux îles ? La réponse est ambiguë. Le discours des insulaires sur leur propre société peut revêtir des formes conformes au rêve élaboré par d'autres. Il est difficile de lutter contre des évidences reprises par tous les supports médiatiques. Il est aussi satisfaisant — parfois — d'incarner l'image du désir. Pourtant, s'intéresser à la place et au rôle des femmes antillaises révèle d'autres réalités, faites souvent de mécontentement et d'incompréhension.

Noël Monier/Arta



En costume pour une fête organisée par l'association « Le Flamboyant »

DE QUELLES FEMMES ?

On ne sait toujours pas qui a produit les « machos » antillais, mais leur irresponsabilité, mise souvent en avant, ne doit pas tout à l'esclavage. Les maîtres n'incitaient pas aux unions légitimes, et les esclaves ne se livraient pas à une complète débauche. D'après des inventaires de plantation du XVIII^e et du XIX^e siècle, les esclaves vivaient pour plus de la moitié d'entre eux au sein de cellules familiales. Elles n'étaient certes pas sanctifiées par le mariage catholique mais elles existaient jusqu'à être reconnues et signalées par les maîtres scrupuleux. L'attitude face au mariage est restée à peu près constante jusqu'au XIX^e siècle. Ce n'est que vers 1828, lorsque Louis-Philippe et la France romantique et catholique préparent l'émancipation générale — qui sera imposée par la Révolution de 1848 — que l'indice de nuptialité connaît une hausse brutale. Cependant, la tiédeur matrimoniale redevient la règle dès le milieu du XIX^e siècle. Comme aucun acte administratif n'entérine ces choix, les hommes sont peu présents sur le plan officiel, même à la naissance de leurs enfants. Ce sont les femmes qui les déclarent. Ce sont elles aussi qui les élèvent et les entretiennent. Ils prennent leur nom. Ils vivent avec elles. Les pères disparaissent, la société matrifocale triomphe.

Triomphe un peu médiocre, cependant. Au plan symbolique, la figure maternelle est centrale, essentielle. La mère nourrit, cajole, éduque, soigne et surveille. Mais pour tenir ce rôle et accéder à ce statut, que d'obstacles ! On l'a dit, la solitude doit être acceptée par les 40 % des Martiniquaises chefs de ménage et les 36 % de Guadeloupéennes (Enquête sur l'emploi de 1986, Dossiers Antilles-Guyane, n° 14, INSEE). C'est une solitude relative, car il faut admettre la présence irrégulière d'un homme qui a peut-être, certainement, une autre femme en d'autres endroits. Les règles sociales sont là pour aider



Willy Yainqueur

Plus diplômées que les garçons. Mais au niveau supérieur, on retrouve les mêmes divisions sexistes traditionnelles.

à avaler cette pilule parfois un peu trop amère. Elles disent que l'homme est peu sérieux et volage de façon consubstantielle mais que la femme doit le servir et tout lui pardonner. Ces lois sont générales mais les différences sociales les rendent plus ou moins caduques. On trouve toujours le plus grand nombre de femmes chefs de ménage chez les « employées » : 44 % de l'ensemble des femmes chefs de ménage (soit 12 % des ménages) et les « ouvrières », 9,5 % de l'ensemble des femmes (2,6 % des ménages). En revanche, les cadres ne représentent que 1,6 % des femmes chefs de ménage en Martinique contre 3,2 % en Guadeloupe, avec une différence remarquable.

Le travail est devenu une nécessité, un combat pour l'autonomie financière qui va de pair avec une indépendance de plus en plus affirmée. Conjuguant tradition (c'est-à-dire part relative du mariage) et modernité (soit une autonomie désirée), les Antilles montrent le chemin aux sociétés européennes. 52 % des femmes travaillent. Depuis quelques années, leur arrivée a été massive. Les emplois qui ont été créés surtout dans le tertiaire sont occupés par des femmes. Elles ont une attitude plus dynamique que les hommes dans le domaine de la formation mais elles se heurtent aux obstacles rencontrés par la plupart des populations féminines. En 1988, 68 % des inscrits au baccalauréat étaient des filles, et elles représentaient 63 % des reçus. Elles sont donc globalement plus diplômées que les garçons. Pourtant au niveau des études supérieures, on retrouve les divisions sexistes traditionnelles. Les garçons empruntent plus souvent les filières lon-

gues, ou alors plus fréquemment ce sont eux qui partent « faire leurs études en France », c'est-à-dire en métropole. Les filles quant à elles sont dirigées encore majoritairement vers des domaines littéraires et poursuivent leurs études sur place. Néanmoins, l'image de la femme a changé. Elle n'est plus celle de la mère endurant les misères masculines (1). Certaines ont choisi d'adopter la même liberté sexuelle habituellement accordée aux hommes. Cela ne va pas sans grincement de dents et sans tristesse. Mais, de plus en plus, dans un mouvement d'homogénéisation des comportements, la femme se revendique et se rêve libre et indépendante, elle n'accepte plus la soumission passive. En face, les hommes demeurent encore discrets sur ces changements, quand les entendra-t-on ?

Myriam COTTIAS

Historienne (doctorat de l'école des Hautes Etudes en Sciences sociales sur « La famille antillaise du XVIII^e au XIX^e siècle : étude anthropologique et démographique. Enracinement créole »). (1) Le nombre de divorces augmente et ils sont demandés majoritairement par les femmes.

ARRET SUR IMAGES

Si le cinéma a le mouvement comme principe, il témoigne également de nos rapports aux sociétés par les clichés qu'il nous propose. Christiane Dancie explore quelques plans fixes de notre mémoire collective, pour revenir aujourd'hui sur ce qui constitue peut-être une nouvelle prise de caméra où la musique est loin de tenir le second rôle.

Cette histoire se passe aux Caraïbes où les seules valeurs étaient : l'amour, l'or et l'aventure. » Cet avertissement aux spectateurs de *The black swan* (*Le cygne noir*) de Henry King, 1942, rappelle la place occupée dans l'imaginaire du spectateur américain et du spectateur européen par ces îles lointaines. Il s'agit d'un ailleurs, avatar du Nouveau Monde, pour l'Européen, l'autre monde du Nouveau Monde pour l'Américain. Dans les films dont l'action se situe aux Caraïbes, on trouve ainsi l'aventurier, le pirate et le zombie. *Havana*, de Sydney Pollack, est lui le digne héritier de tous les films, de *Key Largo* au *Port de l'angoisse*, dont les Caraïbes sont le nécessaire décor : l'île fonctionne comme un piège, et comme un lieu de rédemption. Sydney Pollack joue avec la

« machine cinéma » qui lui permet de remonter le temps. Le spectateur de 1991 se voit transporté dans l'île au temps des Battista, mais ne peut ni ignorer le cours de l'Histoire (La révolution cubaine de 1959), ni gommer le charme exotique du lieu, exalté, film après film.

Le thème de la révolte est inscrit dans nombre de films ayant pour décor les Antilles. Le plus souvent dans les films de pirates, après une période de rébellion contre les Espagnols, le pirate met sa force au service de la couronne britannique. Henry Morgan, le héros du *Cygne noir*, de *Captain Blood* finit gouverneur de la Jamaïque.

Sur un thème voisin, *Queimada* du réalisateur italien, Gilles Pontecorvo (auteur de la *Bataille d'Alger*) met en scène une révolte d'esclaves, dans une île appartenant au Portugal. Sir William Walker (Marlon Brando) se met du côté des insurgés, population créole et esclaves noirs, pour se débarrasser du gouverneur portugais. Mais quand dix ans plus tard, les Noirs se soulèvent derrière leur chef, José Dolorès, Walker, à l'aide de l'armée, écrase les rebelles et l'île devient colonie anglaise.

C'est dans les années soixante, quand surgissent des cinématographies nouvelles, en Afrique, en Amérique latine, à la suite, aussi, de la révolution cubaine que commence à apparaître un cinéma dans la Caraïbe. Ces images ont désormais leur festival, « *Images Caraïbes* ». Il a vu le jour en 1988 et continue fidèlement, tous les deux ans. Euzhan Palcy en est la marraine. A la lumière des films présentés ces dernières années, on peut dégager un certain nombre de thèmes de ce cinéma, qui ne doit plus rien aux cinématographies dominantes. Un des premiers soucis des jeunes cinéastes des Caraïbes est d'explorer le passé de leur pays,

son histoire : les mouvements de révolte, les différents visages de la colonisation les nouveaux masques de l'exploitation. Cette nécessité se fait d'autant plus sentir que leur histoire a souvent été détournée, dans le cinéma hollywoodien, par exemple, quand elle n'a pas été complètement occultée.

Avec *West Indies*, Med Hondo, retrace l'histoire de ces Indes de l'ouest (nom anglais des Antilles, qui renvoie bien sûr à Christophe Colomb). Il utilise, pour ce faire, les ressources de la comédie musicale (made in USA) : chants, décors. Le spectateur, pourtant, est toujours tenu à distance, il sait qu'il a affaire à une représentation de l'Histoire.

Tomas Gutierrez Alea est cubain. Après plusieurs films traitant de sujets contemporains de la révolution cubaine, il situe *La ultima cena* au XVIII^e siècle. Un riche comte de la Havane, propriétaire très chrétien de sucreries et d'esclaves, a quelques remords de conscience. Le metteur en scène

démonte le système de l'esclavage et de la colonisation avec qui s'est toujours accommodée, la bonne conscience humaniste et chrétienne. La reconstitution minutieuse des sucreries, lui permet de montrer la somme de travail, d'exploitation, de misère, mais aussi la richesse que constitue à cette époque le sucre pour Cuba et donc d'éclairer, rétrospectivement, un aspect de la vie économique contemporaine de son pays. Dans le film vénézuélien *Cubagua*, nous voyons un ingénieur des mines aux prises avec ses différents doubles, à des époques historiques différentes. Une manière pour le réalisateur, né à Trinidad, de décliner les divers visages de l'esclavage, de la Conquête à nos jours.

Le thème de l'esclavage parcourt le cinéma des Caraïbes, comme il en parcourt la littérature. « *Araché au continent africain, le Noir*, écrit Alejo Carpentier, qui arrive en Amérique, enchaîné, entravé, tassé dans les cales de bateaux insalubres, vendu comme



J.-P. Rey

une marchandise (...) sera précieusement le ferment de l'idée d'indépendance. Au fil du temps, ce sera lui, ce paria, ce rebut de l'espèce humaine, qui nous dotera de rien moins que la notion d'indépendance. » Que toute libération d'aujourd'hui se relie à ce mouvement premier d'émancipation, est manifeste dans un film comme *Rue Cases Nègres*. José veut échapper au travail de la canne à sucre, par l'instruction, mais tout aussi important pour lui est de rester lié à la mémoire de son île et de son peuple. Dans ses rêves, la voix du vieux Médouze rappelle le départ d'Afrique. Le film d'Euzhan Palcy demeure dans les mémoires, aussi, par la musique de Malavoi. Le souci de la musique est pour la réalisatrice plus que la recherche d'un accompagnement musical. Elle témoigne de cette même exigence dans le film qu'elle a tourné, plus tard, *Une saison blanche et sèche*. « *Pintor, pinta me el son* » dit un air de salsa. Le cinéma des Caraïbes est musique des images et images de la musique. Elle est présente dans le cinéma documentaire de Sarà Gomez (Cuba) *Y tenemos sabor* Et le rythme est présent dans le court métrage de Christiane Succab Goldman, (France), *Ernest Leardee ou le roman de la biguine*, portrait du créateur, martiniquais, du premier bal nègre à Paris, en 1930. Le cinéma cubain a beaucoup dit la joie et la force de la musique : production nationale et allègresse populaire mêlées. Voici ce qu'écrivait Michèle Firk, de *Primer carnaval socialista*, tourné en 1962 par Alberto Roldan : « la caméra agile participe à la joie de danser d'une foule en proie au rythme, s'attarde sur la beauté et la cambrure des Cubaines, saisit quelques expressions fugitives, rend hommage à la virtuosité des musiciens. » Quelque trente ans plus tard, la caméra de Jana Bokova filme la musique à Cuba, comme elle filme le quotidien d'une révolution trentenaire : avec pudeur et passion.

La musique de la Jamaïque, le reggae, surtout, se taille la part belle dans les films de ce pays et

pas seulement dans de longs métrages à la gloire de Bob Marley. Jimmy Cliff, vedette du film *The harder they come*, incarne un jeune homme des collines venu faire fortune, enregistrer un « tube » à Kingston. Plus que l'histoire d'une promotion par la musique, ce film raconte le music business, la culture rasta, cette musique qui suit les Caribéens dans l'exil. *Babylon*, de Franco Rosso (Grande-Bretagne) dont l'action se situe dans la banlieue sud de Londres, « fait le va-et-vient entre ce qui est trait culturel, point d'adhésion collective (autour de la musique qui véhicule les thèmes d'une culture politique de l'exil et ce qui relève de l'itinéraire individuel, fondé sur le sentiment de révolte, du trajet du personnage de fiction ».

Dans ses films, le metteur en scène guadeloupéen Christian Lara utilise les vieilles recettes du cinéma traditionnel, aventures d'un héros, rebondissements, mais ses personnages s'expriment en créole, « je refuse d'établir une version internationale, je veux que tout le monde entende le créole ». C'est la langue, la prise de parole qui afferment les liens au pays dans l'exil. C'est si clair, que le premier film de Julius Amédée Laou, *Solitaire à micro ouvert*, est l'histoire d'une prise de parole, violente. *La vieille quimboiseuse et le majordome*, raconte la journée parisienne d'un vieux couple. Ils ne sont jamais retournés en Martinique, qu'ils avaient quittée, comme domestiques attachés à leur maître. Horace Hove est né à Port of Spain, il travaille à Londres et décrit dans ses films l'impossibilité d'intégration des immigrés dans la société britannique, Caribéens mais aussi Indiens. Hove comme Laou, ne font pas partie d'une génération qui rêve du retour. Ils travaillent sur le malaise des sociétés française, britannique, qui refusent aussi bien intégration que métissage.

Christiane Dancie

* Ce texte doit beaucoup à la brochure, sous la direction de Jean-Pierre Garcia, des IV^{es} Journées cinématographiques d'Amiens, consacrées aux Caraïbes, à la rétrospective cubaine du centre Pompidou en 1990, sous la direction de P.A. Parangua et au festival Images Caraïbes.

Dans un Parc de 30 hectares
A 25 minutes de Paris par A4

Château de Grande Romaine



HOTEL * * * NN RESTAURANT

Nouvelle salle modulable

de 100 à 300 personnes donnant sur le parc

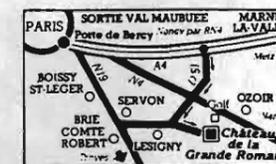
pour vos réceptions casher...

sous le contrôle du Beth-Din de Paris

MARIAGE - BAR MITZVA - BRIT MILA
Conférences - Séminaires - Congrès

JOURNÉES DE DÉTENTE

- 90 chambres * * *
- 15 salles • Discothèque
- Practice golf • Piscines • Tennis (5)
- Volley-ball • Sauna • Ping-pong



OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Direction : M. ABITBOL
77330 LESIGNY

Renseignements :
(1) 60.02.26.01/60.02.21.24

FAX (1) 60.02.11.16

Willy Wainqueur



DIS-MOI COMMENT TU HABITES...

**L'architecture créole existe.
Elle plonge ses racines dans l'histoire,
l'organisation socio-économique,
les habitudes culinaires...**

Petra et Olivier invitent à en savoir plus.

Ah bon ? Il y a une architecture aux Antilles ? », s'exclame un architecte métropolitain. Une architecture spécifique aux Antilles est une notion insoupçonnée pour nombre d'entre eux. Souvent, la référence reste le style colonial. Pourtant, l'histoire propre à ces îles, au travers de leur environnement naturel, les différentes migrations, leur développement économique, a induit des traits de construction caractéristiques, en premier lieu dans l'habitat populaire. Peut-on dès lors parler d'architecture créole ?

Le mode d'habitation tourne autour de la case. Propre à une société de type agricole, il est individuel et exprime certains traits généraux des traditions locales. En premier lieu, l'amour pour le domicile. Ce sentiment est issu de la période esclavagiste, durant laquelle la case constituait le seul refuge de l'esclave, le seul lieu où il lui était possible de préserver un tant soit peu sa vie privée. En second lieu, la vie tournée vers l'extérieur marque l'architecture pour des raisons climatiques, économiques et culturelles. Du fait



Noël Monier/Arifa

de revenus monétaires faibles, un jardin d'auto-subsistance est indispensable pour une grande partie de la population.

Ces traits trouvent leur expression dans de multiples éléments architecturaux. Les cases sont conçues sur des plans simples, généralement sans couloirs, et de larges ouvertures destinées à favoriser une circulation maximale de l'air à l'intérieur sont pratiquées dans chaque façade. Elles sont dotées d'une décoration très riche. Hautes en couleur, elles abondent en ornements tels les guirlandes ou les lambrequins. Les vérandas et les balcons sont un espace de transition entre le privé et le social, une charnière entre l'intérieur frais et sombre et l'extérieur chaud et lumineux. Ce lieu semi-public est ainsi l'objet d'attentions et de décorations. Autre particularité, la séparation du reste de la maison de toutes les activités liées à l'eau (lavage, toilette et cuisine) reléguées à l'arrière.

Depuis peu de temps, les cases traditionnellement en bois, se voient élargies par des pièces en béton selon les besoins des propriétaires et l'évolution de leur niveau de vie.

A ces caractéristiques com-

munes à toutes les îles s'intègrent celles importées par les différentes migrations. Par exemple, l'accès principal et la décoration sur la longueur à l'architecture européenne, que l'on peut retrouver aussi bien en Martinique qu'en Guadeloupe. Les toits à quatre pentes et les charpentes marines, caractères plus spécialement importés de France, n'existent que dans les îles colonisées par elle. Des éléments spécifiques à la population noire, tels que les toits à deux pentes ou les volets peints se retrouvent également dans les deux îles.

Mais la case mobile n'appartient qu'à la Guadeloupe. A l'époque des grandes plantations, le travail dans les champs de canne à sucre nécessitait une mobilité de la main-d'œuvre. L'esclave guadeloupéen d'autrefois, comme par la suite l'ouvrier agricole, déplaçait sa case selon son lieu de travail. Cela impliquait qu'elle soit légère, isolée du sol et qu'elle soit construite sur la base de modules, de trois mètres sur trois, pouvant être plus facilement chargés et transportés. Ce système modulaire a notamment engendré l'apparition d'une galerie d'angle, soit un espace ouvert indispensable.

Pour Jack Berthelot (architecte guadeloupéen installé à Pointe-à-Pitre, mort en 1984) (1) ce sont là autant de constituants d'une architecture vernaculaire. Ce style résulte en fait de « la confrontation entre plusieurs cultures importées selon les besoins de la Société des plantations ».

La question de construire créole se pose régulièrement à l'heure de l'urbanisation accélérée. Fort-de-France et Pointe-à-Pitre ont vu leur population s'accroître considérablement. L'installation des personnes s'est effectuée sur la base d'un habitat précaire généralisé. A la périphérie de Pointe-à-Pitre, s'est développé le plus grand bidonville de France, certains quartiers pouvant compter plus de 150 cases à l'hectare soit moins de 65 m² par case. Par certains aspects, nous ne sommes pas loin des favelas.

De l'avis de tous, la réponse apportée au problème du logement

dans les années 60-70 s'est soldée par un échec. L'habitat collectif vertical a nié l'organisation spatiale du logement et la dimension sociale de protection existant dans les bidonvilles. Le jardin, élément essentiel, même réduit à la portion congrue, pour de nombreuses familles, a été supprimé. Les barres, les tours, dont les étages se comptent par dizaines, ont constitué les cités périurbaines, s'apparentant à celles des banlieues parisiennes ou lyonnaises. On ne peut certainement pas revenir à une situation antérieure. L'habitat traditionnel, parce qu'essentiellement individuel, n'est plus réalisable au regard de la concentration de population dans et autour des villes. Ce qui induit un certain nombre de problèmes. La cuisine, par exemple, était séparée du reste du logement du fait des moyens de cuisson traditionnels. Ceux-ci ayant changé, on peut considérer qu'un tel aménagement est devenu caduc. Mais la question demeure de savoir si ces moyens modernes de préparation et de cuisson des aliments répondent aux habitudes culinaires !

Le jardin reste un enjeu réel de l'urbanisme d'autant plus qu'une partie des populations vivant dans les périphéries des villes a conservé un mode de vie rural. La solution réside de toute évidence dans une meilleure concertation avec les gens et la prise en compte des réalités locales. La tendance globale maintient l'application de schémas ou de projets définis pour les banlieues métropolitaines.

Le logement collectif ne peut que se développer, certes, mais il aurait tout intérêt à ne pas réduire les réalités locales à une simple « décoration créole » plaquée à une architecture anonyme et traumatisante.

**Petra Marguc
et Olivier Lannuzel**

(1) Pour en savoir plus :

- Jack Berthelot et Martine Gaumé : *Kaz Antiyé. L'habitat populaire aux Antilles. Editions Perspectives créoles, 1981.*
- Pamela Gosnar : *Caribbean Georgian : The Great and Small Houses of the West Indies. Three Continents Press, Washington, 1982.*
- David Buisseret : *Histoire de l'architecture dans la Caraïbe. Editions caribéennes, 1984.*

Galerie
Darthea
Speyer

6, rue Jacques Callot
75006 Paris
Tél. 43 54 78 41

Black New Arts

Galerie d'Art Noir Contemporain

35, rue Hermel • 75018 Paris
Tél. 42 52 62 85 • Fax. 42 52 83 56
(Métro Jules Joffrin ou Simplon)

Ouvert tous les jours (sauf le dimanche)
de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30

Récemment installée dans le XVIII^e, la Galerie Black New Arts crée l'événement. Sa dernière exposition très inspirée du peintre africain OUSSEYNOU SARR annonçait les priorités de ce nouvel espace entièrement voué aux artistes blacks, qualité et créativité. Souhaitons longue route à la première galerie d'art noir contemporain à Paris

LA BEAUTE EN FACE

Différences publie un écrit de Michel Leiris que Jean Jamin a eu la gentillesse de nous faire parvenir. Qu'il en soit chaleureusement remercié.

Ce texte est une invitation à la rencontre du Beau, proche et lointain, immuable et fugace, entre Balata et Paris : respirez bien fort, l'équipée commence.

Antilles et poésie des carrefours

Ce texte de Michel Leiris (1901-1990) est extrait d'une conférence du même titre prononcée le 25 octobre 1948 à l'Institut français d'Haïti, et radiodiffusée. Il a été publié en février 1949 dans *Conjonction, bulletin de l'Institut français d'Haïti* (n° 19, p. 1-13) et n'a jamais été repris depuis. Le passage reproduit ici a été établi par Jean Jamin à partir du manuscrit original, qui est en sa possession. Les points de suspension mis entre crochets désignent les paragraphes ou phrases du manuscrit qui ont été supprimés par Michel Leiris. C'est en 1948, de juillet à novembre exactement, que Michel Leiris, alors chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique et titulaire de l'une des bourses accordées par le Ministère de l'Éducation nationale à l'occasion du centenaire de la Révolution de 1848, effectua sa première mission ethnographique aux Antilles. Il devait y retourner trois ans plus tard, pour le compte de l'UNESCO, et entreprendre une enquête



Cesare Peverelli

Michel Leiris photographié par Cesare Peverelli, sans doute à Cuba en janvier 1968, au moment du Congrès culturel de La Havane.

approfondie sur l'état des relations interraciales dans les Antilles françaises.

Les résultats en ont été publiés dans son ouvrage *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, (Paris, Presses de l'UNESCO/Gallimard, 1955) où s'exprime déjà une conception « engagée » du travail de l'ethnologue, ne serait-ce d'ailleurs, comme nous le verrons notamment dans le texte repris ici, qu'en prenant acte et note de l'humble, du simple, du laissé-pour-compte — en un mot : du colonisé —, haussant de ce fait ces catégories à un statut scientifique et, bien plus même, à un statut poétique. Cet engagement dans la réalité coloniale dont l'ethnologue ne peut faire abstraction s'affirmera pleinement en 1960 au moment de la signature par Michel Leiris du « Manifeste des 121 » réclamant le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie. Dans une note lue lors d'une séance de la commission disciplinaire du CNRS devant laquelle il avait été appelé à comparaître pour ce fait à l'époque séditionnaire (note iné-



D. R.

dite conservée par la section Histoire de l'ethnologie du musée de l'Homme), il déclara notamment : « J'ai pensé [...] qu'un ethnologue français — et singulièrement africaniste — doit s'élever, d'une manière ou d'une autre, contre une guerre dont on peut prévoir qu'elle aura des effets désastreux sur les relations de notre pays avec les pays africains déjà indépendants ou sur le point d'obtenir leur indépendance. De plus, la vocation de l'ethnologue est de s'intéresser à des peuples trop souvent méprisés. Il se trouve donc, en quelque sorte, leur avocat désigné, celui qui plus que quiconque doit s'attacher à faire admettre leurs droits, sans excepter le droit de lutter à leur tour pour se constituer en nation. De ce fait, je devais m'employer à faire rendre justice à ceux de nos compatriotes qui poussent jusqu'à ses conséquences extrêmes la reconnaissance de ce droit. » Le 7 décembre 1960 un blâme avec inscription au dossier lui fut infligé.



Il va sans dire qu'au point de vue ethnique comme au point de vue culturel il est permis de regarder les Antilles comme un effectif « carrefour » : lieu de ren-

contre — peut-être unique au monde — de groupes humains et de courants de civilisation différents, véritable chaudron de sorcière (passez-moi l'expression) où s'est élaborée l'une des mixtures les plus rares et les plus chatoyantes qu'il soit donné de goûter à un Européen comme moi qui, certes, est bien loin de n'avoir que mépris pour la forme de culture qui est son pain quotidien mais est avide, immensément, d'une nourriture plus savoureuse et plus stimulante qui porte à son potentiel le plus élevé son imagination.

Bien que ces considérations d'ordre (mais c'est un bien grand mot) scientifique ne soient pas étrangères au choix que j'ai fait de cette image, je ne ferai guère que constater, avec un air très docte, l'évidence la plus banale si je m'en tenais à cela. Il me faut m'expliquer plus à fond sur cette notion de « carrefour », point d'intersection, pivot de rose des vents ou croisée de chemins, qui me paraît l'équivalent, dans le domaine de l'expérience poétique, à ce qu'était ce point fixe dont parlaient les alchimistes, authentique carrefour lui aussi puisqu'il s'agissait du lieu immuable et absolu d'où rayonnaient les forces universelles en même temps que du centre de convergence où toute la diversité du monde se résolvait. Ce qui me séduit tout d'abord dans l'expression « carrefour », c'est qu'elle est empruntée au vocabulaire de la voirie. Rien de plus terre à terre, de plus quotidien que ce croisement de routes ou de rues qu'on appelle un carrefour : endroit où passent des gens, des véhicules de toutes les espèces, certains plus luxueux et d'autres moins opulents, certains plus lents et d'autres plus rapides, endroit qui m'apparaît comme le symbole de toute la poésie de la campagne et de la rue, et je pourrais bien dire de la poésie tout court puisqu'à mon sens une poésie qui serait perdue dans les nuées, sans racines solides sur le sol que nous foulons, ne serait que rêverie vague, — médiocre échappatoire aux conflits et aux déchirements de la vie, à ces multiples et harassantes contradictions auxquelles rien ne saurait nous faire échapper sinon à la manière des autruches qui se cachent la tête pour se protéger d'un danger alors qu'une attitude virile implique, en premier lieu, lucidité. Poésie donc, battant le sol d'un pas bien décidé et s'avancant les yeux tout grands ouverts sera cette poésie à laquelle j'ai assigné comme attribut le « carrefour », mais ce ne serait encore là qu'une vue bien incomplète si je ne voulais retenir d'une image qui m'a fasciné

que son aspect le plus immédiat, sans nulle tentative que la décortiquer quitte à lui faire rendre l'âme, à la réduire à rien à force de l'avoir triturée.

Si j'envisage, maintenant, le carrefour non plus sous l'angle trivial qui fait parler d'une « Vénus de carrefour » (encore qu'une telle épithète pourrait, sans trop d'inexactitude, être appliquée à la poésie à qui n'est jamais tout à fait étranger cet élément aguicheur, voire de charlatanisme qui vient s'immiscer plus ou moins dans toutes les magies) mais si je vois plutôt dans ce carrefour, qu'il soit ou non la toile de fond sur laquelle se profile quelque Vénus, un lieu où, à partir de points divergents, viennent s'opérer des rencontres, je trouve immédiatement sur mon chemin certaines définitions récentes de la poésie.

Déjà Baudelaire, cherchant dans un passage de ses *Écrits intimes* à définir ce qu'était pour lui beauté, a marqué qu'elle impliquait nécessairement coïncidence, rencontre, de deux éléments, par définition, hétéroclites : l'un de

Pour qu'il y ait beauté, il faudra donc que viennent à se rencontrer — en quel problématique carrefour ? — image de l'éternité et image de ce qui lui est le plus opposé : la brève écume dont le scintillement nous séduit dans chaque vague qui se brise — à l'extrême pointe du temps.

majesté immuable, sculpturale et, si l'on veut, classique ; l'autre, essentiellement ondoyant, mobile, fugace, « moderne » en somme si l'on prend ce terme dans sa signification étymologique qui le fait dépendre du mot « mode ». Pour qu'il y ait beauté, il faudra donc que viennent à se rencontrer — en quel problématique carrefour ? — image de l'éternité et image de ce qui lui est le plus opposé : la brève écume dont le scintillement nous séduit dans chaque vague qui se brise à l'extrême pointe du temps.

D'autres poètes, ceux-ci de notre siècle, essayant à leur tour de donner une définition de ce qu'était leur beauté, dont ils prenaient pour prototype l'image poétique, ont essayé de déterminer quels sont les caractères d'une image poétique vraiment belle, c'est-à-dire efficace, agissant comme un philtre sur l'imagination. Dans le courant de la guerre 1914-1918 — si mes souvenirs sont bien exacts — c'est Pierre Reverdy, l'un des plus grands poètes français

L'HISTOIRE EN DES TRESSES

vivants et l'un de ceux dont la vie peut passer, poétiquement parlant, pour l'une des plus exemplaires, c'est Pierre Reverdy qui, dans un recueil d'aphorismes, écrit à peu près ceci : "L'image poétique a pour fonction de réunir deux réalités distinctes en un même tout, qui est la métaphore ou l'image même ; plus l'écart sera considérable entre les deux réalités ainsi confrontées, plus étrangères, au moins apparemment, seront-elles l'une à l'autre et plus leur rapprochement, d'autre part, aura l'air naturel, plus l'image sera belle et forte." Magnifique définition, qui nous fait voir clairement comment la poésie ne peut se présenter que sous un double aspect : sorte de corps étranger, insolite, composite, venu d'on ne sait où, tombé comme un bolide, et, d'autre part (ce qui constitue le vrai miracle), corps qui se présente comme aussi simple que le pain quotidien [...].

Surenchérissant sur la définition de Pierre Reverdy, voici André Breton qui, vers le début de l'époque surréaliste, formule quant à l'image poétique l'exigence suivante : "Ce ne sont pas deux réalités éloignées l'une de l'autre



Lennox Smilie

qui doivent être rapprochées mais deux totalités totalement étrangères dont il s'agit de faire un composé dont les éléments, liés par une sorte de miracle qui est, précisément, la poésie, se présentent, pratiquement, comme à tel point disparates que si ce composé mérite bien encore le nom d'"image" il ne saurait plus, en tout cas, être question d'y voir une métaphore puisque les deux éléments ainsi traités sont trop hétéroclites pour qu'ils puissent avoir de commun entre eux le moindre élément de comparaison donné d'avance [...]. Me référant au passage des *Écrits intimes* de Baudelaire auquel je viens de faire allusion et essayant de tirer de sa définition du beau les mêmes conséquences, j'ai essayé moi-même (dans un essai sur la tauromachie considérée du point de vue esthétique) de mettre au jour ma propre conception du beau, dont je considère la course de taureau espagnole comme l'illustration la plus typique qu'il y ait pu m'en fournir les institutions de l'Occident :

beauté résultant de la confrontation d'une structure éminemment classique, l'ordonnance même de la course — aussi précise qu'un rituel — et ses règles très strictes, tout à la fois techniques et stylistiques — côté **apollinien** de la chose, si l'on reprend le vocabulaire nietzschéen —, de la confrontation de cet élément tout d'ordre et d'intelligence avec l'élément **dionysiaque** ou de pur déchaînement, de force aveugle et sombre, que représente le taureau et le danger constant qu'il fait peser sur les représentants de la règle (autrefois dit les toreros), élément trouble que représentent également les constantes altérations — ou menaces d'altération — que les intrusions fougueses de l'animal apportent à la rigueur géométrique dont doit user le torero. Convergence, comme dans la beauté baudelairienne, d'un élément d'éternité (l'architecture imposante de la règle) avec un élément purement fortuit, circonstanciel (la mobilité inquiétante du taureau, par quoi tout est remis, à chaque instant, en question). Il me semble que la beauté d'une **corrida** tient à ce qu'elle se situe au lieu géométrique ou au point de rencontre de ces deux réalités étrangères l'une à l'autre : l'impassibilité d'une part, en quoi doit se figer le torero (dont tous les mouvements devront apparaître dûment contrôlés), la frénésie, d'autre part, qui est le propre du taureau avec ses cornes constamment en quête d'une proie moins décevante que les étoffes de couleur dont on l'appâte et qu'on dérobo.

Me voici fort loin, à ce qu'il semble, des impressions dont je voulais vous faire part relativement aux Antilles mais il me semble pourtant que cette digression portant sur le caractère composite, voire même contradictoire, inhérent à tout ce qui est beauté — à tout ce qui relève de cette beauté qui "sera convulsif ou qui ne sera pas" comme l'écrit André Breton — est de nature à nous faire mieux comprendre pour quelles raisons, qui dépassent le goût du simple contraste piquant, j'ai été si fort ému par quelques-uns de ces "carrefours" où viennent se fondre ou se couper des trajectoires distinctes, comme à l'exact emplacement où s'opère la rencontre du torero muni de sa cape avec la charge du toro. Je me replacerai donc, mentalement, non loin de Fort-de-France, sur la route de Balata. N'ayant pas de véhicule à ma disposition, je descends vers la ville à pied, en dépit du soleil, comme je le fais chaque matin. A quelques pas devant moi, je vois s'avancer une jeune fille, presque une fillette, vêtue d'une courte robe noire et à la peau très foncée ; c'est une bergère qui mène quelques chèvres et je l'entends chantonner, sur un vieil air d'allure très Ile-de-France : "Jamais deux sans trois, ah ! ah ! ah ! ah ! Jamais deux

sans trois." Sous le soleil tropical et dans le décor somptueux d'une végétation luxuriante, cette apparition franchement africaine qui surgissait devant ma vue tandis que mon cœur s'émouvait à entendre une de ces vieilles chansons pareilles à celles que pouvait chanter Sylvie, la légendaire amie de Gérard de Nerval, me plaçait d'un seul coup à l'un de ces carrefours mentaux où l'on se sent comme étourdi ou égaré, dans un état d'incertitude délicate qui tient à ce qu'on est en face de quelque chose qui semble être à la fois le comble de l'insolite et le comble du familier. Ainsi, dans le cadre le plus exotique que puisse imaginer un habitant des régions tempérées, au détour d'un chemin que j'empruntais tous les jours, je me trouvais face à face avec mon enfance elle-même sous l'apparence de cette jeune bergère noire qui chantait, sur un air nullement africain, un vieux chant de folklore. Comme si, m'inspirant du grand poète Aimé Césaire et de son **Cahier d'un retour au pays natal**, j'avais voulu que les Antilles fussent, pour moi aussi, le lieu d'un retour, c'est une impression de redécouverte de mon enfance qui fut l'une des premières que j'éprouvai à la Martinique, dans une région pourtant fort éloignée, au moins kilométriquement, du Paris où je suis né.

Ce mélange d'exotisme et de familiarité, si frappant pour le Français d'Europe qui vient pour la première fois à la Martinique et à la Guadeloupe (et qui, du reste, s'explique le plus simplement du monde par l'histoire de ces deux îles devenues maintenant des départements français dont la singularité est d'être situés sous les tropiques), je le retrouvai également dans ces fêtes patronales [...] dont les attractions essentielles et permanentes sont les manèges de chevaux de bois [...]. Combien j'ai trouvé beaux ces étonnants chevaux de bois où il semble que le sculpteur ait tenu (faute d'une technique plus savante ou par économie) à ne faire rien de plus que le strict minimum indispensable à suggérer l'image du cheval. Je n'hésite pas à affirmer que j'ai retrouvé là quelque chose d'aussi émouvant, dans sa nudité et dans son dépouillement, que dans les plus élaborées de ces sculptures africaines dont je vous entretenais l'autre jour. Pour qui connaît la France et sait ce qu'un manège de chevaux de bois peut recéler comme potentiel de féerie pour un enfant de la ville aussi bien que pour un enfant de la campagne, ma réaction n'a rien de surprenant : retrouver toute la noblesse et toute la simplicité de la sculpture africaine dans un humble manège de chevaux de bois, imité de ceux d'Europe, a, certes, quelque chose de bouleversant.

Michel Leiris

Ni Européens, ni Africains, ni Asiatiques, nous nous proclamons Créoles. Cela sera pour nous une attitude intérieure, mieux : une vigilance, ou mieux encore, une sorte d'enveloppe mentale au mitan de laquelle se bâtira notre monde en pleine conscience du monde. Ces paroles que nous vous transmettons ne relèvent pas de la théorie, ni de principes savants. Elles branchent au témoignage. Elles procèdent d'une expérience stérile que nous avons connue avant de nous attacher à réenclencher notre potentiel créatif, et de mettre en branle l'expression de ce que nous sommes. Elles ne s'adressent pas aux seuls écrivains, mais à tout concepteur de notre espace (l'archipel et ses contreforts de terre ferme, les immensités continentales), dans quelque discipline que ce soit, en quête douloureuse d'une pensée plus fertile, d'une expression plus juste, d'une esthétique plus vraie. Puisse ce positionnement leur servir comme il nous sert. Puisse-t-il participer à l'émergence, ici et là, de verticalités qui se soutiendraient de l'identité créole tout en élucidant cette dernière, nous ouvrant de ce fait, les tracés du monde et de la liberté. (...)

L'Antillanité ne nous est pas accessible sans vision intérieure. Et la vision intérieure n'est rien sans la totale acceptation de notre créolité. Nous nous déclarons Créoles. Nous déclarons que la Créolité est le ciment de notre culture et qu'elle doit régir les fondations de notre antillanité. La Créolité est « l'agrégat interactionnel ou transactionnel », des éléments culturels caraïbes, européens, africains, asiatiques et levantins, que le joug de l'Histoire a réunis sur le même sol. Pendant trois siècles, les îles et les pans de continent que ce phénomène a affectés, ont été de véritables for-



Adrian Booi/Painage

Et le reste n'est que littérature, dit-on, pour désigner le futil ou l'accessoire. Et pourtant, le « reste », les mots mis en chantier sont œuvre et matière. Jean Barnabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Constant ont écrit « *Eloge de la créolité** » dont nous publions un extrait. Ils évoquent le miroir et ses reflets, là où les tresses s'emmêlent infiniment...

geries d'une humanité nouvelle, celles où langues, races, religions, coutumes, manières d'être de toutes les faces du monde, se trouvèrent brutalement déterritorialisées, transplantées dans un environnement où elles durent réinventer la vie. Notre créolité est donc née de ce formidable « migan » que l'on a eu trop vite fait de réduire à son seul aspect

linguistique ou à un seul des termes de sa composition. Notre personnalité culturelle porte tout à la fois les stigmates de cet univers et les témoignages de sa négation. Nous nous sommes forgés dans l'acceptation et le refus, donc dans le questionnement permanent, en toute familiarité avec les ambiguïtés les plus complexes, hors de toutes réductions, de tou-

te pureté, de tout appauvrissement. Notre Histoire est une tresse à toutes les langues, à toutes les parlures. Craignant cet inconfortable magma, nous avons vainement tenté de le figer dans des ailleurs mythiques (regard extérieur, Afrique, Europe, aujourd'hui encore, Inde ou Amérique), de chercher refuge dans la normalité close des cultures millénaires, sans savoir que nous étions l'anticipation du contact des cultures, du monde futur qui s'annonce déjà. Nous sommes tout à la fois, l'Europe, l'Afrique, nourris d'apports asiatiques, levantins, indiens, et nous relevons aussi des survivances de l'Amérique précolombienne. La Créolité c'est « le monde diffracté mais recomposé », un maelström de signifiés dans un seul signifiant : une Totalité. Et nous disons qu'il n'est pas dommageable pour l'instant, de ne pas en avoir une définition. Définir, ici, relèverait de la taxidermie. Cette nouvelle dimension de l'homme, dont nous sommes la silhouette préfigurée, mobilise des notions qui très certainement nous échappent encore. Si bien que, s'agissant de la Créolité dont nous n'avons que l'intuition profonde, la connaissance poétique, et dans le souci de ne fermer aucune voie de ses possibles, nous disons qu'il faut l'aborder comme « une question à vivre », à vivre obstinément dans chaque lumière et chaque ombre de notre esprit. Vivre une question c'est déjà s'enrichir d'éléments dont la réponse ne dispose pas. Vivre la question de la Créolité, à la fois en totale liberté et en pleine vigilance, c'est enfin pénétrer insensiblement dans les vastitudes inconnues de sa réponse. *Laissons vivre (et vivons !) le rougeoiement de ce magma.*

Jean Barnabé
Patrick Chamoiseau
Raphaël Constant

* Gallimard/Presses universitaires créoles, 1989.

CE CORPS QUI BOUGE ET RIT

Aujourd'hui adulée des auditeurs, qui souvent la limitent au « zouk », la musique antillaise – comme la danse – a une histoire ; née du servage, enfantée dans l'esclavage. Longtemps, souvent, utilisée par les maîtres, elle est aussi cri de douleur, cri de libération...

Occupier la première place – pendant plusieurs mois – et aussi des places d'honneur au Top 50, remplir le Zénith plus d'une fois, accumuler les récompenses, les prix, les disques d'or, de platine, un rêve que caressent beaucoup de groupes, de chanteurs, de musiciens et que vivent aujourd'hui certains artistes antillais et la « musique antillaise ». Hier, produit confidentiel – parce que local et régional – et/ou produit « exotique » auquel on associait inévitablement le soleil, la mer, les cocotiers, le charme et la languueur des îles, la musique antillaise – sous sa forme actuelle la plus populaire le « zouk » – s'affirme comme un produit international compétitif, apprécié et consommé aussi bien par les Antilles que par le reste du monde. En termes d'économie, le passage d'un produit du « local au mondial » n'est certes pas extraordinaire en soi et les exemples



Willy Wainqueur

Régulateur social ? Le « zouk » ne doit pas rester l'unique médicament de la société antillaise contemporaine.

abondent. Mais si l'on admet que la musique a pour vocation première de consolider une communauté qui l'aura préalablement créée, on peut s'étonner qu'une société singulière, enfantée dans la douleur et les convulsions de l'esclavage puisse, aujourd'hui, dans sa perception musicale identitaire, offrir au monde un modèle dans lequel celui-ci se reconnaît. Alors, s'il est bien vrai que la musique, mettant en ondes les transformations et mutations d'une société, en est le miroir, on peut se demander si la société antillaise d'aujourd'hui, qui suit l'évolution du monde occidental et y participe, ne lui fournit pas

sous la forme du « zouk » sa propre représentation. Et, si la réponse à cette interrogation est positive, on en arriverait à ce paradoxe d'une société issue du système colonial (avec ses préjugés de classes et de races, ayant hiérarchisé la musique) pouvant finalement, sinon servir de modèle, du moins en donner un à des sociétés qui la méprisaient, il n'y a pas si longtemps.

Musique et pouvoir

Dans la société coloniale, où n'existaient que deux classes – la classe dominante et la classe servile – la musique est, comme

dans toutes sociétés, un des rouages du pouvoir. Expressions et symboles de la classe dominante, la musique religieuse et la musique militaire de même que la musique de cour et de danse affirment, confirment, protègent, sécurisent une culture européenne qui s'est déclarée supérieure. En outre, en contrôlant et canalisant l'expression de la

musique serve, la classe dominante régule et maîtrise encore mieux cette société serve, dans un souci de « paix sociale » c'est-à-dire d'efficacité économique. Au gré de ses intérêts, elle interdira ou favorisera tel ou tel autre mode d'expression musicale serve. Ainsi au XVII^e siècle, chanter pendant le travail aux ateliers est interdit aux esclaves, alors qu'il en est tout autrement au XVIII^e siècle, où les maîtres, dans leur désir d'améliorer la productivité, imposeront quasiment le chant pendant le travail. La danse, elle aussi, joue son rôle de régulation. Pour mater une révolte, un gouverneur n'a-t-il

pas jugé plus efficace de faire exécuter par des musiciens un/une calenda plutôt que de faire intervenir la troupe ! Panem et circenses (1) ? C'est bien plus que cela. Pour les esclaves, la musique et la danse sont tout aussi bien divertissement que moyen de résistance ; ce qui explique, du reste, leurs interdictions à répétitions. Mais, même divertissement, musique et danse demeurent une défense. C'est une constante que nous retrouverons dans toute l'histoire de la musique et de la société des Antilles. Au sein de la société coloniale dans laquelle il a été projeté, le nègre bossale (2) va acquérir une

nouvelle identité, non pas uniquement parce que son propriétaire décide de le déposséder de son identité originelle, mais parce qu'il doit aussi s'intégrer dans un nouvel environnement physique et humain. Sans cesse il doit s'adapter et créer pour survivre. Son identité première, même étouffée, demeure quelque part vivante. Elle va s'exprimer et se fondre dans la nouvelle qu'on lui impose. Et nulle part ailleurs mieux que dans la musique ne peut s'exprimer cette dualité identitaire, cette ambivalence existentielle. Privé d'une partie de lui-même jugée subversive, il saura utiliser l'espace excessivement réduit que lui concède le maître. Ainsi dans les chants de travail (plantations, ateliers) ou de veillées mortuaires, la société serve utilise en effet les moyens qu'elle possède pour se libérer de sa propre condition : les textes des chants sont souvent codés, comme le sont ceux des contes. Décodés, on y trouve le sarcasme, la satire, la violence, derrière le masque du rire et de la dérision. Quant à la danse, elle est étroitement liée à la musique. Dans la société antillaise, coloniale, post-coloniale, contemporaine, musique et danse sont quasiment indissociables. La musique génère la danse où corps et esprits se transcendent. Musiques et danses rurales, vibrants héritages de l'Afrique (léwöz - bèlè - ladja...), musiques et danses citadines d'origines européennes, réinventées par les esclaves (quadrilles, valse créole, mazurka, polka, hautes-tailles, réjanes...), même si elles sont les expressions de confrontations ou de chocs culturels, seront vécues avec passion et intensité par ceux qui y participent : la danse est un lieu sacrificiel. Sous la banale apparence du divertissement convivial ou communautaire, on y vient accomplir un rituel ; on y vient exorciser tous les démons, tous ses démons : souffrance, misère, douleur, désirs, frustrations, rancœur ; ce corps qui bouge et rit, libère la violence intérieure contenue. Danse : traduction souriante et harmonieuse de la violence et de l'imaginaire.

AGENDA

- CAEN - JUIN 1991 - UNE VILLE POUR LA PAIX. En juin 1944, Caen s'est trouvée au centre d'une grande bataille, la bataille de Normandie. Cette guerre n'était pas un combat de frontières ni un combat entre peuples mais un combat pour la liberté, pour la paix. Cette année, un festival réunira Sting, Mano Negra, Noir Désir, William Sheller. Le 6 juin, une galerie dédiée aux prix Nobel de la paix sera inaugurée par Jean-Marie Girault, sénateur maire de Caen en présence de nombreux lauréats et personnalités du monde entier (contact : 31.06.06.44).
- BIENNALE DE L'OUTRE-MER FRANÇAIS A PARIS. Organisée par l'ARICOM sous le patronage du maire de Paris, cette deuxième édition de la Biennale – rendez-vous économique, culturel et touristique – se tient les 27 et 28 avril au parc floral de Paris (bois de Vincennes).
- NIORT - 64^e FOIRE-EXPOSITION. Cette année, la foire-exposition donne rendez-vous du 27 avril au 5 mai aux départements et territoires d'outre-mer. Leurs réalités économiques et sociales seront présentées lors de rencontres, colloques, conférences. L'aspect touristique ne sera pas ignoré par la reconstitution grandeur nature de paysages mettant en valeur la flore et la faune de ces régions.
- AU VOLEUR. C'est sous ce titre qu'une grande campagne publicitaire a été organisée dans la presse française par le SICABAM-GIPAM pour protester contre l'importation anarchique en métropole de bananes en provenance du Cameroun. Le texte rappelle que la production de bananes concerne directement ou indirectement 45 000 emplois en Martinique et en Guadeloupe et s'insurge contre « les sociétés multinationales bananières, grandes spécialistes de l'exploitation de la misère du tiers monde où elles peuvent impunément pratiquer une politique de type esclavagiste avec des salaires inférieurs au seuil de pauvreté ».
- NICOLE CROISILLE. Après le succès du spectacle *Casino et Blanche* présenté au Casino de Paris, des tournées sont prévues dans toute la France en juillet et août ainsi que cet hiver. En janvier et février, le spectacle sera produit en Afrique centrale. De plus, pour le plaisir des oreilles, le spectacle est sorti en disque « Black et Blanche » (label Flarenash, distribution Carrère).

UNE LANGUE EN ARCHIPEL

Il est bien difficile de construire des ponts entre les îles où le créole est une langue vivace. Lambert Félix Prudent nous offre quelques passerelles pour aborder à l'éclatement-diversité d'une langue que certains n'hésitent pas à revendiquer comme dénominateur commun, et facteur d'homogénéisation d'une culture créole en devenir.

Quand on parle aujourd'hui de créole on fait principalement référence à la langue et à la population d'une dizaine de territoires insulaires et côtiers situés de part et d'autre du continent africain, dans l'océan Indien et à la bordure de l'Atlantique et de la mer Caraïbe. D'un côté, l'archipel des Seychelles, l'île Maurice et son satellite l'île Rodrigues, et le département de la Réunion ; de l'autre la Louisiane du Sud-Ouest (environ 100 000 créolophones), la république d'Haïti, les anciennes colonies anglaises de la Dominique et de Sainte-Lucie, et les trois départements français d'Amérique, Guadeloupe, Martinique, et Guyane. La simple localisation de ces pays sur une mappemonde et la considération de leur statut politique respectif conduisent déjà à l'interrogation essentielle qui pèse à leur sujet : celle de la validité d'un terme unique pour les désigner tous, alors même que surgissent les ombres de la dissemblance sinon du disparate.

Diversité du monde créole

Après la géographie, le second domaine où s'instaure le débat sur la diversité du monde créole est celui de l'histoire. Nées de l'activité coloniale des puissances européennes des XVII^e et XVIII^e siècles et particulièrement de la traite des nègres organisée pour assurer l'exploitation des plantations de cannes à sucre, ces communautés à l'originalité forte frappent d'abord l'observateur contemporain par leur caractère hybride. Mais les ingrédients et les modalités du métissage varient considérablement d'un territoire à l'autre. Et si l'on arrive déjà à dépasser la querelle qui oppose les *eurogénétistes* ceux qui croient que l'apport français a été dominant) aux *afrogénétistes* (les partisans de la prévalence des africanismes dans le mélange), il restera encore à décider si le créole de Maurice et

des Seychelles est effectivement né à partir de celui de la Réunion peuplée de manière plus précoce, ou alors si ce sont des créations originales. Un débat similaire pourrait se développer dans la Caraïbe sur la genèse d'un proto-créole (par exemple à Saint-Christophe, première île occupée par les Français et leurs esclaves) et sur sa diffusion subséquente dans le reste de l'Archipel, en Guyane et plus tard en Louisiane. Face à cette histoire « *en formation continue* », on peut imaginer un scénario selon lequel chaque fois que des colons ont rencontré des esclaves sur des plantations sucrières d'une île nouvelle, le processus de créolisation s'est répété et qu'un nouveau créole est né.

Le troisième type de questions qui ne tarde pas à se poser est d'ordre anthropologique. Doit-on reconnaître à ces sociétés une réelle capacité à synthétiser des apports originellement contradictoires et peut-on assumer la mixité de leurs langues, décrites naguère comme européennes par le lexique et africaines par la syntaxe ? Là encore, les spécialistes sont loin de s'accorder. Si on écarte les minoritaires, ceux qui parlent de syncrétisme réussi ou de laboratoire d'alchimie, on découvre que créolistes et créologues sont d'abord et avant tout des partisans, répartis dans des camps opposés : d'un côté, ceux qui lisent dans leur objet l'empreinte indélébile de la Métropole, et qui n'arrêtent pas de rele-

ver les composants français qu'on y retrouve (redevances lexicales aux patois romans, rites religieux et croyances populaires des provinces françaises du XVII^e siècle, etc.). De l'autre côté, il y a ceux qui sont convaincus que la structure du monde créole est celle de la résistance, consciente ou masquée, d'un peuple d'esclaves africains déplacé malgré lui dans des plantations hostiles. Pour ce camp africaniste, les rythmes musicaux dominés par les percussions, les formes magico-religieuses et les quelques mots d'origine éwé sont autant de preuves de la permanence de l'Afrique par-delà le filtre de la colonisation. Dès lors, les positions sur le créole prennent l'allure de jugements de valeur, de décrets identitaires ou, pire encore, de diktats existentiels.

Poursuivant la quête d'élucidation de ce concept fuyant, on en arrive alors à une quatrième problématique, celle de la lexicologie comparée. Et l'on s'aperçoit tout de suite que le mot créole lui-même est loin de toute monosémie. Forgé au XVII^e siècle à partir du portugais *crioulo* pour qualifier les choses, les bêtes et les gens apparus ou nés aux colonies, il désigne aujourd'hui des réalités extrêmement variables : ici, en Martinique, il réfère en tant que nom ethnique à la composante blanche de la population : voici Joséphine la belle créole et sa cousine la mythique sultane Validé. Là, en Loui-

siane, en revanche, il est réservé aux Noirs et les Blancs ne l'utilisent qu'avec une certaine condescendance. Là-bas, en Guyane, il s'applique à ceux qui ne sont ni Indiens, ni Chinois, ni Arabes, ni Hmongs, ni Européens, ni de « pure » souche africaine. Plus loin encore, à Maurice, il réfère quasiment à n'importe qui pourvu qu'il soit métissé et chrétien de religion, et l'on peut avoir affaire à un « créole chinois » ! Par ailleurs, il peut s'appliquer comme adjectif tant à des animaux, des bijoux, des préparations culinaires, des types d'habitat qu'à la langue. Avec son étymologie populaire et sa sémantique souple, le mot créole n'atteint jamais le seuil de constance et de stabilité qu'on attendrait d'un concept générique. Pour avoir traversé tant d'histoires spécifiques et pour avoir pris en charge tant de tensions antagoniques, il demeure plus que jamais prisonnier d'une pluralité de visions du monde.

Et l'on finit pas s'interroger sur la valeur fondamentale de ce mot pour la science linguistique. S'agit-il d'une seule et même langue issue d'un processus colonial unique ou encore d'un groupe de dialectes bâtards, éparpillés sur deux océans ? Même lorsqu'il renvoie aux systèmes vernaculaires de près de dix millions de personnes réparties sur la somme des anciennes colonies françaises, le terme créole reflète autant de différence qu'il signale la ressemblance. Au sein du groupe dialectal de l'océan Indien qui manifeste une indiscutable cohérence sans qu'on puisse parler de parfaite intercompréhension, on a pris l'habitude de rapprocher le mauricien et le seychellois et de les distinguer du réunionnais manifestement original. De même, dans la famille américaine, s'il est facile de tracer la branche assez homogène des créoles des Petites Antilles, il convient de faire ressortir les particularismes louisianais, guyanais ou haïtiens qui, tant en phonétique qu'en syntaxe, font de ces variétés des codes pas toujours compris des Antillais.

DIFFERENCES

publie chaque trimestre

UN NUMERO SPECIAL

consacré à un sujet

NOS DOSSIERS DISPONIBLES

- LA VILLE
- L'IMMIGRATION EN FRANCE
- L'EXTREME-DROITE
- QU'EST-CE QUE L'IDENDITE
- L'EUROPE
- REVOLUTION FRANÇAISE

NOTRE PROCHAIN DOSSIER

PROCHE ORIENT ce qui ne peut plus durer

- Histoire et enjeux d'une région en conflit, avec Jacques Berque, Alain Gresh.
- Reportage dans les territoires occupés, après la Guerre du Golfe, par Isabelle Avran.
- Regards sur la société israélienne et la société palestinienne par Dominique Vidal, Joseph Algazy.
- Rencontres, débats, dialogue pour la paix.
- Cinéma, musique, théâtre, calligraphie, littérature, poésie...

Et la hiérarchisation socioculturelle discriminatoire de la société coloniale ne peut empêcher l'interpénétration culturelle. Quels que soient les murs de séparation érigés par le pouvoir, quelles que soient les frontières forgées et imposées, les cultures de la classe dominante et serve, qui s'épient, s'opposent, se frôlent, se côtoient, ne peuvent résister à leur propre effritement, à leur propre éclatement. Car, quand bien même, cette classe dominante s'évertue à préserver et sauvegarder la pureté de sa culture originelle qu'elle a décidé supérieure et qu'elle utilise comme élément de pouvoir, elle subit peu à peu une évidente mutation, résultante d'un état de fait qu'elle a elle-même généré mais qu'elle ne peut parfaitement maîtriser.

Réappropriation

Les affranchis, mulâtres, esclaves de maisons, esclaves des villes utilisant les instruments européens pour jouer la musique de la classe dominante se la réapproprient. La classe dominante ne peut rester insensible à cette musique qui est à la fois « Elle et l'Autre ». Alors, en dépit des oppositions farouches et des réticences obstinées, se crée un langage musical original perceptible par les protagonistes de ce drame historique. Une ambiguïté subsiste : deux groupes d'intérêts divergents et opposés pouvaient-ils vraiment se percevoir et se reconnaître dans

un tel produit même si sa filiation ne pouvait être contestée ?

L'Homme coupable et la Femme victime se reconnaissent-ils dans l'Enfant né du viol ?

Et l'Enfant né du viol, devrait-il tuer le « Père » ?

L'existence de la société antillaise est une partie de la réponse à ces questions. De l'époque coloniale à la fin des années soixante-dix, hors des épisodes éphémères des modes, les différentes composantes de la société antillaise, à quelques exceptions près, vont se retrouver et communier dans ces musiques nées de l'acculturation. Ce sont, rappelons-le, essentiellement les musiques autrefois citadines, les musiques de bals. En certaines circonstances (carnaval), la communion devient catharsis.

Le souvenir et l'empreinte douloureuse de l'esclavage cependant demeurent et ce n'est que récemment que le tambour (3) acquiert à nouveau ses lettres de noblesse pour être même survalorisé. Quant aux musiques de danses (biguine, mazurka, valse créole) elles ne trouvent alors résonance que dans la société antillaise qui les a mises au monde (4).

A travers les années, la musique antillaise va épouser – jusqu'à s'y fondre – les méandres et transformations de la société qu'elle représente.

Aujourd'hui, l'urbanisation, le désenclavement insulaire, la per-

méabilité interculturelle, la similitude des préoccupations et aspirations d'une jeunesse mondiale sont autant d'éléments qui concourent à trouver les causes de l'engouement dont jouit, partout dans le monde, l'expression musicale antillaise actuelle la plus populaire, le « zouk » qui a vu le jour dans l'Antillanité immigrée. Quoi qu'il en soit, le zouk est aujourd'hui le lieu et même l'autel où Noirs, Blancs, Jaunes, Verts, Marron !!! riches ou pauvres, viennent participer au rituel exorcisant de la danse. Alors, dire que le zouk n'est qu'une musique de fête est pour le moins réducteur. Car, en dehors des implications commerciales évidentes n'est-il pas, à l'instar du/de la calenda, l'exorcisme de la violence, des frustrations, des rêves dans la danse purificatrice, thérapeutique, libératrice qui réconcilie l'homme avec l'ordre social ? Pourtant, si le zouk est bien un régulateur social, doit-il pour autant ne rester que « l'unique médicament » d'une société antillaise contemporaine ?

Louis Xavier

(1) *Panem et circenses (Juv. 10, 81 [le peuple ne désire que] du pain et des jeux).*
 (2) *Le nègre bossale : esclave né en Afrique et arrivé depuis peu aux Antilles.*
 (3) *Le tambour a été longtemps méprisé et rejeté parce qu'il perpétuait le souvenir de l'esclavage qu'il fallait à tout prix sinon exorciser, du moins occulter en l'enfouissant au plus profond de soi.*
 (4) *Dans les années 30, la biguine allait connaître un succès considérable en France, grâce entre autres à un clarinettiste d'exception, Alexandre Stellio (Exposition coloniale et internationale de Paris en 1931).*

JE M'ABONNE

NOM PRENOM

ADRESSE

2 FORMULES AU CHOIX

Les 10 numéros mensuels et les 4 numéros spéciaux
 1 an : 240 F 6 mois : 130 F

Etudiants, chômeurs, retraités :
 1 an : 150 F 6 mois : 80 F

Les 4 numéros spéciaux uniquement
 1 an : 160 F

Chèque à l'ordre de Différences, 89, rue Oberkampf, 75543 Paris cedex 11.

à DIFFERENCES

KOUKYANM

Anba sòlèy cho, jou dèyè jou,
men a on nonm
lèvé wòch, kasé wòch,
koupé fè, kochi fè, maré fè,
siyé bwa, kloué klou adan bwa,
rimé mòtyé, rimé béton,
chayé mòtyé, chayé béton,
koulé mòtyé, koulé béton,
lèvé masonn, andüi masonn...

On nonm tou kontan di dé men a'y :
« Sé nou ki mèl.
Gay sa nou fè épi on pilo wòch ! »

On dèt nonm rivé lè tout travay fini :
Koukyanm !

On nonm rantré an nwèsè a kaz a'y
é i mandé :
« Ka travay an-mwen rapòtè mwen ? »
I gadé dé men a'y :
yo té plen zanpoud é kò.
« Ki moun travay an-mwen pwofité ? »
I aché.
I touvé.

Sòley té ja paré pou fè jou an tèt a'y.

Poème tiré de « Cette igname brisée qu'est ma terre natale » ou
« Gran parad ti-kou baton » (Editions Caraïbiennes.)

AU VOLEUR !

**Sous le chaud soleil, jour après jour,
les mains d'un homme
soulèvent des pierres, cassent des pierres,
coupent des tiges de fer, les tordent, les
soudent,
sciènt du bois, clouent des clous dans du
bois,
préparent du mortier, préparent du béton,
transportent du mortier, transportent du
béton,
coulent du mortier, coulent du béton,
construisent un mur, l'enduisent de plâtre...**

**L'homme satisfait dit à ses mains :
« Nous avons gagné !
Voilà ce que nous avons fait avec un tas de
pierres ! »**

**Le travail fini, un autre homme est arrivé
et comme un voleur, le fruit du travail de
l'autre
a emporté.**

**L'homme de retour dans l'obscurité de sa
case
s'est demandé :**

**« J'ai tiré quel bénéfice de mon travail ? »
Ses deux mains, il les a regardées
pleines d'ampoules.**

**« A qui mon travail a profité ? »
Il a cherché à comprendre.**

**Il a compris.
Et déjà le soleil de sa lumière avait inondé
la tête de l'homme.**

(traduction de Daniel Boukman)

IN MEMORIAM

Le 21 février, il nous a quittés. Sa mort enlève à sa famille, ses amis, ses camarades, la présence d'un militant, la parole authentique d'un poète. De la langue créole, il aura été un défenseur fidèle, un illustrateur efficace. Son inspiration, son talent, il en extrayait la flamme et les moules de la vie même, du patrimoine d'un peuple, le sien... Il était guadeloupéen, il avait 51 ans, il s'appelait Sony Rupaire.

Daniel Boukman

La langue, symbole d'identité

Après avoir sollicité la géographie, l'histoire, l'anthropologie, la sémantique et la linguistique, l'observateur honnête serait tenté de dresser le constat d'un monde créole où les facteurs de diversité l'emportent sur le courant d'unité. Pourtant, il demeure un dernier terrain où la communauté de problèmes rapproche les terres, les hommes et les langues créoles : c'est le champ sociolinguistique, cette étude des rapports entre la langue et la société qui prend ici le nom de créolistique. Partout, en effet, ces systèmes ont la particularité de fonctionner en cohabitation avec d'autres langues et de se positionner face à ces idiomes au statut supérieur. Si bien que parler créole c'est souligner chaque fois l'humble condition de son groupe d'origine face à des gens qui sont allés à l'école, qui savent lire et écrire, et qui règlent leurs problèmes de communication dans une langue honorable sinon prestigieuse. Qu'il soit mauricien, haïtien, guyanais ou martiniquais, le créole conserve avec son oralité des relents de mépris intériorisé et d'auto-dévalorisation. Son utilisation est toujours intégrée à un répertoire de formes qui s'étagent de la plus correcte allocution (en français ou en anglais standard des gens comme il faut) à la blague la plus vulgaire (en « gros » créole). Si bien que, de plus en plus, dans presque tous ces pays, du président de l'assemblée au docker chômeur, on parle créole par choix ou par stratégie plutôt que par nécessité communicative. Mais là encore les risques de généralisation abusive sont grands.

Il reste que le dénominateur commun du créole dans notre archipel éclaté est bien le rôle de marqueur d'identité sociale. Tous les créolophones du monde ne se connaissent pas. Un agriculteur haïtien et un pêcheur seychellois auraient sans doute bien du mal à se comprendre entre eux. Et quand deux créolophones non compatriotes se rencontrent, ils passent le plus clair de leur temps à recenser leurs spécificités. Mais une fois leur particularité établie, ils s'accordent aisément sur le fait que leur langue est victime d'une forme de minoration psychologique et sociale, qu'elle est le premier vecteur de leurs traditions et de leur culture, et enfin qu'elle pourrait devenir un instrument de progrès si elle était intégrée aux plans

de développement du pouvoir politique. La question qui se pose précisément alors est celle du va-et-vient entre la confiance personnelle que l'on éprouve en sa langue et sa culture vernaculaires pour porter le progrès et la capacité de mobilisation sociale des acteurs politiques et des décideurs économiques sur le terrain.

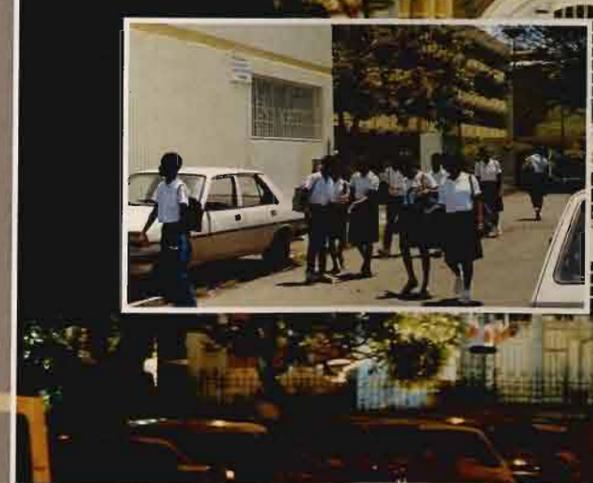
Peut-on réussir à achever de construire une culture créole chance-lante en se reposant sur la relative vitalité que manifeste la langue dans la musique, la publicité et la littérature de jeunesse et en magnifiant l'extrême force identifiatrice qui se déploie autour d'elle ? C'est en tout cas le pari qu'ont passé ensemble, en mai 1981, une quinzaine de chercheurs, de journalistes et d'enseignants originaires des dix territoires cités. Réunis au sein d'un colloque scientifique organisé par le Comité international des Etudes créoles à Sainte-Lucie, ils ont décidé que dorénavant il était urgent de joindre leurs efforts pour faire reconnaître tant à l'intérieur de leurs pays qu'au niveau des instances internationales la validité d'une politique de reconnaissance et de standardisation des créoles. En dix ans, le Comité Bannzil Kréyol (Comité Archipel Créole) a obtenu quelques victoires, mais a connu aussi quelques déboires. Ces échecs relatifs rejoignent en Martinique l'expérience pour le moment peu concluante de trois écrivains qui ont publié courant 1989 *L'éloge de la créolité*, petit livre dans lequel ils tentent de prophétiser l'irruption d'un homme créole nouveau, à partir des succès enregistrés dans la littérature locale récente, rédigée dans une langue française très créolisée, alors même que la littérature en créole ne parvient pas à s'imposer sur le plan commercial. Ces deux expériences mériteraient l'une et l'autre d'être longuement méditées et analysées. Elles sont mentionnées ici (1) pour ce qu'elles nous apprennent quant au crédit que l'on doit porter à la langue comme symbole de l'identité quand l'ensemble de la communauté ne regarde pas, ensemble, dans la même direction.

Lambert-Félix Prudent

(1) Différences publiée dans ce même numéro en page 61 un extrait de ce livre.

Bibliographie :
Chaudenson Robert, *Les créoles français*, Nathan.
Poulet Hector et collaborateurs, *Dictionnaire créole, Servedit/Jasor*.
Prudent Lambert Félix, *Des baragouins à la langue antillaise*, éditions Caraïbiennes.
Prudent Lambert Félix et autres, *Anthologie de la nouvelle poésie créole*, Editions Caraïbiennes.

Le Conseil Général rapproche les Hommes

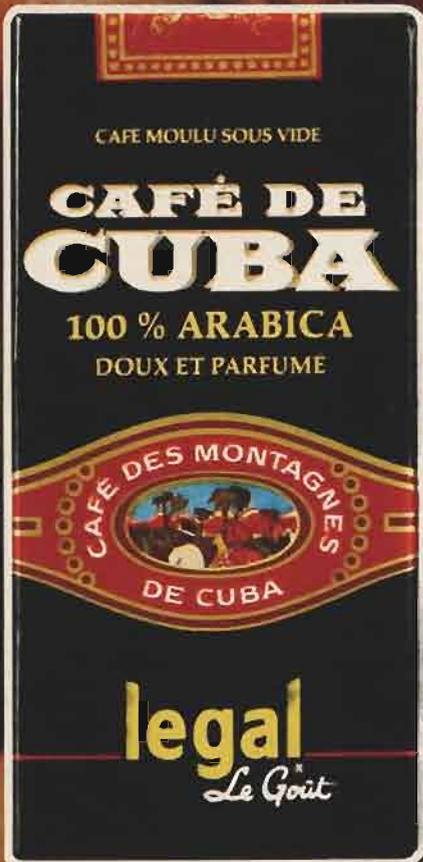


La Culture, une priorité
du Département.
Nos différences, un atout
pour la Martinique

Conseil Général de la Martinique



CAFE
legal
Le Goût



*Le café
que j'aime
Johnny Halliday*